LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 24 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 2 OCTOBRE 1968 PRIX 10c

La conférence de presse qui devait être la dernière

N.D.L.R. — Voici quelques extraits de la conférence de presse que le premier ministre Daniel Johnson du Québec a tenue mercredi dernier, 25 septembre, moins de 24 heures avant sa mort subite survenue le lendemain à Manicouagan, à près de 400 milles au nord-est de la ville de Québec. Comme sa conférence était télédiffusée d'un océan à l'autre sur les deux réseaux de Radio-Canada, M. Johnson en profita pour exposer de façon adroite et non équivoque ses vues sur les questions épineuses des relations France-Québec-Ottawa et du problème linguistique au Québec. On comprendra à la lecture de ce texte, que nous empruntons à La Presse de Montréal, pourquoi les propos de M. Johnson avaient su rassurer les inquiétudes du Canada anglais.

• M. Johnson, que pensez-vous de l'affaire Rossillon et de son application dans les relations France-Canada?

• En toute franchise, je regrette que selon les apparences le Gouvernement fédéral, son premier ministre, aient pris les nerfs dans cette histoire. Si tout ce qu'on a dit est aussi vrai, si c'est grave à ce point, il semble qu'il y a longtemps comme premier ministre du Canada, que j'aurais mis fin aux relations avec la France. Il faut quand même être logique. Je pense qu'on a exagéré gravement. Si je croyais que nos relations avec la France avaient pour but et pour effet de détruire le pays, je considérerais de mon devoir de ne pas les entretenir. Mais, étant chef d'un parti exclusivement québécois, n'étant la remorque d'aucun parti fédéral, je suis parfaitement libre avec mes collègues de décider ce qui, à notre point de vue, est bon ou moins bon pour la population du Québec qui est actuellement la population francophone.

• M. Johnson, j'aurais une sous-question en rapport avec le même sujet: est-ce que vous estimez que dans le contexte des relations actuelles entre Ottawa et Paris, votre voyage est approprié ou s'il ne risque pas d'aggraver davantage ces relations?

• Je suis bien tenté de faire des comparaisons avec d'autres pays; les relations entre la Tchécoslovaquie et la Russie étaient excellentes du temps de Novotny; elles se sont gâtées du temps de Dubcek. Cela ne veut pas dire que M. Dubcek n'a pas raison.

• M. le premier ministre, lors de sa conférence de presse, le général de Gaulle a dit et je cite: "Une fédération consiste à mettre ensemble des peuples très différents, voire opposés, et qui n'y tiennent pas beaucoup". Le général a donné le Canada comme exemple: une fédération qui ne tient pas beaucoup. On peut supposer que le général de Gaulle a procédé à un certain nombre de consultations avant de fixer son choix sur l'avenir du Canada; on peut supposer aussi que vous-même et vos ministres êtes parmi les personnes qu'il a consultées. Que dites-vous au général quand il demande vos opinions sur l'avenir du Canada?

• Si j'admettais vos suppositions je serais évidemment obligé de répondre à votre question . . . D'abord, disons que votre citation ne semble pas tout-à-fait exacte. Je l'ai lue dans le London Time alors que j'étais aux Bermudes. De toutes façons, le général ne m'a jamais consulté avant sa fameuse phrase du balcon: "Vive le Québec libre"; il ne m'a pas consulté avant sa conférence de presse, et je ne crois pas que le général soit le genre d'homme qui se laisserait imposer des opinions. Il a une réputation, et depuis fort longtemps. MM. Roosevelt, Staline, Churchill l'ont déjà dit et ecrit. Il a la réputation d'un homme qui a des opinions à lui et qui ne se gêne pas pour les faire connaitre. Disons que le général peut avoir ses opinions sur la Fédération canadienne et que nous avons les nôtres; le problème va se régler ici et non pas en France. Le problème de la constitution et du Canada va se régler au Canada.

• Est-ce qu'il faut admettre que le général, quand il parle du Canada, s'immisce dans les affaires internes du Canada?

• Cela, c'est l'opinion d'Ottawa. Disons qu'il nous aurait fallu bien des années pour faire connaitre à l'univers la présence du Québec. Il a, en une seule phrase, compensé pour les omissions d'Ottawa qui dirige le service des Affaires extérieures depuis 100 ans et n'a jamais représenté le Canada comme un pays à deux cultures. Enfin, nous avons été reconnus et on sait maintenant à l'échelle de l'univers qu'il y a deux cultures au Canada et l'on sait qu'il y a une crise.

• M. Johnson, on se demandait pendant votre absence si le Québec aurait une politique des langues. Quelle est la situation au point de vue des langues au Québec et de l'éducation en langue anglaise dans le Québec?

• C'est une excellente question et vous me permettrez de répondre partie en anglais, partie en français.

Oui, il y aura une politique des langues dans le Québec. Maintenant, si vous me demandez quel est l'avenir de la langue anglaise dans le Québec, je crois qu'il est meilleur que jamais, il est aussi libre que jamais. Mais il a maintenant une dimension de plus: c'est que nous nous assurerons que tous les Québécois auront la possibilité de participer au fait français et québécois, non pas par une législation mais par d'autres moyens. Nous prendrons toutes les mesures voulues pour permettre et pour amener les Québécois qui ne sont pas de langue française à devenir partie du Québec, de façon à ce qu'ils se sentent chez eux et à ce qu'ils apprennent le français, la langue dominante. Il y a une nécessité absolue, devant laquelle tout esprit de bonne foi doit s'incliner: nous serions stupides de dépenser 1 milliard pour instruire 1,250,000 francophones et de ne pas prendre ensuite les moyens nécessaires pour qu'ils ne soient pas des citoyens de seconde zone dans leur propre province. En somme, il est absolument nécessaire, et tout le monde s'entend là-dessus même les anglophones de bonne foi lorsqu'on sort le problème de son contexte passionnel, il est nécessaire que le Québec soit aussi français, tout en étant bilingue, que l'Ontario est et demeurera anglais, tout en donnant une chance à tous les francophones d'apprendre l'anglais, comme nous allons voir à ce que tous les anglophones du Québec aient une chance d'apprendre le plus du "prevailing language" comme on dit en Ontario. Dans le Québec, en somme, il ne doit pas y avoir de citoyens de seconde zone, c'est-à-dire qu'on ne doit pas avoir un système en vertu duquel on demande à quelqu'un: "Est-ce que vous venez d'arriver au pays? Quel est votre ethnie? Nous allons tenter d'analyser votre sang et si vous êtes un immigrant, vous devez nécessairement avoir moins de droits que d'autres." Il n'y aura pas de citoyens de seconde zone dans le Québec. Immigrants actuellement installés ou immigrants arrivant ici seront traités sur le même pied que les citoyens du Québec, anglophones ou francophones. Je ne crois pas qu'on puisse imposer deux mesures, selon la date d'arrivée, selon l'ethnie. Cela, évidemment, suppose que nous allons exercer et élargir si possible notre compétence dans le domaine de l'immigration.

On sait, par exemple, qu'il y a à Londres plus d'employés du ministère ontarien de l'immigration qu'il y en a du ministère fédéral. Nous qui avons négligé ce domaine au point de départ, c'est à dire dans le choix des immigrants, nous devons battre notre coulpe publiquement. Nous avons entretenu une sorte de xénophobie, nous avons enduré que le fédéral laisse entrer des immigrants à raison de 150 ou 200,000 par année au Canada, sans se préoccuper de savoir combien venaient dans le Québec et quelle était leur origine. On se contentait trop souvent de dire: "Ah! ces damnés immigrants". Une attitude tout-à-fait négative alors qu'il faut prendre une position extrêmement positive: d'abord être, là, présents pour établir la politique d'immigration avec Ottawa, être sur place pour le choix, les accueillir ici et faciliter leur intégration à la vie québécoise et les traiter évidemment sur le même pied que les autres citoyens du Québec. En établissant un système tel que tous ceux qui sortiront du secondaire, aient une connaissance d'usage du "prevailing language", qui est le français dans le Québec comme c'est l'anglais dans l'Ontario.

• M. Johnson, une question précise sur le cas de Saint-Léonard dans la banlieue de Montréal, où la langue anglaise a été éliminée par une décision de la Commission scolaire locale. Est-ce cela qu'il faut comprendre par "amener les non-francophones à devenir partie du Québec"? Est-ce de cela que vous parlez?

• Il y a une autre vérité que je voudrais établir, faire ressortir clairement. Ce serait dommage pour Montréal qui est la métropole du Canada et qui a une vocation internationale d'être gênée économiquement à la suite de mesures prises par certaines Commissions scolaires locales et peut-être aussi à la suite de mauvaises interprétations de certaines discussions sérieuses faites par certains hommes publics. Je l'ai dit en Chambre, je l'ai dit en Comité: Nous ne pouvons admettre que des droits aussi importants que ceux de la langue soient évidemment manipulés par une

(Suite à la quatorzième page)

☆ ☆

M. Johnson passe sa dernière soirée avec les ouvriers

MANICOUAGAN, Qué. — Le premier ministre Daniel Johnson, du Québec, passa sa soirée au milieu des ouvriers, comme il avait toujours aimé le faire. En attendant le banquet officiel qui avait été retardé, il fit une visite-éclair à l'unique taverne de Manicouagan où il s'est fait servir une bière en compagnie des ouvriers de l'Hydro-Québec qui travaillent à la construction du barrage hydro-électrique Manic 5. D'emblée, M. Johnson s'empressa de préciser qu'il n'essayait pas, en cela, de faire sienne la manière désinvolte du premier ministre Trudeau.

Aux journalistes qui étaient accourus à la taverne, M. Johnson déclara qu'il pratiquait la politique de rencontre avec l'homme-de-la-rue bien avant que M. Pierre Elliott Trudeau y ait pensé.

"Quand j'étais jeune avocat à Acton Vale, Qué., dit-il, j'avais l'habitude de faire régulièrement la tournée des tavernes locales."

"Du reste, ajouta-t-il sur un ton badin, je le fais entre hommes, comme un homme marié. On ne nous a pas encore embrassés", dit-il, en désignant du doigt les deux ouvriers qui partageaient sa table.

Pas de "Johnsonmanie"

M. Johnson avait déclaré qu'il n'avait aucune intention de créer autour de sa personne une johnsonmanie. Cette allusion indirecte à la trudeaumanie lui a valu les applaudissements frénétiques d'une cinquantaine d'ouvriers qui se trouvaient alors dans l'établissement.

Manic 5

M. Johnson était arrivé le mercredi soir à Manicouagan pour assister à la dernière coulée de ciment du barrage qui devait avoir lieu le lendemain.

Manic 5 est le plus grand barrage à arches multiples du monde. Il a 4,310 pieds de long et 703 pieds de haut.

Après avoir payé quelques tournées à toutes les personnes présentes à la taverne et avoir bu lui-même deux bouteilles de bière, M. Johnson a assisté au diner offert par l'Hydro-Québec en l'honneur des quelque 400 invités venus assister à la cérémonie.

Manicouagan est à près de 400 milles au nord-est de la ville de Québec.

Photo prise lors de la dernière conférence de presse de M. Daniel Johnson, dans le studio de Radio-Canada à Québec, mercredi dernier, 25 septembre. Il avait alors déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient sur son état de santé: "Je me sens dangereusement bien!". Quelques heures après, il succombait à une crise cardiaque!

☆ ☆ ☆

Notes biographiques de M. Daniel Johnson

Me Daniel Johnson, C.R., député de Bagot, chef du parti de l'Union nationale, est né le 9 avril 1915, à Danville, comté de Richmond. Issu d'une famille qui comptait dix enfants, il est le fils aîné de feus Francis Johnson et Marie Daniel.

Il fit ses études primaires chez les Frères du Sacré-Coeur, à Danville, et ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe. Diplômé en droit de l'Université de Montréal, il fut admis au Barreau de la province en 1940 et pratiqua le droit à St-Pie-de-Bagot et à Montréal.

Dès sa jeunesse, Me Daniel Johnson a milité dans les mouvements d'action sociale catholique et dans les groupements patriotiques et sociaux. Il fut successivement président de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal (AGEUM), président de la Fédération canadienne des Etudiants Catholiques, mouvement groupant les étudiants des universités de Montréal, Québec et Ottawa, vice-président de Pax Romana. En 1938, Me Daniel Johnson fut délégué des étudiants de l'Université de Montréal au Conseil des Etudiants canadiens et donna des conférences dans toutes les universités de l'Ontario où il fit valoir les points de vue des Canadiens français.

Pendant la guerre, Me Daniel Johnson fut délégué des Etudiants catholiques du Canada au Comité international d'Aide aux Etudiants victimes de la guerre. Il fut aussi trésorier et vice-président général de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (ACJC).

Consacrant une large part de ses activités aux oeuvres sociales, Me Daniel Johnson fut élu directeur du Bureau d'Assistance sociale aux familles de Montréal, puis directeur du Conseil canadien du Bien-être social, président du comité diocésain d'Action catholique et vice-président du Comité national d'Action catholique.

Le dévouement et la compétence de Me Daniel Johnson le firent désigner à de nombreux autres postes dans les secteurs les plus divers. C'est ainsi qu'il fut membre fondateur et conseiller juridique de l'Union des Latins d'Amérique, conseiller juridique et directeur de la Chambre de com-

(Suite à la neuvième page)

Une initiative du MTC

Les Jeunes Comédiens invités de nouveau au Manitoba

Répétant un geste qu'il avait posé pour la première fois en 1963, le Manitoba Théatre Centre a invité de nouveau "Les jeunes Comédiens" de l'Ecole nationale du Théâtre à effectuer une tournée au Manitoba, du 28 octobre au 1er novembre prochain.

Les Jeunes Comédiens, qui sont tous de jeunes acteurs de langue française et diplômés de l'Ecole nationale du Théâtre de Montréal, se produiront dans deux comédies d'Eugène Labiche, le "Major Cravachon" et "Les Deux Timides", ainsi que dans une sélection de chants et de poèmes des meilleurs auteurs canadiens-français.

Les présentations auront lieu dans les écoles de la plupart des centres franco-manitobains, ainsi qu'à l'université de Winnipeg et à l'université de Manitoba.

Au Cercle Molière

Il y aura également une présentation pour le public dans la salle du Cercle Molière au Centre Culturel de Saint-Boniface le vendredi 1er novembre, à 8 h. 30 du soir.

Cette troupe de jeunes comédiens s'est attirée les éloges des critiques les plus avertis pour sa vitalité débordante et pour la qualité de ses danses, de son chant et de sa pantomime.

Conduite sous les auspices du Manitoba Theatre Centre, cette tournée des Jeunes Comédiens a été rendue possible par des subsides du gouvernement du Manitoba.

Statue de Louis Riel dévoilée aujourd'hui à Regina

REGINA — Le premier ministre Trudeau a dévoilé aujourd'hui, à Regina, une statue de Louis Riel que le gouvernement de Saskatchewan a fait ériger dans les jardins du parlement provincial.

C'est en témoignage de reconnaissance envers la population indienne et métisse pour la part qu'elle a fournie à l'histoire de l'Ouest canadien que le gouvernement de la Saskatchewan a fait exécuter cette statue du célèbre chef métis par le sculpteur John Nugent, de Lumsden, en Saskatchewan.

"Louis Riel, a affirmé M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, a été sans contredit la personnalité la plus extraordinaire du peuple métis. Il fut durant toute sa vie un chef et il a combattu pour ce qu'il considérait sincèrement comme étant les droits de son peuple."

Le chef métis fut capturé lors de l'insurrection des Indiens et Métis de 1884-85, dans la région de Batoche, et exécuté pour trahison à Regina, le 16 novembre 1885, après un procès qui devait diviser profondément le Canada anglais et le Canada français et susciter beaucoup de controverses parmi les historiens.

A propos de l'encyclique "Humanae Vitae"

Les évêques convient les couples mariés à une conscience adulte dans une vision de foi

Au terme de leur assemblée plénière semi-annuelle qui s'est tenue à Winnipeg la semaine dernière, les évêques du Canada ont approuvé à la quasi unanimité, vendredi midi 27 septembre, le texte de leur déclaration sur l'encyclique "Humanae Vitae" du pape Paul VI.

Evitant d'axer leur document sur les problèmes immédiats et limités de la contraception, les évêques ont préféré inviter les couples mariés à essayer de former leur conscience à la lumière des enseignements de Paul VI et de Vatican II et des autres informations de valeur qui peuvent en certains cas compléter les enseignements de l'Eglise.

Solidarité avec le Pape et les fidèles

Le document (voir le texte complet en page 11), qui comporte six pages de texte serré, commence par une déclaration de solidarité avec le Pape et le peuple des fidèles. "Nous faisons nôtre, déclarent les évêques, l'enseignement du Saint-Père touchant la haute dignité du mariage et la nécessité d'un lien vraiment chrétien entre l'amour conjugal et la paternité responsable." (n. 2)

"Dans le même esprit de solidarité, continuent les évêques, nous nous déclarons unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique." (n. 4)

Commentant ce premier paragraphe, Mgr Remi De Roo, évêque de Victoria et co-président de la Commission théologique, a fait remarquer, lors de la conférence de presse où la déclaration fut rendue publique, que les évêques n'avaient pas voulu se limiter à dire ce qu'ils pensaient de l'encyclique "Humanae Vitae", mais qu'ils avaient cherché à apporter une réponse à ce problème pastoral tout à fait nouveau qui s'est manifesté, avec la publication d'**Humanae Vitae**, par une réaction de tout le peuple devant la déclaration du Pape qui touchait un problème social immense et complexe.

'Cette réaction, a expliqué Mgr De Roo, a mis en évidence le problème pastoral fondamental auquel s'adressent les évêques canadiens", à savoir le problème de la conscience humaine en face de la loi divine.

Conscience chrétienne et loi divine

Soulignant comment à l'occasion de l'encyclique un grave problème de conscience s'est posé à plusieurs catholiques, en raison des doutes entretenus au cours des dernières années sur la validité des arguments invoqués pour interdire toute intervention positive susceptible d'empêcher la transmission de la vie humaine, les évêques réitèrent l'enseignement de Vatican II sur la primauté de la conscience: "C'est par la mé-

(Suite à la sixième page)

Une nouvelle structure du gouvernement du Manitoba

Le premier ministre Walter Weir, se façonnant un cabinet bien à lui avec une foule de figures familières, a fait part mercredi dernier d'une nouvelle structure de gouvernement pour le Manitoba, basée sur une économie planifiée et des techniques d'administration modernes.

"Nous projetons de lutter contre la hausse des dépenses", a dit le premier ministre conservateur.

"...Nous projetons de mettre une fin à cette hausse dans les dépenses parce que c'est la seule façon pour nous de poursuivre les programmes d'envergure auxquels le peuple du Manitoba attend de son gouvernement."

Dans la réorganisation, dont M. Weir a fait part lors d'une conférence de presse, de nouveaux comités ministériels ont été établis afin de centraliser la planification et le contrôle financier de toutes les opérations gouvernementales; de nouveaux ministères ont été créés, cependant que d'autres disparaîtront, absorbés par des services déjà existants.

M. Weir a qualifié cette réorganisation d'une "des plus vastes transformations gouvernementales jamais entreprises au Canada".

Des permutations

Aucune des figures ministérielles connues n'a été laissée de côté dans ce chambardement d'envergure. Par ailleurs, une figure nouvelle est le président adjoint de la Chambre, M. Douglas Watt, qui devient ministre de l'Agriculture à la place de M. Harry J. Enns.

M. Weir avait laissé le cabinet virtuellement inchangé depuis qu'il a remplacé M. Duff Roblin à la tête du gouvernement, il y aura bientôt un an. Avant la réorganisation de mercredi dernier, le seul nouveau venu dans le cabinet avait été M. Donald W. Craik au poste de ministre des Mines et des Ressources naturelles. Mercredi, M. Craik a été permuté au ministère de la Jeunesse et de l'Education. M. Enns remplace M. Craik au ministère des Mines et des Ressources naturelles.

M. Gurney Evans conserve ses mêmes fonctions mais son titre est maintenant celui de ministre des Finances; il était auparavant trésorier provincial.

Une sorte de "miracle" franco-ontarien

La mise sur pied de l'enseignement français devance la législation

(D'après Le Droit)

OTTAWA — Depuis la rentrée des classes au mois de septembre, les Franco-Ontariens peuvent bénéficier de 20 écoles secondaires, à travers la province, où l'enseignement leur est donné au moins partiellement en français, et ceci avant même que les amendements à la loi scolaire de l'Ontario permettant l'établissement de cours et d'écoles secondaires français ne soient officiellement en vigueur.

Lors d'une causerie prononcée devant les membres du club Richelieu d'Ottawa, le 18 septembre dernier, M. Roger Charbonneau, secrétaire général de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, a expliqué la portée des deux projets de loi adoptés par le gouvernement ontarien permettant la mise sur pied d'écoles et de cours français aux niveaux primaire et secondaire, en Ontario.

Aussi, M. Charbonneau a-t-il

(Suite à la neuvième page)

Pour commémorer l'ouverture de la première école à Saint-Boniface

L'Université de Manitoba conférera un doctorat honorifique à un ancien recteur du Collège de Saint-Boniface

Afin de souligner le cent cinquantième anniversaire de la fondation de la première école à Saint-Boniface, l'Université de Manitoba tiendra une collation de grades spéciale au Collège de Saint-Boniface le jeudi 17 octobre. A cette occasion, l'université conférera un doctorat honorifique en Droit au R. P. Jean-d'Auteuil Richard, S.J., recteur actuel de l'Université de Sudbury et ancien recteur du collège.

C'est en effet en 1818 que l'abbé Provencher ouvrait la première école à Saint-Boniface, à peu de distance du site actuel du collège. Il semble bien que ce fût là la première maison d'enseignement de l'Ouest canadien. Cette première école fut certainement à l'origine du collège qui, plus tard, en 1877, avec le Manitoba College d'alors et le St. John's College, allait fonder à son tour l'Université de Manitoba.

Le P. J.-d'Auteuil Richard

Le R. P. Jean-d'Auteuil Richard, S.J., fut recteur du Collège de 1951 à 1954. Né à Richard, Sask., village nommé d'après son père, le Père Richard fit ses études secondaires au Collège des Jésuites d'Edmonton, puis obtint son baccalauréat ès Arts de l'Université de Laval. Entré chez les Jésuites en 1923, il poursuivit des études à Paris, puis à l'Université Grégorienne de Rome d'où il détient un doctorat en Philosophie.

De retour au Canada en 1939, il fut très actif dans les mouvements d'action sociale du Québec. En 1941, il aidait à lancer la revue "Relations" dont il fut l'animateur et le directeur durant huit ans.



R. P. Jean-d'Auteuil Richard

C'est après avoir été directeur de la Maison Bellarmin de 1943 à 1951 qu'il était nommé recteur du Collège de Saint-Boniface, le plus ancien collège fédéré de l'Université de Manitoba. Membre du Sénat de l'Université, il collabora aux travaux de nombreux comités universitaires.

Durant son séjour au Manitoba, il fut également très actif auprès de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada. Il servit à titre de conseiller moral de l'hôpital Saint-Boniface et de membre de la direction de la "Children's Aid Society of Eastern Manitoba".

En 1954, le Père Richard était envoyé par ses supérieurs en Haïti, afin d'y prendre la direction de la Mission des Jésuites. Entre-temps, il devenait supérieur du Grand Séminaire interdiocésain de Port-au-Prince en même temps que professeur de morale et de sociologie.

Nommé provincial des Jésuites du Canada français en 1959, c'est au terme de ce mandat que le Père Richard devint recteur de l'Université de Sudbury, institution pionnière du Nord ontarien qui fait partie aujourd'hui de l'Université Laurentienne.

La collation de grades se tiendra en l'auditorium du Collège de Saint-Boniface.

M. Daniel Johnson

La mort subite du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, crée un grand vide dans la vie politique non seulement du Québec mais de tout le Canada. Ce sentiment, d'ailleurs, a été exprimé devant la Chambre des Communes par M. Trudeau lui-même, alors qu'il rendait hommage au disparu.

Mal compris et surtout mal interprété, en dehors du Québec en particulier, M. Johnson n'était pas moins un de ces rares chefs provinciaux qui voyait dans la grandeur et la puissance de sa province la meilleure contribution au progrès, à l'harmonie et à l'unité du pays. Ceux qui se sont vraiment donné la peine de le suivre attentivement lors des conférences fédérales-provinciales sur la constitution ont pu se rendre compte de la dimension authentiquement canadienne de sa pensée.

S'il parlait avec fermeté et conviction (sur un ton toujours égal) de la nécessité d'un Québec fort, l'on sentait que, pour lui, c'était le bien même du pays tout entier qui l'exigeait. Et c'est sur ce point que M. Johnson se gagnait l'estime des Canadiens français d'outre-frontières. De tous les chefs politiques québécois, c'est peut-être celui qui nous offrait le plus d'espoir, justement parce qu'il nous paraissait le moins régionaliste de tous et qu'il pouvait s'adresser aux anglophones et manoeuvrer avec eux avec beaucoup d'adresse.

Cette mort inopinée de M. Johnson nous amène aussi à réfléchir sur la tâche extrêmement lourde qu'ont à porter aujourd'hui nos hommes publics. Avec la complexité de la vie actuelle et la rapidité avec laquelle les problèmes se succèdent, il est pratiquement impossible pour un homme de tenir longtemps. Mais la réponse à cet état de choses ne réside pas seulement dans le remaniement des structures administratives. Il faut aussi que plus d'hommes compétents acceptent de remplir des responsabilités civiques et politiques. C'est par une plus grande participation de ses citoyens de talents qu'une démocratie est assurée de progresser même quand la mort vient la priver de l'un ou l'autre de ses chefs.

☆ ☆ ☆

La déclaration des évêques canadiens

La déclaration tant attendue des évêques canadiens sur l'encyclique "Humanae Vitae" ne contentera peut-être pas ceux qui auraient voulu pouvoir tout trancher par un oui ou un non. On a pu le constater lors de la présentation du document aux journalistes vendredi dernier. Certains d'entre eux, peu férus de philosophie et encore moins de théologie, se sont évertués à obtenir des évêques un oui ou un non qui réglerait pratiquement toutes les situations concrètes et personnelles et qui dispenserait les individus de prendre eux-mêmes la responsabilité de leur propre jugement et de leurs propres décisions.

Au lieu de revenir aux catalogues de l'ancienne casuistique ou de jongler avec les moyens physiques ou bio-chimiques de la technique moderne, les évêques ont préféré inviter le fidèle à considérer ce qu'il a de plus intime et de plus inaliénable, à savoir sa conscience par laquelle il peut décider de ses actes.

Plutôt que de lui dicter, comme à un petit enfant, une liste détaillée de comportements ou d'attitudes, les évêques canadiens ont choisi d'inviter le fidèle à reconnaître qu'il doit constamment s'efforcer d'orienter sa vie d'après sa conscience; non pas n'importe quelle conscience, mais une conscience adulte qui cherche à la lumière de la foi, devant Dieu, à découvrir et à choisir ce qui, dans chaque moment, correspond à la destinée humaine et chrétienne.

C'est peut-être là le plus grand service que les évêques aient rendu à leur peuple en face des questions brûlantes soulevées par l'encyclique "Humanae Vitae". A une époque où, quoi qu'on dise, on aime recourir à toutes sortes de recettes sans se donner la peine de réfléchir et d'évaluer les gestes que l'on pose, les évêques se refusent à fabriquer pour chaque individu des jugements de valeur; ils trouvent plus pastoral de rappeler à chacun que le problème le plus fondamental demeure la réponse que la conscience personnelle va accorder à Dieu qui la sollicite par son Esprit, soit dans les événements, soit dans la communauté humaine, soit dans le magistère de l'Eglise.

J.-P. A.



Semaine de la prévention des incendies du 6 au 12 octobre

Plus de victimes en fin d'année

En 1967: 673 morts, pertes de $156,046,517, en 1964: 251 incendies

Au Canada, les incendies ont causé, au cours des 10 dernières années, la mort de 5,800 personnes et occasionné des blessures diverses à 21,000 autres personnes. Les pertes matérielles s'élèvent à $1,400,000,000, estime-t-on.

En 1967, les incendies ont causé la mort de 673 personnes. Les premiers chiffres des pertes matérielles directes s'élèvent à $156,046,517 en 1964, 251 incendies, à comparer à des pertes évaluées à $162,718,013 en 1968, 463 incendies en 1966.

Ces chiffres proviennent des rapports provinciaux au Commissaire canadien des incendies.

Guerre aux pertes

En voici les faits saillants:

Par suite des efforts des services des incendies et d'une meilleure collaboration de la part du public, le nombre des incendies diminue chaque année. Il y a eu 64,251 incendies en 1967 et 86,819 en 1958. Au cours de la dernière décennie, les incendies ont diminué de 25 pour cent, malgré l'augmentation de la population et la croissance économique.

La série d'incendies tragiques, à la fin de 1967, a accru le nombre des décès, l'un de ces incendios annihilant une famille de 13 personnes. Toutefois, l'évaluation du nombre des morts dans les incendies, en 1967, est de 3.3 par 100,000 personnes, à comparer à 3.8 en 1957. Cette année, les directeurs de la campagne canadienne des services des incendies projettent d'accroître leurs efforts pour faire l'éducation du public pendant la période des Fêtes.

Importantes pertes des industries dans les incendies

Sans tenir compte des incendies de forêts et d'immeubles gouvernementaux, on évalue les pertes à $7.65 par personne en 1967, à comparer à $8.17 en 1966. Les incendies dans les industries se chiffrent à plusieurs millions et augmentent le total des pertes. Pour une période de dix ans, ces pertes se sont évaluées à $615,000,000 environ.

Selon les chiffres officiels, en tenant compte des facteurs économiques indirects (production industrielle et chômage temporaire), les incendies causent une perte réelle de $780,000,000.

Responsabilité générale

Personne, encore moins le contribuable, ne peut fuir ses responsabilités au travail ou à la maison.

Il y a dix ans, un incendie au foyer causait une perte de $400; ce chiffre a doublé depuis.

18 pays se croisent

L'A.I.D. recevra $1.2 milliard en trois ans

Un programme visant à renflouer de 1.2 milliard de dollars les ressources de l'Association internationale de développement a été recommandé par les directeurs de cet organisme et a été soumis à l'approbation des pays membres. L'Association est l'organisme de la Banque mondiale qui consent des prêts à des conditions faciles.

En vertu de cette proposition, 18 pays membres de l'AID, plus la Suisse, mettront à la disposition de l'Association 400 millions de dollars par an durant trois ans, pour des prêts destinés à des projets de développement dans 79 des nations peu développées du monde.

L'apport du Canada pour l'ensemble de cette période de trois ans se chiffrera à 67.2 millions de dollars, ce qui place notre pays au cinquième rang parmi les souscripteurs. Le premier versement de la part des pays membres doit avoir lieu en novembre de cette année.

En plus de leurs contributions de base, le Canada et quatre autres pays ont décidé de fournir à l'AID un supplément global de $17,520,000 durant la même période de trois ans, aux mêmes conditions de versement. Les autres pays sont les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et la Finlande. L'apport supplémentaire du Canada sera d'environ 2.6 millions de dollars par an.

Fondée en 1960, l'AID accorde des prêts dont l'échéance peut atteindre 50 ans, pour l'exécution d'importants projets de développement, notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'enseignement; le taux d'intérêt est très faible et on accorde un délai de grâce de 10 ans.

L'ensemble des ressources dont dispose l'Association a été fourni par 18 nations industrialisées, dont le Canada (qui forment le groupe dit de la première partie). Les ressources utilisables émanant de ces pays et de diverses autres sources depuis la création de l'AID s'élèvent à un total de 1.78 milliard de dollars.

Mais les fonds qui provenaient des premières souscriptions et de renflouements ultérieurs se sont trouvés quasiment épuisés en sept ans d'opérations. Au début de mars de cette année, les fonds non affectés ne s'élevaient plus qu'à 52 millions de dollars et ce montant était déjà assigné à des projets qui devaient être approuvés par des accords signés avant le 30 juin.

Le nouveau programme qui vise à renforcer les ressources de l'AID, au rythme de 400 millions par an, dépasse de beaucoup le niveau de 250 millions par an sur lequel on s'était mis d'accord en 1964.

Ce nouveau chiffre est cependant loin du niveau d'un milliard par an que M. George Woods, qui a pris sa retraite du poste de président de la Banque mondiale, avait proposé en 1966 comme objectif souhaitable pour le renflouement des fonds de l'Association.

M. Woods a toutefois déclaré que la proposition maintenant adoptée par les directeurs de l'Association permettra à l'AID d'exercer ses activités à une échelle beaucoup plus vaste sans causer aucun préjudice à ses normes de fonctionnement ou à son efficacité administrative.

C'est avant la date limite du 30 juin qu'au moins 12 pays, s'engageant à fournir au total au moins 950 millions, devaient faire connaître officiellement à l'AID qu'ils verseront la contribution annoncée, afin que le programme puisse entrer effectivement en vigueur.

La proposition de renflouement des fonds de l'AID se fonde sur la continuation de la politique présente de l'Association qui exige le libre jeu de la concurrence internationale pour l'obtention des biens et services financés par l'Association.

Toutefois, vu les difficultés réelles que présente aux Etats-Unis la balance des paiements, la proposition envisage que l'AID ne demande aux Etats-Unis, pour une période de trois ans se terminant le 30 juin 1971, que la partie de leur contribution dont elle a besoin pour financer l'obtention de biens et services aux Etats-Unis. Les montants différés seraient toutefois exigés à une date ultérieure par l'Association. Selon le barème des contributions, la quote-part américaine est de 480 millions de dollars, ce qui représente 40 pour cent du total général.

La Suisse, qui n'est pas membre de l'AID, fera son apport au moyen d'un prêt de 12 millions à échéance de 50 ans, sans intérêt et payable en trois versements égaux.

(Extrait de "Développement International", Juillet 1968)

"Le dur métier de parent"

Pourquoi le fossé qui sépare les générations serait-il infranchissable, quand tendresse, fermeté et dialogue peuvent opérer des merveilles? lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest d'octobre intitulé "Le dur métier de parent".

Le conflit des générations n'est pas une nouveauté. De tout temps, critiquer la jeunesse a revigoré les "croulants", et défier leurs aînés a été pour les jeunes un exercice salutaire. Un enfant se développe, dit-on, en essayant ses forces contre les bornes posées par la tendresse des adultes.

Selon certains, les parents modernes se montrent inférieurs à leur tâche. Mais, alors, comment expliquer que la plupart des jeunes d'aujourd'hui travaillent plus courageusement, réfléchissent davantage, ont le coeur plus large et sont souvent plus beaux physiquement que leurs aînés?

Pourtant, une fraction appréciable de la jeunesse est insatisfaite. Elle le manifeste de façon spectaculaire ou se retranche tout simplement du monde des adultes. "Ces jeunes ne luttent plus contre leurs parents, déclare un éminent sociologue. Ils les laissent complètement de côté".

Il faut dire que les énormes transformations amenées par la technique dans la société occidentale ont eu pour effet à la fois d'allonger la période de l'enfance et de réduire les contacts entre les générations. Aujourd'hui, on a tendance à encourager les jeunes à prolonger leurs études pour être mieux préparés à la vie qui les attend dans une société complexe. Paradoxalement, une meilleure alimentation a eu pour conséquence de hâter la puberté. Si bien que les jeunes sont aujourd'hui biologiquement adultes à 12 ou 13 ans, mais demeurent souvent financièrement dépendants de leurs parents jusqu'à 24 ou 25 ans.

D'autre part, on est surpris de voir à quel point les parents se déchargent de l'éducation des enfants sur des établissements d'enseignement qui ne peuvent pas ou ne veulent pas assumer cette tâche. Souvent le dîner en famille ne dure guère plus de 20 minutes, et il y a même des foyers où parents et enfants ne passent pas plus de dix minutes par semaine ensemble.

L'absence du père a, surtout pour les garçons, des effets pernicieux, notamment le manque d'amour-propre, une tendance à exiger tout de suite ce dont on a envie et une grande vulnérabilité aux influences du groupe. Les hippies sont, en général, des adolescents qui fuient un foyer d'où le père est absent et où la mère, inconsolable, les gâte trop ou étouffe leur personnalité.

Bien des hommes d'affaires qui consacrent 80 heures par semaine à leur travail auraient, note Sélection, grand avantage à s'occuper un peu plus de leur foyer. Gagner sa vie, c'est important, mais vendre plus de marchandises ne devrait pas détourner un père de veiller à l'éducation de ses fils.

Etes-vous un aussi bon conducteur que vous le croyez?

Le café noir dissipe l'ivresse: vrai ou faux? Faux, répond Sélection du Reader's Digest d'octobre dans un article où il est question d'idées toutes faites (certaines sont vraies), parmi les plus répandues chez les automobilistes. La raison est que l'organisme se débarrasse de l'alcool par un processus d'oxydation qui a lieu dans le foie, et c'est uniquement une question de temps.

Et que dire de la ceinture de sécurité? Utile dans certains cas, n'est-il pas préférable de s'en dispenser, pour ne pas rester prisonnier de la voiture en cas d'accident? Non, répond l'auteur, car elle se détache sans difficulté et elle augmente vos chances de demeurer conscient après un accident, donc de pouvoir vous extraire de la voiture. En cas de collision, il est cinq fois moins dangereux de rester attaché à son siège que d'être éjecté à l'extérieur.

Il est vrai, par ailleurs, que des pneus plus gonflés donnent une meilleure adhérence sur une route détrempée. On a découvert récemment qu'en augmentant la charge portée on n'améliorait pas l'adhérence, mais qu'il fallait pour ce faire augmenter la pression du pneu.

Pour éviter d'être ébloui par les phares des voitures venant en sens inverse, est-il bon de porter des lunettes de soleil? Non, car si les verres fumés atténuent effectivement l'éclat des phares, ils diminuent aussi la vision nocturne et vous risquez de ne pas voir les dangers de la route.

Autre idée toute faite que conteste l'article de Sélection: améliorez-vous la performance de votre voiture en employant de l'essence à un degré d'octane plus élevé que ne l'exige votre moteur? Faux, car votre voiture ne consomme pas plus d'octanes qu'elle n'en a besoin.

Par contre, on peut très bien mettre de l'eau du robinet dans la batterie, même si l'eau distillée est plus indiquée. Beaucoup de stations-service utilisent sans inconvénient l'eau ordinaire.

Enfin, sur les autoroutes, le bon conducteur doit-il rouler beaucoup plus lentement qu'à la vitesse permise? Non, parce qu'en roulant trop lentement on augmente les risques d'accident. Il faut au contraire rouler dans les limites de vitesse affichées et régler son allure sur le flot des autres véhicules.

Quelques notes sur l'affaire St-Léonard

L'affaire de St-Léonard a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques mois. Certains diront que les commissaires qui ont pris la décision d'imposer l'école française aux enfants des Néo-canadiens, de cette localité de la banlieue de Montréal, sont des extrémistes; d'autres diront qu'ils sont gens sages. C'est une question d'option politique.

Mais quelques faits doivent forcer notre réflexion. D'abord depuis le régime confédératif les Canadiens français se sont vu assimiler partout au Canada, et le gouvernement central n'a jamais réagi contre cette situation; si bien qu'aujourd'hui les minorités françaises dans les autres provinces canadiennes sont à l'article de la mort. Bien que Montréal soit la deuxième ville française au monde, il ne faut pas se leurrer: le français est en perte de vitesse dans cette ville et les démographes nous avertissent que la population francophone (60 pour cent) y sera en minorité dans une quinzaine d'années. Depuis la fin de la dernière grande guerre, plus de 90 pour cent des Néo-canadiens qui se sont installés au Québec ont opté pour l'anglais, bien que la majorité de cette province soit de langue française; cette situation est contraire au bon sens; notons enfin que le Québec a un visage bien plus anglais que français; ici même à St-Jean la quasi-totalité des raisons sociales des entreprises commerciales sont anglaises, bien qu'à peine 20 pour cent de la population soit de langue anglaise. Est-ce normal?

A la lumière de ces quelques faits il convient de se poser à nouveau la question: les commissaires de St-Léonard sont-ils des extrémistes ou tout simplement des gens lucides?

Jacques Elliott
(dans "Le Richelieu", 18-9-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

L'offensive contre l'analphabétisation dans le monde

PARIS — Sur 520 millions d'habitants, l'Inde compte actuellement 390 millions d'illettrés et, dans l'immense sous-continent indien, l'alphabétisation progresse plus lentement que l'accroissement de la population.

Cette situation intolérable dans notre monde moderne a été dénoncée à plusieurs reprises par l'UNESCO qui a entrepris la lourde tâche de lutter contre l'analphabétisation à travers le monde et qui a célébré le dimanche 8 septembre sa "deuxième journée internationale de l'alphabétisation".

Un programme mondial d'éducation des adultes mis sur pied lors du congrès tenu à Téhéran en 1965 par l'Organisation internationale est actuellement en cours. Il intéresse 750 millions d'individus répartis principalement en Asie, en Afrique et en Amérique latine mais il s'avère déjà insuffisant, en regard aux besoins mondiaux.

La lenteur des progrès enregistrés dans un pays com-

(Suite à la neuvième page)

L'habit ne fait pas le moine

Pendant les chaleurs du mois de juillet, un petit événement réjouissant s'est déroulé au Parlement de Toronto: les députés ont décidé, à l'unanimité, que dans la chaleur torride de leur salle, ils pouvaient siéger sans veston. Pour qui se rappelle le caractère sévère des Chambres d'origine britannique, le geste mérite d'être commenté. Rappelons que naguère, en 1932, le premier ministre conservateur Stanley Baldwin fit la manchette des journaux en enlevant son veston à la fin d'un dîner.

Il y a longtemps qu'on répète que l'habit ne fait pas le moine en ce sens que ce n'est pas par l'extérieur qu'il faut juger les moeurs et les caractères et on peut, aujourd'hui, jour de l'ouverture de la session fédérale, se demander s'il ne vaut pas mieux, quand cela est nécessaire, travailler intelligemment en bras de chemise que pontifier péniblement en veston et surtout en toge. C'est poser par le biais toute la question du décorum et de la liturgie parlementaire.

Le décorum

Les esprits pessimistes se demandent évidemment si la disparition du décorum ne comporte pas quelque danger. Qu'est-ce donc que ce décorum dont on parle avec tant d'émotion et d'amour? D'après les dictionnaires, c'est l'ensemble des règles qu'il convient d'observer pour tenir son rang dans une bonne société. Le décorum parlementaire, c'est donc l'ensemble des règles qui sont censées donner à cette bonne société qu'est un parlement une allure qui la fait respecter du public. Au sens péjoratif, le décorum peut aussi signifier une série de rites artificiels que des gens guindés observent sans y croire. C'est dans les cours et dans les corps législatifs le triomphe de la fo-orme que chérissait tant le juge Brid'oison du MARIAGE DE FIGARO de Beaumarchais.

Le décorum n'est pas nécessairement sauvé par la conservation des habitudes vestimentaires d'un autre âge, mais au contraire, il peut être mis en danger par le ridicule que provoque la survivance de vêtements ou d'ornements qui étaient à la mode autrefois et qui, aujourd'hui, n'ont plus leur raison d'être. A ce sujet, je me rappelle une remarque amusante de l'humoriste français Robert Escarpit. C'était à l'automne de 1967. Le ministre français d'alors, M. Alain Peyrefitte, avait demandé, avec raison, aux étudiants qu'ils aient une tenue conforme à la dignité universitaire. Dans son bill du MONDE, Escarpit demanda qu'on exige aussi des professeurs de se débarrasser de leur robe de carnaval, bleue ou jaune, "qui, ajoutait-il, les font ressembler à des membres de confrérie vinicole". Je me rappelle avoir, il y a une vingtaine d'années, donné des cours avec la toge: je n'en étais certes pas plus savant qu'aujourd'hui alors que je puis, si le coeur m'en dit, laisser tomber le veston. La chemise non recouverte d'un autre vêtement constitue, lorsqu'il fait chaud, un vêtement normal. D'ailleurs, les policiers qui sont censés nous en imposer par leur costume s'en contentent, je ne vois pas pourquoi on exigerait davantage dans un parlement et même dans les Cours de justice. Si on veut garder le décorum traditionnel, il ne nous resterait plus qu'à assumer les frais d'une climatisation généralisée.

(Suite à la septième page)

Conseil diocésain de la L.F.C.

Rencontre régionale

"Cherchons ensemble", tel fut le mot d'ordre de l'importante rencontre diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le 25 septembre en l'école Béliveau, au Parc Windsor. En ouvrant l'assemblée, Mme J. Dumaine salua particulièrement M. l'abbé B. Bélanger, qui reprend vaillamment ses fonctions d'aumônier diocésain. Elle remercia les dames qui s'étaient occupées de parer l'estrade devant servir à la concélébration des évêques du Canada en l'auditorium civique de Winnipeg.

Et au travail! C'est avec enthousiasme et conviction qu'environ 80 dames, représentant tous les secteurs du diocèse de St-Boniface, se mirent à l'étude du programme de l'année. Trois groupes se partagèrent la tâche d'analyser et d'adapter les résolutions du dernier congrès aux nécessités de l'heure.

Les résolutions

Le premier groupe réaffirma le thème de l'année "Cherchons ensemble", tiré du décret conciliaire "Apostolicam actuositatem", document qui invite la femme à prendre une part de plus en plus active dans la vie de la société. Dans son foyer, sa paroisse, son milieu, le laïc doit être "coopérateur de la vérité", témoin du Christ, et exercer son apostolat à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de son esprit chrétien.

Un second atelier revoyait la situation culturelle, sociale et économique des Franco-manitobains à la lumière du Rallye. Il est fortement recommandé que chaque section consacre un programme de réunion à l'analyse et à la redéfinition de la présence française au Manitoba. En plus, qu'on mette sur pied des minirallyes au niveau paroissial et régional, afin de continuer cette énorme tâche de relèvement et d'appuyer la "Commission des 15" dans la structuration d'un nouvel organisme dynamique et vraiment représentatif.

Enfin, le troisième groupe, réalisant la pénurie de vocations sacerdotales et religieuses et rappelant que le Saint-Père demande une large coopération de la part des laïcs, incita les membres à s'unir dans un élan collectif de prières, de services bénévoles, d'offrande de leur travail, etc. On propose aux sections de suivre le programme de la Commission pastorale des vocations et de méditer sur le feuillet: "Qui est le Maître de la moisson?".

A l'assemblée plénière, les résultats des trois ateliers de travail furent présentés, et les "experts" répondirent aux questions.

Conclusion

"La Ligue des Femmes Catholiques semble être parvenue à une certaine maturité", d'affirmer l'aumônier au terme de la soirée. Il insista sur le devoir de tout chrétien d'être au service de l'autre, de participer à la mission de l'église, car les circonstances actuelles réclament des laïcs un apostolat toujours plus intense et plus étendu. Que cette rencontre soit un stimulant pour toutes et que les sections n'hésitent pas à appeler au secours s'il y a des difficultés; l'exécutif diocésain est là pour vous aider.

Félicitations aux responsables de cette soirée, Mmes Rita Bisson et L. Provost, aux animateurs, Mmes L. Trudel, C. Lachance, S. Lavallée, A. Molin, L. Provost et M. l'abbé H. Perron. Cordial merci à la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens pour son gracieux accueil.

A. M.

M. Thomas Lonergan, qui représente le quartier 4 au Conseil de ville de St-Boniface depuis plusieurs années, demandera aux citoyens de ce quartier de le réélire cette année. Son nom a été mis en candidature à la réunion tenue ce midi, 2 octobre, à l'hôtel de ville.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

La Chevalerie

Tel que promis la semaine dernière, nous allons approfondir le sens de "Chevalerie".

Les Chevaliers de Colomb; une vaste association catholique des Etats-Unis, fondée en 1822 par le Père MacGivney.

Mais remontons au XIe siècle, au temps des Croisades. Loyauté, largesse, modération, courtoisie, courage et honneur. Toute la Chevalerie est renfermée en ces six mots.

L'Eglise a donné à la Chevalerie un but et une loi. Le but c'est d'élargir ici-bas les frontières du royaume de Dieu. La loi c'est les dix commandements de la Chevalerie, le code antique.

1. Tu croiras à tout ce qu'enseigne l'Eglise et observeras tous ses commandements.
2. Tu protégeras l'Eglise.
3. Tu auras le respect de toutes les faiblesses et tu t'en constitueras le défenseur.
4. Tu aimeras ton pays natal.
5. Tu feras face à l'ennemi.
6. Tu feras aux forces du mal une guerre sans trêve et sans merci.
7. Tu t'acquitteras exactement de tes devoirs envers les chefs civils, s'ils ne sont pas contraires à la loi de Dieu.
8. Tu ne mentiras point et seras fidèle à la parole donnée.
9. Tu seras généreux envers tous.
10. Tu seras partout et toujours le champion du droit et du bien contre l'injustice.

Divers

Le 6 octobre, il y aura vente de pains, comme par le passé. Cette année, une partie des revenus ira pour la reconstruction de notre cathédrale.

Venez nombreux à la clinique des donneurs de sang, le 15 octobre prochain. Ce sera encore à Kiewels.

Si vous avez des questions sur la religion, écrivez à l'adresse suivante pour des feuillets gratuits: Supreme Council, Knights of Columbus, Religious Information Bureau, 3473 South Grand Ave., St. Louis, M.O., U.S.A.

Ecoutez aussi, à 7 h. 15, le programme du Père Desmarets, qui est très intéressant. Cela fait un bon commencement pour la journée, du lundi au samedi inclusivement.

Pensez au souper $25, le 30 octobre. Aussi achetez des billets pour la grande loterie. Il y a 16 prix dont le 1er... $5,300.00! Une grande partie des profits ira à la salle St-Amant et à d'autres oeuvres de charité. Continuez à suivre cette chronique et envoyez-nous vos questions. En attendant, pensez à nous dans vos prières, car Après-Tout.

Assemblée spéciale

Le maire suppléant de St-Boniface, M. Don Hart, a convoqué une assemblée spéciale du Conseil de Ville de St-Boniface pour choisir un nouveau maire qui prendra en main les fonctions de l'ancien maire, M. Joseph Guay, dont la résignation entrait en vigueur le 30 septembre.

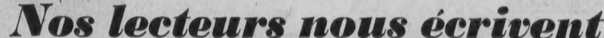
La décision du Conseil se fera jeudi soir, à 7 h. 30, à la salle du Conseil de Ville. Le maire choisi occupera le fauteuil jusqu'à la fin de l'année, alors que le nouveau maire de St-Boniface, qui aura été élu le 23 octobre, occupera le fauteuil du maire.

Ste-Famille

Soirée sociale

Une soirée sociale en l'honneur de M. et Mme Albert Rivard, à l'occasion de leur départ, aura lieu le samedi 12 octobre à la salle paroissiale, 774, rue Archibald.





Nos lecteurs nous écrivent

La vraie fonction d'une église

M. le rédacteur,

Dans votre édition du 18 septembre, on trouve une lettre intitulée, "Conventionnel vs Fonctionnel" concernant la reconstruction de la cathédrale de St-Boniface. Permettez-moi quelques réflexions à ce sujet.

Je voudrais souligner que la fonction d'une église n'est pas de rapporter des bénéfices ou de se plier à une multitude d'usages hors de son domaine. La véritable, je dirai plutôt l'unique fonction de l'église est de favoriser le recueillement dans le silence et la paix et de se prêter convenablement aux exercices publics du culte, et il serait oiseux d'établir des statistiques concernant la durée de son usage.

Je soutiens donc que nos églises conventionnelles sont en même temps fonctionnelles puisqu'elles remplissent la fonction pour laquelle elles ont été érigées.

Une église n'est pas une usine servant une entreprise quelconque en vue de profits à réaliser; bien au contraire, le soutien d'une église est onéreux en espèces et en travail bénévole, en don de soi, et constitue le témoignage visible de la foi de ses adhérents, mais une entreprise lucrative, l'église ne l'est pas.

Une prétendue église à multiples fonctions telle que l'on préconise deviendrait bientôt un bazar à toute sauce qui ne remplirait aucune fonction efficacement et tournerait vite en lieu de désordre plutôt que de recueillement.

Si nous n'avons la volonté ni le courage de reconstruire la cathédrale dignement, qu'on laisse tout simplement ce qui en reste s'écrouler sous l'action des éléments, comme le symbole d'une génération qui périclite en perdant le sens des valeurs spirituelles.

M. le rédacteur, merci pour l'hospitalité de vos colonnes me permettant d'exprimer mes sentiments.

Respectueusement,

Louis Boily,
Saint-Boniface.
(le 25 septembre 1968)

☆ ☆ ☆

Au sujet du feuilleton

En réponse à la question du feuilleton — Comme un anglophone de Winnipeg, je veux vous dire que j'ai trois motifs pourquoi je m'abonne à votre hebdomadaire.

Je veux m'informer en avance des concerts et des représentations théâtrales françaises qui souvent ne sont pas annoncées dans les journaux de Winnipeg.

J'aime aussi lire les nouvelles politiques présentées du point de vue français.

Et je lis le feuilleton avec l'espoir d'améliorer mon français parce que le langage est celui de la vie sociale ordinaire.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations,

W. F. Oldham,
Winnipeg.
(le 23 septembre 1968)

* * *

M. le Rédacteur,

Comme vous le demandez, je réponds à votre question au sujet du feuilleton. Je ne vois pas pourquoi le supprimer. Il y a des critiques sur bien des choses: les uns n'aiment pas les chroniques des villages; d'autres ne s'intéressent pas aux jeux. Que ceux qui n'aiment pas lire le feuilleton ne le lisent pas, c'est simple. On ne peut plaire à tout le monde. Il y en a pour tous les goûts. Le feuilleton ne prend pas tellement de place et c'est une petite distraction. Tout le monde n'est pas des intellectuels et je suis sûre que beaucoup le regretteraient s'il ne paraissait plus. Pour moi personnellement je ne retrouve rien à dire à votre journal. Il y a un peu de tout et je lis tout. Il est intéressant et je le mangerais si je ne le recevais plus.

Une vieille abonnée,

Mme Marcel Français,
Sintaluta, Sask.
(le 20 septembre 1968)

☆ ☆ ☆

Le Daniel Johnson qu'on ignorait

(Texte d'une interview accordée par téléphone à Radio-Canada de Montréal, le 26 septembre.)

Pour la plupart des Manitobains, Daniel Johnson était une énigme parfois inquiétante.

Son image ici était une caricature faussée par une presse nationale et locale soit francophobe, soit partisane, invariablement hostile.

Très peu de Franco-manitobains même connaissaient le vrai Daniel Johnson et les vraies dimensions de son nationalisme. Ils croyaient donc voir dans sa stratégie et ses tactiques un acheminement inévitable vers l'abandon des Canadiens français d'outre-frontières, d'outre-Québec; leur sacrifice, si vous voulez, sur l'autel d'un nationalisme québécois.

Mais pour ceux qui le connaissaient bien, qui croyaient avoir bien sondé ses reins et son coeur, qui avaient eu l'occasion d'observer à l'oeuvre l'excellence de ses méthodes, c'est tout autre chose.

Pour eux, la francophonie canadienne toute entière vient de perdre peut-être le plus efficace et le plus fiable de ses preux chevaliers contemporains.

Bien des gens s'inquiétaient de la présence dominante de l'honorable Daniel Johnson aux conciles du Canada. Moi, qui étais rassuré par cette même présence, je suis maintenant profondément inquiet.

Maurice Arpin, C.R.,
Winnipeg.

Un grand théologien français au Manitoba

Le Père Christian Duquoc, théologien dominicain, viendra participer à plusieurs groupements dans le diocèse de Saint-Boniface, au début de novembre prochain. Nous nous réjouissons d'autant plus de sa venue, que depuis plusieurs années les théologiens semblent jouer un rôle prépondérant dans le renouveau de la pensée de l'Eglise.

Le Père Duquoc fit ses études théologiques et scripturaires au Studium de Saint Alban en Haute-Savoie, à l'Université de Fribourg (Suisse), au Saulchoir (Paris) et à l'école biblique de Jérusalem. Depuis 1957 il enseigne la théologie dogmatique à l'université libre de théologie de Lyon (France) et il est professeur invité de l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses de l'Université de Montréal se rendant ainsi, deux mois par an, au Québec, où il suit avec attention les problèmes canadiens.

Sa compétence est également appréciée dans les sessions de recherche religieuse. Ainsi, depuis longtemps est-il invité en France par la Paroisse Universitaire (qui regroupe les enseignants catholiques de l'enseignement public) lors des rencontres d'été organisées par ce mouvement.

Diverses communautés de laïcs et de religieux lui ont fait appel en Italie, en Espagne, au Chili, à la Guadeloupe et récemment, dans l'Alberta. Il a ainsi contribué puissamment dans ces régions à la formation de catéchistes, au recyclage de prêtres et de laïcs engagés dans la mission d'évangélisation.

Chercheur de grande classe, le Père Duquoc est un des directeurs de la revue internationale de théologie, "Concilium", à laquelle collaborent des théologiens de réputation mondiale et quelquefois "turbulents" tels que E. Schillebeeckx (Hol.), Karl Rahner et Hans Küng (Allemagne), Yves Congar (France) pour n'en citer que quelques-uns.

D'une activité débordante, le Père Duquoc appartient également au Comité de Direction de la revue "Lumière et Vie", dans laquelle il a publié de nombreux articles, notamment sur le laïcat, le mariage, le travail. Ces articles, très denses, bien documentés, d'une lecture parfois ardue, révèlent chez ce théologien une perception très aiguë mais aussi très originale des problèmes du monde moderne et de l'Eglise de notre temps. Son information continuellement remise à jour, son sens de l'écoute et du dialogue, et une vaste culture, contribuent à élargir les perspectives de la théologie qu'il renouvelle longtemps l'approche des réalités terrestres.

Comme son livre "L'Eglise et le Progrès" (Edit. du Cerf) le laisse deviner, le Père Duquoc est un homme passionné par la vie moderne, sans doute parce qu'il est un homme de foi, qui sait le Christ à l'oeuvre aujourd'hui. Un autre de ses ouvrages sur le Mariage (hélas déjà épuisé en librairie) essaie de porter un regard existentiel et non plus formel ou juridique, comme nous y sommes trop souvent habitués dans l'Eglise, sur le couple humain. Il montre ainsi la connivence essentielle d'un amour humain avec l'Amour du Christ.

N'en doutons pas, la venue de ce théologien marquera un temps fort dans la réflexion des Manitobains qui travaillent avec lui, et si chacun le veut, cette rencontre contribuera à un approfondissement de la foi, à un rajeunissement de l'espérance.

Invitation à tous les couples mariés

"Love-In" organisé par les Equipes de Foyers, en compagnie du Père Duquoc.

Date: Dimanche 3 novembre 1968.

Endroit: Salle Ritchot (sous-sol de l'église), Saint-Norbert, Man.

Heure: 6 h. du soir.

Entrée: $5.00 par couple, $3.00 par personne.

Thème: Souper et Causerie-Echanges.

Après le souper, le Père Duquoc donnera une causerie sur l'amour conjugal, après laquelle les gens présents pourront discuter des questions actuelles qui les préoccupent ou bien émettre des opinions qu'il commentera.

Les billets sont en vente à Saint-Boniface, chez Forest, Guénette et Cie, 607, rue Langevin; dans les différentes paroisses; par la poste, chez M. et Mme Hubert Mangin, C.P. 281, Saint-Norbert, Manitoba. Les billets doivent être retenus avant le 30 octobre 1968.

La pilule (6)

Les philosophes moralistes

— Vois-tu cette "chose" là-bas?

— Oui.

— Eh bien! je t'assure qu'elle est dangereuse et qu'il faut la détruire.

— Mais qu'est-ce que c'est?

— Je l'ignore.

— Alors, comment peux-tu affirmer qu'elle est mauvaise?

Dans ses pérégrinations à travers un sous-sol, un rat se bute contre un poteau qui lui semble être un obstacle formidable. Il s'acharne contre cet adversaire et parvient, après un long labeur, à le jeter par terre. Mais, ce faisant, tout le plafond s'écroule et tue la pauvre bête... qui n'avait pu reconnaître dans l'intrus apparent le soutien de toute la cloison.

Après s'être heurté la tête contre le coin d'une porte d'armoire, un homme s'est démoli le poing contre cette même porte dans le désir rageur de "punir" la coupable. En conséquence, le voilà doublement endolori, et la porte n'a rien souffert.

Affligés d'une pareille myopie, des hommes se sont heurtés, dans des moments difficiles, à l'obstacle apparent de la fécondité féminine et, sans crier "gare", s'y sont attaqués.

La fécondité féminine doit-elle être contrecarrée, fut-ce momentanément? Nous ne le saurons pas tant que nous ignorerons son rôle dans la personne, la famille et la société. Pour cela, il est nécessaire de connaître la personne, la famille et la société. Il ne suffit pas de s'attarder à un problème momentané qui, d'ailleurs, est peut-être très mal compris. Il faut connaître l'homme l'humain, son but et son rôle afin de savoir comment il doit agir et en quoi nous pouvons agir sur lui.

Tout homme cherche le bonheur, et pourtant combien d'hommes sont malheureux. C'est qu'ils n'ont pas compris — ou voulu comprendre — dans quelle ligne d'action se trouve le bonheur. Par exemple, la vie de facilité, que tant désirent, laisse toujours une certaine insatisfaction intérieure, tandis que certaines gens affligés de grands maux persévèrent dans la joie. Pour expliquer ce paradoxe, il faut remonter à la connaissance de ce qu'est la personne et de son but.

Celui qui applique son intelligence à l'étude rigoureuse de l'homme, de sa perfection et de son bonheur, est nommé philosophe moraliste. Il est l'homme compétent dans ces problèmes et celui qui peut affirmer qu'une telle activité est conforme à l'homme, à sa perfection et à son bonheur, qu'elle est en conséquence "bonne", valable. Il est celui qui peut affirmer par ailleurs que telle action va à l'encontre du vrai bonheur de la personne, et qu'elle est conséquemment "mauvaise".

Parmi tous les hommes de science et de réflexion, qui emploient la sagesse humaine, le moraliste est l'homme compétent qui nous renseigne sur le bonheur, le rôle de la fécondité féminine dans l'acquisition du bonheur et le jugement qu'il faut alors porter sur la "pilule" et les autres moyens artificiels de contraception.

Mais...

Il y a cependant un "mais". La personne humaine est l'être le plus complexe de l'univers connu. Et la raison de l'homme se bute facilement contre de fausses apparences; elle est souvent trompée par l'imagination ou par les émotions. C'est pourquoi la morale est peut-être la plus difficile des sciences humaines; et la plupart des hommes s'y fourvoient sur un point ou sur un autre, de sorte que les philosophes moralistes sont loin d'être d'accord entre eux au sujet de la nature de l'homme et de son bonheur. Et nous vivons au milieu de la contradiction de leurs débats.

Que des hommes de science se querellent est tout à fait normal. Mais les conséquences de querelles au sujet des valeurs humaines peuvent être désastreuses. En effet, le bonheur des hommes est en cause.

Vers quel philosophe allons-nous nous tourner pour solutionner nos problèmes humains, et plus particulièrement celui de la contraception artificielle qui brûle d'actualité et de conséquences radicales? Nous ne pouvons pas nous mettre à juger toute la question nous-mêmes. D'abord nous sommes tous loin d'avoir le temps de le faire. Et la plupart d'entre nous n'avons pas les connaissances suffisantes pour entreprendre une telle étude: ce qui revient à dire que nous ne sommes pas tous des philosophes moralistes. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous sommes partis à la recherche d'un homme compétent en ces matières.

Nous ne pouvons savoir quel penseur a raison. Faut-il alors opter pour le jugement majoritaire? Nous savons très bien qu'il est arrivé souvent qu'en certains milieux et en certains temps des majorités d'hommes de science et de pensée ont eu tort. Suivrons-nous celui qui parle le mieux? Mais peut-être la vérité se trouve-t-elle chez celui qui s'exprime difficilement et l'erreur chez l'orateur.

Nous avons trouvé l'homme compétent en matière de contraception, pour retomber immédiatement dans la controverse stérile que nous voulions justement éviter. La question est pourtant trop grave pour être laissée au hasard des querelles d'experts. Sommes-nous voués à l'impasse? C'est ce que nous verrons la semaine prochaine.

Georges Allaire

M. Duff Roblin

Le président du Conseil de Canadian Pacific Investments, M. N. R. Crump, annonçait récemment la nomination de l'hon. Duff Roblin au poste de vice-président exécutif de la compagnie. M. Roblin, qui a été premier ministre du Manitoba pendant 10 ans et trésorier de cette province pendant sept ans, est directeur de CPI depuis 1967. Dans ses nouvelles fonctions, il devient responsable de toutes les activités de CPI à travers le Canada. Celles-ci comprennent la mise en valeur des ressources naturelles et des biens immobiliers et tiennent compte de tous les aspects financiers et autres. M. Roblin aura ses bureaux à Montréal.

Billet du mercredi

La vie de nos gens, il y a 200 ans et plus

Ce n'est pas d'hier que les Canadiens utilisent la glace de rivières et lacs pour la conservation des aliments.

Au XVIIe siècle, dans la région de Montréal, les habitants se creusaient des fosses à glace à l'arrière de leurs demeures, ce qui provoquait querelle avec le voisin possédant un jardin potager.

On imagine qu'une glacière enfouie dans le sol, à proximité de plates-bandes cultivées, ne favorisait pas la pousse rapide de raves et carottes, encore moins celle, plus délicate, des concombres ou des choux.

A supposer que ces légumes étaient rendus alors en la colonie de Nouvelle-France, alors que la tomate n'y existait pas, qui vint beaucoup plus tard.

Si la récolte de la glace, prélevée à la surface des rivières, remonte loin dans le temps, on ne la pratique qu'au milieu du XVIIIe siècle, de façon courante.

Dans la région de Québec, il arrivait qu'on fabriquât de la glace sur place, avec de la neige et de l'eau.

Du moins selon Kalm, naturaliste suédois qui séjourna au pays en 1749, lequel écrit:

"Ces glacières sont ordinairement bâties en pierre et dans les celliers des maisons. Pour diminuer le pouvoir d'absorption des murs, on remplit ces glacières de neige, que l'on durcit en la battant avec les pieds, et ensuite on la couvre d'eau; puis on ouvre portes et fenêtres pour laisser entrer le froid."

* * *

Ces détails sont empruntés au monumental ouvrage de Robert-Lionel Séguin, docteur en histoire et professeur à l'Université Laval, qui porte ce long titre à l'ancienne: **La Civilisation traditionnelle de l'Habitant aux XVIIe et XVIIIe siècles.** (1)

Il abonde en rappels savoureux, oubliés souvent, sur les multiples aspects de la vie des colons cultivateurs d'autrefois, dans un ordre ou un autre.

Les jeunes gens d'aujourd'hui, qui promènent à travers le monde les tignasses que l'on sait, sans crainte des poux ni de la chaleur, apprendront avec joie qu'ils avaient des devanciers en Nouvelle-France, il y a plus de deux cents ans.

Quelques galants du temps portaient le catogan, sorte de coiffure qui consiste en une pelotte de cheveux roulés à l'arrière de la tête.

Cette coiffure, souvent appelée **coutagan** par les nôtres, était en usage dans l'infanterie française du XVIIIe siècle, ce qui permet de croire à son introduction par les soldats du Roy.

Ce que nos élégants **dans le vent** ne savent pas, de façon générale, c'est que leurs frères et cousins du siècle dix-huitième enfermaient leurs cheveux par derrière dans un petit sac de taffetas noir, appelé bourse à cheveux.

De la dernière élégance, la bourse à cheveux était surtout portée dans les secteurs de Repentigny, Saint-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie.

Il y avait même chez les marchands des perruques à bourse, pour les hommes atteints de calvitie.

* * *

On peut hésiter à ouvrir le bouquin de Séguin, à cause de sa taille et de son poids, mais il est difficile de s'en arracher, quand on a le nez dedans.

On y découvre à chaque page des détails d'un pittoresque achevé, en marge de l'histoire de nos gens, de leurs manières d'être et de vivre, dans le neuf et rude pays auquel il leur fallut s'adapter peu à peu, le transformant à mesure qu'ils se transforment eux-mêmes.

Ce qui va au-delà des glacières à glace, comme on dit encore chez nous, et des fiers garçons préparant la conquête de jeunesses accortes qui deviendront nos blanches aïeules.

Il n'est rien qui ne soit touché du milieu et de l'existence des anciens, à compter des débuts de la colonie que Voltaire moqua et que Choiseul négligea de défendre, quand les Anglais voulurent s'en emparer pour de bon.

Un excellent Index permet de s'y retrouver sans perte de temps, apportant la date, le chiffre, le trait que l'on mettrait des heures à chercher ailleurs.

Il va sans dire que nous ne saurions résumer l'ouvrage, qui a plus de 700 pages, ou 707, pour être précis.

Dans sa première partie, l'auteur présente l'homme et son patrimoine, celui-ci envisagé dans sa formation, son exploitation, son administration, sa transmission.

Dans la seconde, c'est le milieu matériel: habitation et aménagement intérieur, dépendances, costume, alimentation, cheptel, transports, équipement technique.

Une mine pour les étudiants, les essayistes, les écrivains penchant vers le roman historique.

L'Illettré

(1) Editions **Fides**, Montréal.

De Mère en fille — Un film d'Anne-Claire Poirier

"De Mère en fille", film audacieux d'Anne-Claire Poirier sur la maternité au Canal 3, le dimanche 6 octobre, à 23 heures.

De Mère en fille, film dramatique vécu d'A.-C. Poirier qui suit une femme tout au long des étapes de l'événement capital de sa vie: la maternité, sera présenté en grande première à la Télévision de Radio-Canada, le dimanche 6 octobre, à 23 heures.

De Mère en fille retrace l'aventure de Liette Desjardins, qui a accepté que sa vie privée, grossesse, accouchement, activités de femme, d'épouse et de mère suivent leur cours sous l'oeil de la caméra de l'Office national du film. Issu d'un scénario rédigé par Anne-Claire Poirier à partir du journal personnel tenu au cours d'une de ses grossesses (journal diffusé à l'époque sur les ondes de Radio-Canada), **De Mère en fille** est pourvu d'un commentaire et de dialogues écrits de source par la poétesse Michèle Lalonde alors qu'elle vivait la même expérience. Les caméramen Jean-Claude Labrecque et François Séguillon lui ont donné ses images belles et crues. Le monteur Marc Hébert l'a doté d'un rythme qui confine au suspense.

Le spectateur voit tout, sait tout, ressent tout. Pénètre dans l'âme d'une femme prisonnière de l'enfant à naître. Vit avec elle moments d'extase, moments d'angoisses. **De Mère en fille** délivre au monde l'expérience humaine la plus hermétique qui soit... et soulage la femme qui l'a vécue d'un lourd secret. Voit s'ouvrir devant lui les portes de la salle d'accouchement. Accouchement naturel, accouchement par césarienne: rien ne lui est épargné. Reçoit l'enfant non comme une fin, mais comme un commencement. **De Mère en fille,** c'est un film psychologique qui montre la femme aux prises avec des problèmes graves qui ont causé la ruine de bien des ménages. C'est aussi un film social qui explore, et jusqu'en Tchécoslovaquie, les solutions que l'Etat peut offrir pour réconcilier le travail de la femme avec son accomplissement fondamental sur le plan humain.

De Mère en fille opère une démystification systématique de tout ce qui touche à la femme, à qui il restitue sa réalité, son identité et sa vraie beauté par un retour brutal à la nature, le refus de toute complaisance, et l'aveu des pensées les plus secrètes.

C'est une production de l'Office national du film.

Une galerie d'art roulante

A l'exemple de la France et de l'Itaile où des salons d'art sillonnent le pays dans des trains rapides, la République fédérale possède à présent également sa galerie d'art roulante. Dans deux wagons de l'express Cologne-Dusseldorf-Hambourg-Kiel, les voyageurs peuvent depuis peu visiter une exposition qui comprend 16 peintures modernes. Les oeuvres seront remplacées chaque mois et auront été exécutées par des artistes originaires des villes situées le long du parcours.

L'instigateur de cette action est M. Mueller, le directeur du Contra-Club de Bonn. Ce dernier est devenu remarquablement vivant du fait des changements fréquents d'expositions d'art moderne dans sa galerie souterraine, où il n'est pas rare de pouvoir admirer des peintres et dessinateurs absolument inconnus, mais ne manquant pas pour autant de talent. M. Mueller a même réussi à organiser une exposition au restaurant du Parlement fédéral.

Au poste CBWFT

JEUDI 3 OCTOBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Fais ta prière Tom Dooley". Western avec Michael Landon et Jos Morrow. Une patrouille sudiste, enfoncée dans les lignes nordistes, ignore que la paix est revenue. Tom Dooley Country Boy et un soldat attaquant une diligence yankee, tuent les quatre membres de l'escorte. (Américain 1959)
9.45—Tirez au clair
10.45—Présences
11.00—Cinéma: "Climats". Etude psychologique avec Marina Vlady et Emmanuele Riva. Comme toutes les femmes inoccupées, Odile s'ennuie et gâche son mariage avec le trop sérieux Philippe. Lors d'une réception mondaine, elle fait la connaissance de François et devient sa maîtresse. Un divorce éclair laisse Philippe désemparé. (Français 1962)

VENDREDI 4 OCTOBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Prenez le volant
11.00—Cinéma: "Le naïf aux quarante enfants". Comédie de moeurs de Philippe Agostini, avec Darry Cowl, Michel Serrault et Jean Poiret. Un jeune professeur effectue sa première année d'enseignement dans un lycée de province. Ses méthodes révolutionnaires et l'intérêt qu'il porte à la jeune mère d'un de ses élèves lui attirent les foudres de l'administration et des parents d'élèves. (Français 1957)

SAMEDI 5 OCTOBRE

2.00—Les coulisses de l'exploit
3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet belles oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Jinny (C)
7.45—Cher oncle Bill (C)
8.15—Billet de faveur: "La clef". Drame de guerre de Carol Reed, avec Sophia Loren, William Holden et Trevor Howard. 1942. Un port anglais. Des remorqueurs doivent aller récupérer les cargos torpillés. Un capitaine possède un appartement légué par un camarade disparu. En cas de disparition, il doit être transmis à un autre capitaine. (Anglais 1958)
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "L'eau vive". Drame paysan de François Villiers, avec Pascale Audret, Blavette et Arius. Orpheline à dix-neuf ans, la fille d'un propriétaire terrien de la vallée de la Durance se voit brusquement entourée par la sollicitude intéressée de sa nombreuse famille fascinée par les trente millions de l'indemnité d'expropriation perçue par le défunt. (Français 1957)

DIMANCHE 6 OCTOBRE

3.00—Héritiers du christianisme
3.30—Au bout de mon âge
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Tour de terre (C)
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les beaux dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—De Mère en fille

LUNDI 7 OCTOBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Si jeunesse pouvait
6.45—Atome et Galaxies (C)
7.15—Sept au trois
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "Les mauvais coups". Drame de moeurs de François Leterrier, avec Simone Signoret, Serge Rousseau et Alexandra Stewart. Un champion de courses d'automobiles s'est retiré à la campagne avec sa femme. Celle-ci attire chez elle une jeune institutrice qui est fascinée par cette femme étrange. (Français 1962)

MARDI 8 OCTOBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Cinéma du mardi: "Les hommes ne comprendront jamais". Drame psychologique de Michael Truman, avec Corneil Borchers et Yvonne Mitchell. Un ménage allemand a adopté un jeune garçon d'un an. Dix ans plus tard, le bonheur règne dans le foyer quand une jeune Yougoslave vient réclamer l'enfant que les Allemands lui on arraché. (Anglais 1955)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Au coeur du temps (C)
11.00—Ciné-club: "La harpe de Birmanie". Poésie de Kon Ichikawa, avec R. Mikuni, S. Yasui et T. Mishabi. L'histoire se passe en 1945. Quelques jours après l'armistice, un groupe japonais qui s'apprêtait à franchir les monts birmans pour se replier vers la Thaïlande est fait prisonnier. Un soldat, qui, jusqu'alors, s'est servi de sa harpe pour renseigner ses amis, puis pour ramener la paix, accepte d'aller annoncer la reddition de son pays à une section de ses compatriotes combattant encore. (Japonais 1945)

MERCREDI 9 OCTOBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—A communiquer
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Caméra 68
11.00—Jacques Brel présente
11.30—Les incorruptibles

Chronique de CBWFT

Jeudi 3 octobre

La Soeur volante, à 7 h. 30: Soeur Bertrille découvre qu'elle peut voler grâce à un tour aérodynamique contrôlée par le relèvement de sa cornette.

Vendredi 4 octobre

Des agents très spéciaux, à 9 h.: "Le danger vient du ciel". Le docteur Cool découvre, au moyen de ses radars spéciaux, la présence d'un astéroïde qui se dirige vers la terre. Il en avise U.N.C.L.E.

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Pauline Julien reçoit Renée Claude et Tex.

Samedi 5 octobre

Jinny, à 7 h. 15: "Le tournoi de golf". Tony et Jinny se rendent au terrain de golf pour remettre les documents au général Peterson. Tony accepte l'invitation d'un professionnel à lancer quelques balles. Le général Peterson voit les beaux coups réussis par Tony et décide d'en faire son partenaire pour un tournoi.

Dimanche 6 octobre

Partout, à 4 h.: "La situation de la femme en Algérie". Reportage de l'O.R.T.F. sur la situation de la femme en Algérie, son émancipation, son égalité et son infériorité. Interviews avec une Algérienne qui tient boutique, avec une femme mariée et avec une ancienne militante FLN.

D'hier à demain, à 4 h. 30: "Nuits de Prince". Documentaire sur les réfugiés russes à Paris.

Les beaux dimanches, à 8 h. 30: "Philippe Entremont". Philippe Entremont, pianiste, joue en soliste, dirige l'orchestre et présente le concert. Au programme, des oeuvres de Mendelssohn, de Chopin, de Ravel, de Couperin et de Mozart.

Lundi 7 octobre

Les belles histoires, à 7 h. 30: "L'invention du siècle". En 1886, on parlait beaucoup du téléphone dans les pays d'en haut. Séraphin s'y intéressait fort. Il se produisit chez le curé Labelle un événement plutôt extraordinaire.

Dossier, à 10 h.: "La publicité". Réalisation de Max Cacopardo.

Mercredi 9 octobre

Le commando du désert, à 7 h. 30: "L'otage". Le commando réussit à enlever à une bande de guérilléros arabes deux captifs français, un homme et sa femme. Malheureusement, cette dernière ne peut survivre aux coups reçus. Troy prend donc comme otage une Arabe sur le point d'accoucher.

A. Searle Leach, de Winnipeg, Man., vient d'être élu président au 39e congrès annuel de la Fédération nationale tenu à Calgary, Alberta, du 29 septembre au 1er octobre 1968 et dont il était vice-président. M. Leach est président du Conseil d'administration de Federal Grain Company Limited. Ancien président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Winnipeg, M. Leach a fait partie pendant plusieurs années de la Chambre de Commerce de Winnipeg en qualité de membre du Conseil et d'administrateur. Né à Winnipeg le 4 juillet 1909, M. Leach est diplômé du Darmouth College, New Hampshire et de l'université d'Oxford. Il succède à M. W. M. Anderson.

De nouvelles directives assurent aux Canadiens le contrôle sur la radiodiffusion

OTTAWA — De nouvelles directives déterminant les conditions auxquelles doivent répondre les propriétaires d'installations de radio et de télévision au Canada sont entrées en vigueur le 20 septembre dernier.

En annonçant ces nouvelles directives, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a fait la déclaration suivante: "Ces directives constituent la première étape de l'application de la politique en matière de propriété des installations radiophoniques, qui est énoncée à l'article 2(b) de la Loi de 1968 sur la radiodiffusion, à savoir que le réseau canadien de radiodiffusion doit effectivement être possédé et contrôlé par des Canadiens pour que soit sauvegardée, enrichie et consolidée la trame culturelle, politique, sociale et économique du Canada".

Ces nouvelles directives portent que les administrateurs et les présidents des sociétés exploitant des entreprises de radiodiffusion au Canada doivent tous être Canadiens et que 80 pour cent des actions délibérantes, ainsi que 40 pour cent des immobilisations, doivent appartenir à des Canadiens.

Les directives reconnaissent qu'il faudra quelque temps aux détenteurs de licences pour se conformer à ces exigences. Elles ne s'appliquent pas aux personnes qui détenaient, au 1er avril 1968, des licences de télévision à antenne collective en vertu de la Loi sur la radio, ces personnes n'ayant pas encore de licence de radiodiffuseur. Les directives seront amplifiées plus tard pour s'appliquer à cette catégorie de radiodiffuseurs. Les détenteurs de licences de radiodiffusion auront également jusqu'au 1er septembre 1969 pour se conformer aux directives. Les requérants de nouvelles licences devront s'y conformer immédiatement.

Chronique sportive

Les Tigres auront-ils gagné quand vous lirez ces lignes en fin de semaine?

par Jacques LEMOYNE

Pour une raison que je puis difficilement expliquer, je crois que les Tigres de Détroit vont l'emporter sur les Cardinaux de St-Louis. Pourtant, les Cards devraient avoir plus d'influence sur les amateurs de baseball de la région à cause de leur affiliation d'il y a quelques saisons avec les Goldeyes de Winnipeg de la Ligue Northern. A cette époque, on prédisait régulièrement un championnat aux Cards, mais ils n'ont malheureusement jamais justifié ces prédictions. Mais maintenant qu'ils ont récolté les fruits d'un bon système de clubs-écoles ils seront sans doute favorisés pour triompher de ceux qu'ils ont battus lors des séries de 1934, alors qu'ils avaient un gagnant de 30 joutes dans leurs rangs. Et on sait que les gagnants de 30 joutes ou plus ont toujours été chanceux dans les séries mondiales.

Les Tigres ont plus de puissance au bâton que les Cards, même s'ils frappent moins régulièrement et cela me paraît important dans une courte série de sept joutes au maximum. Les Tigres gagnent des joutes à la neuvième manche et ceci est aussi un facteur de grande importance dans une série mondiale où les joutes sont serrées en général. Reconnaissons aux Cards le mérite de jouer le jeu "Wally Alston", soit de la rapidité sur les buts et des coups opportuns. Ce jeu Alston n'a pas remporté beaucoup à son créateur cette saison mais il va bien aux Cards qui ont volé pas moins de 110 buts cette saison, conduits par Lou Brock qui en a 60 au moment où je consulte les statistiques. Mais au marbre j'aime bien les chances des Tigres qui peuvent compter sur des frappeurs d'urgence comme Al Kaline et Gates Brown!

Au monticule

Contrairement à ce qu'on pourrait croire c'est au monticule que les Cards ont le meilleur sur les Tigres. Oublions Danny McLain et ses 30 victoires et regardons les chiffres. Les lanceurs des Tigres ont une moyenne de 2.68 pour les points mérités contre eux; les Cards 2.44. Les Cards ont des lanceurs de relève plus expérimentés avec Hoerner, Willis, Granger et Nelson. Et malgré tous ces chiffres, je crois encore que les Tigres ont de bonnes chances de gagner. D'abord McLain pourrait bien triompher de l'as Bob Gibson, et que dire de Lolish et de Wilson? En relève, McMahon et Sperma sont aussi des gars solides et il ne faudrait pas être surpris d'assister à des duels fort intéressants entre tous ces gars. Briles et Washburn seront d'un grand secours à Gibson mais les puissants coups des Tigres pourraient bien renverser tous les calculs.

Bien entendu que cette saison aura été celle des lanceurs et que c'est pour cela que les Cards seront favoris, et aussi à cause de leur expérience. Mais Détroit n'a pas gagné la série mondiale depuis 1934. Les joueurs sont certainement animés d'un grand désir de vaincre. Les Cards ont gagné l'an dernier. Ce ne serait pas une tragédie s'ils perdaient. On peut donc s'attendre à une lutte très serrée et passablement féroce. J'espère que Roger Maris pourra frapper au moins un coup de circuit dans cette série. Maris a connu des heures de gloire et il demeure toujours un des gars les plus sympathiques du baseball. Et si Al Kaline qui en sera à sa première série mondiale faisait de même, on aurait l'impression qu'il y a une certaine justice qui fait que les services rendus à la cause du sport ne sont pas tous oubliés. Mais dans le feu de l'action personne ne songera à remercier l'adversaire ou à l'aider: le club le plus chanceux remportera les honneurs, car rendue à ce point d'excellence peut-on dire qu'une équipe soit meilleure qu'une autre?

Encore

Je n'ai pas parlé de boxe à George Chuvalo qui est un ami personnel depuis qu'il a tenté son retour. Mais il va bien falloir que je le félicite pour sa victoire sur Manuel Ramos au Garden jeudi soir dernier. Notre compatriote a surpris les connaisseurs de boxe par les changements qu'il a apportés à son style. Mais j'aimerais bien voir s'il va continuer en ce sens si la lutte devient chaude. Je soutiens encore que si George livrait ses combats de boxe dans une cabine téléphonique qu'il gagnerait le championnat du monde, mais dans une arène, où un boxeur habile peut se mouvoir rapidement, George a besoin de s'être amélioré pour triompher des meilleurs hommes de sa classe. Il en est de même de Robert Cléroux qui revient à la boxe et qui ne se cache pas pour dire qu'il ne se bat que pour faire de l'argent. Cléroux a gagné tous ses matchs de retour, mais il devra être encore meilleur s'il veut remonter la pente et redonner au Canada un deuxième bon boxeur poids lourd.

Durant tout ce temps on se prépare et pour l'ouverture des Jeux Olympiques et pour l'ouverture de la saison de hockey. Le hockey va débuter à l'heure et à l'endroit indiqués, mais les Jeux Olympiques me paraissent sérieusement compromis par l'attitude des étudiants méxicains qui ne semblent pas réaliser tout le tort qu'ils causent à leur pays, à tous les points de vue en se laissant conduire par des éléments subversifs indésirables au possible. Il est étonnant de constater que ce sont ceux qui doivent le plus à l'Etat qui soient ceux qui se montrent les plus difficiles envers ce même Etat. Je ne vois pas ce qu'on tente de prouver en agissant ainsi, sinon que les nations sont sérieusement menacées dans leur prospérité et le bon ordre par ceux-là mêmes sur qui le pays compte le plus pour l'avenir. Que nous offrira donc cet avenir, s'il n'est fait que de revendications? Et le travail? Et les études, qu'en fait-on?

Sts-Martyrs-Canadiens

Soirée-anniversaire

C'est bien le vendredi soir 11 octobre qu'aura lieu la célébration du 7e anniversaire de la paroisse, à bord de la vedette "River Rouge". La soirée prendra forme de "Smorgasbord et Danse". Le coût des billets est de $8.00 du couple. Les membres du Club Béliveau invitent tous les paroissiens et leur promettent une soirée exceptionnelle.

L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 8 octobre, à 8 h. du soir. Des discussions en groupe traiteront de "L'éducation au point de vue Action catholique organisée".

Thé annuel et visite pastorale

Invitation très cordiale à tous les paroissiens, ainsi qu'à leurs parents et amis, d'assister au thé annuel du dimanche 13 octobre, de 2 h. à 6 h. p.m. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a manifesté l'intention de rencontrer tous les paroissiens au cours de l'après-midi.

Les dames adeptes du tricot, de la couture, enfin de tout objet fait à la main, sont priées d'offrir leurs services sans tarder.

Si vous désirez encore des billets de loterie ou si vous n'avez pas remis les billets, veuillez vous adresser à Mme Ida Gerrard, 40, chemin Humber (téléphone: 253-0765).

La vente remue-ménage annuelle, sous la direction de Mme Victor Morin, eut lieu le samedi 21 septembre. Un gros merci aux personnes qui ont donné de leur temps pour le succès de ce projet, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus profiter des aubaines.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille Joseph Saurette, éprouvée par le décès du frère de ce dernier, M. Edmond Saurette, la semaine dernière.

Malades

Prières spéciales pour les malades, Mmes Benoit Glémas, Henri Morrissette et Napoléon Goulet.

Au Cercle Molière

La réunion annuelle du Cercle Molière aura lieu lundi prochain, 9 octobre, à 8 h. du soir, en la salle du Cercle Molière au Centre Culturel de Saint-Boniface.

PONTIAC 1969



La Pontiac 1969 présente de nombreuses innovations: carrosserie entièrement redessinée; nouveau moteur V8 standard de 350 po. cu.; nouveau système de ventilation. Toutes les Pontiac sont maintenant équipées d'un système de ventilation au niveau supérieur. Les bouches qui amènent l'air sont montées aux extrémités du tableau de bord. Les déflecteurs ne sont donc plus nécessaires. Nouvelle d'importance: la partie centrale qui divise la grille est faite d'une matière souple appelée Endura, de la même couleur que la carrosserie. Cette pièce en matière amortissante protège les parties chromées de l'avant contre les petits chocs et les égratignures. Notre photo représente le coupé sport Parisienne. Les séries Strato Chief et Laurentian, les moins chères de la gamme Pontiac, sont également présentées dans le style hardtop. Le nouveau V8 standard de 350 pouces cubes développe 250 CV. Il s'ajoute au 6-cylindres standard de 155 CV encore offert cette année. Et pour la première fois, la transmission automatique à trois rapports sera disponible avec tous les moteurs.

Vacances "miniprix, tout compris et sans souci" au Club Méditerranée

Une nouvelle conception des vacances d'hiver, offerte aux Canadiens et qui est à la fois extrêmement humaine et pratique, qui leur garantit une détente parfaite, une ambiance naturelle et sociale irrésistible, une table à la pleine mesure de leurs aspirations gastronomiques, et toute une gamme de loisirs et en même temps leur fait oublier tout souci d'ordre personnel ou financier.

"Le touriste canadien-français jouit d'un maximum d'avantages à un prix global minimum, et c'est ce qui explique la vogue grandissante de cette formule de vacances d'hiver."

C'est ce que déclarait M. Michel Pairault, directeur d'Air France au Canada, en commentant le programme de vacances à quatre options fort attrayantes mis au point par cette compagnie aérienne pour le prochain hiver.

L'expérience, de préciser M. Pairault, a démontré que la formule "tout compris" plait particulièrement au touriste parce qu'il sait d'avance ce que ses vacances vont lui coûter et lui rapporter, et qu'il n'a plus à puiser constamment dans sa poche ou son porte-monnaie pour en acquitter les divers frais, pas même les pourboires, car ceux-ci sont interdits. Cette formule moderne libère le vacancier de tout souci d'ordre financier qu'occasionnent nécessairement les voyages d'affaires.

Trois "clubs" Méditerranée accueilleront les Canadiens cet hiver, grâce au programme d'Air France. Ils auront le choix entre Fort Royal, Guadeloupe, au coeur des chaudes Caraïbes, où ils pourront passer un séjour d'une semaine pour aussi peu que $385; Agadir, Marco, où ils n'auront qu'à se laisser vivre pendant deux semaines pour environ $500 et Villars, dans les Alpes Suisses, où le Club Méditerranée est merveilleusement équipé pour la pratique des sports d'hiver et les divertissements d'après-ski.

Mais ce n'est pas tout: Air France a aussi pensé à ceux qu'attire particulièrement une croisière aux Antilles. En quelques heures, les jets les conduiront à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, où ils embarqueront sur le M/S Dalmatia, paquebot ultra moderne, construit en 1965, muni de stabilisateurs et entièrement climatisé à bord duquel tout a été prévu: spacieuse piscine, divertissements variés, cuisine délicieuse, etc., pour rendre le séjour des passagers gai et agréable entre chacune des escales... et quelles escales! La Guaira, Curaçao, Trinidad, Barbade, Santa Lucia et la Martinique.

Cette croisière air-mer ne coûte que $382 et comprend, comme les autres options, le transport aérien, une cabine avec tout le confort, des menus incomparables, les spectacles et des activités sportives, récréatives et culturelles.

Dans les clubs Méditerranée de Fort Royal, d'Agadir et de Villars, on va même jusqu'à inclure les vins à volonté aux repas et les pourboires.

Enfin, pour le summum de l'exotisme, Air France propose le Club Méditerranée dans le décor de rêve des mers du Sud, à Tahiti.

Selon M. Pairault, les témoignages des Canadiens qui sont déjà allés passer leurs vacances d'hiver à Agadir, démontrent que la formule "miniprix, tout compris et sans souci" est idéale pour l'homme d'affaires, l'homme de sciences ou l'homme de lettres en quête d'une véritable rupture avec le rythme harassant de la vie citadine tout comme pour la femme de carrière et la secrétaire.

Le directeur d'Air France rappelle au public francophone que toutes les agences de voyages sont en mesure de lui fournir tous les détails nécessaires sur ces vacances d'hiver idéales offertes maintenant à des conditions exceptionnellement avantageuses et qu'ils s'occuperont de faire toutes les réservations conformément aux préférences des vacanciers.

L'Association des Dames Libérales de Saint-Boniface fête son 40e anniversaire

L'assemblée annuelle de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface eut lieu le 26 septembre dernier au Centre Culturel de St-Boniface.

La présidente, Mme Arthur Lévêque, donna son rapport annuel en soulignant les principales activités sociales de l'année, entre autres, le banquet de la Conférence de l'Ouest, les réceptions en l'honneur de la présidente nationale, Mme Earle McDonald, de l'honorable Judy LaMarsh, et d'une autre à titre d'invitées du député, M. Laurent Desjardins, marquant l'ouverture de la Législature manitobaine.

Durant le cours de l'année, l'Association délégua la présidente à la convention pour la Chêferie Libérale à Ottawa.

Suivant l'assemblée régulière, Mme Walter A. Leslie donna un résumé très à point et de mémoire, de l'Association depuis ses débuts, et on entra ensuite dans la partie sociale de la soirée qui débuta par quelques mots de la part de Mme Joseph Guay, épouse du député au fédéral.

Puis, Mme Gildas Molgat présenta un bouquet de roses à Mme John Caswell Davis, membre à vie du parti libéral aux niveaux national et provincial. Ensuite, les personnes suivantes reçurent un bouquet de corsage: Mme W. A. Leslie, membre à vie de l'Association provinciale et de St-Boniface et deux fois présidente; Mme Alexander Tod, membre à vie de l'Association provinciale; Mme Ernest Gagnon, membre à vie de l'Association de St-Boniface; et les présidentes antérieures de l'Association: Mmes J. C. Mouard, B. R. Wolfe, Frank Druwé, W. G. Moody, Arthur Lévêque et la nouvelle présidente, Mlle Thérèse Lagimodière. Un certificat de membre à vie fut également présenté à Mme A.-M. LeMaire.

Le point culminant de la soirée fut sans aucun doute la lecture d'un télégramme de félicitations de la part du premier ministre, M. P. Elliott Trudeau, ainsi que du ministre James Richardson.

Mme Moody présenta ensuite à Mme Lévêque, présidente sortant de charge, une cuillère-souvenir dûment engravée, ainsi qu'une réplique de la charrette de la Rivière Rouge, en reconnaissance pour les services innombrables qu'elle a rendus à l'Association au cours de ces deux dernières années spécialement.

Mme Laurent Desjardins versa le thé et on fit honneur à un gâteau-anniversaire décoré pour l'occasion. Le député provincial, M. L. Desjardins, assistait à titre d'invité, ainsi que bon nombre des époux des dames membres de l'Association.

Les membres de l'Exécutif élus pour 1968-69 sont les suivants: présidente, Mlle Thérèse Lagimodière; présidente sortant de charge, Mme Arthur Lévêque; 1ère vice-présidente, Mme B. R. Wolfe; 2e vice-présidente, Mme Claude Couture; secrétaire-archiviste, Mme F. Appelmans; secrétaire-correspondante, Mme A. E. Davis; trésorière, Mme G.-J. Privé; recrutement, M. Paul Boulet; recrutement, Mme Paul Boulet; publicité, Mme F. Ayotte; législation, Mme A. DeBaets; goûter, Mme A. Ayotte; visites aux malades, Mme M. Dheere.

A l'Office catéchétique de Saint-Boniface

Initiation aux nouveaux manuels de catéchèse

Le 21 septembre dernier, l'Office catéchétique de Saint-Boniface tenait à l'école Louis-Riel une première session d'initiation aux nouveaux manuels de catéchèse qui sont entrés en vigueur en septembre. Cent vingt-trois enseignants et prêtres s'étaient inscrits à ces cours qui durèrent presque toute la journée du samedi.

Cependant, à cause de l'abondance de matière, la session ne put que toucher aux grandes lignes du programme des différents niveaux, ainsi qu'aux divers instruments qui peuvent être utilisés dans la présentation de la catéchèse.

Il est prévu que d'autres sessions suivront dans un avenir assez rapproché.

Précieux-Sang

Visiteurs

M. l'abbé Louis-Joseph Ferland, Mlle G. Carriseau et M. le juge Philippe Ferland, de la province de Québec, M. Paul Marcoux, de Vancouver, M. Elie Richard, de Californie, M. et Mme Arthur Belmore, de Floride, ont visité M. et Mme Sauveur Ferland, de la rue Horace.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Joseph-P. Guay, député, St-Boniface, du 4 octobre.

M. Roland Jamault, Notre-Dame-de-Lourdes, du 7 octobre.

M. Denis-F. Bohémier, Lorette, du 8 octobre.

M. Raymond Rondeau, St-Léon, du 9 octobre.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, du 10 octobre.

M. Lucien-G. Rivard, St-Eustache, du 10 octobre.

M. l'abbé Bernard Bélanger, St-Vital, du 11 octobre.

La L.F.C. de la paroisse basilique

Remerciements

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique désire remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la soirée "Vins et Fromages".

Nos remerciements s'adressent tout spécialement aux deux dévouées hôtesses, Mmes Jean-Marie Huot et Frederick Savage, qui ont donné sans compter de leur temps dans la préparation et la mise à exécution de ce projet.

Merci à M. Jos. Chaput, de l'épicerie Frères Chaput, à M. Léo Noonan, du magasin Safeway, à l'entreprise Pelland Catering, à M. Léo Collette, au magasin Dominion, à la compagnie Willard's Chocolates, à Park Florists pour leur arrangement de fleurs, aux religieuses qui aidèrent à la décoration de la salle académique, à la compagnie Medo-Land, à Mlle M.-S. Boulet pour le divertissement musical apporté pendant la soirée, enfin à ceux qui se sont occupés de la vente des billets ou qui recevaient à l'entrée, aux autres qui servaient aux tables ou qui aidaient à la cuisine, à celles qui adressèrent les invitations, etc. A tous et à chacun, merci!

Nouvel appel

Il y a une date, celle du mardi soir 8 octobre, que la L.F.C. de la paroisse basilique aimerait vous rappeler. Ce soir-là, au Centre Culturel, à 8 heures, s'est notre shower pour l'église.

Comme pour une soirée en l'honneur d'une future mariée, les dames offrent chacune un cadeau. Les objets et articles ainsi recueillis sont par la suite remis au comité en charge du bazar pour les pauvres.

Nous avons besoin de tout: tricots, travaux de couture ou de fantaisie, tabliers, articles ménagers, bibelots, serviettes, essuie-mains, linge de bébé, produits de beauté, bijoux pour les adolescentes, etc.

N'enveloppez pas, s'il vous plait, vos cadeaux cette année. Etiquettez-les d'un prix d'achat raisonnable; cela nous rendrait service. On apprécierait également si chaque dame apportait ce soir-là une ou plusieurs grandes boites de carton où tous nos "trésors" pourraient être remisés jusqu'au jour du bazar.

L'an dernier, une contribution très appréciable fut le résultat d'une soirée de ce genre. Nous espérons que cette année encore (et plus que jamais vu la perte totale qu'a subi le Service Social avec l'incendie de la cathédrale) les dames seront généreuses.

Un léger goûter sera servi en fin de soirée. Donc, c'est mardi soir 8 octobre, à 8 heures, au Centre Culturel qu'aura lieu le shower pour l'église. Bienvenue à toutes.

Presse et publicité

AVIS AUX JEUNES

A compter du 16 octobre, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE publiera une fois par mois une section spéciale destinée aux jeunes (étudiants ou travailleurs) du Manitoba français.

Tous les jeunes, tant des régions rurales que de la ville, sont invités à participer à cette section en y envoyant leurs opinions ou des articles.

Une équipe d'étudiants de Saint-Boniface s'occupe de la préparation de ces pages, la Rédaction s'occupant seulement des dernières corrections de détail.

Les jeunes sont priés d'adresser leurs articles ou lettres à:

"L'Aube à l'envers"
a/s La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS EN MARGE D'UN RÈGLEMENT DEVANT ÊTRE SOUMIS AU VOTE DES ÉLECTEURS DE LA CITÉ DE ST-BONIFACE

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT CINQUANTE MILLE ($250,000.00) dollars pour l'érection et l'aménagement d'un poste central d'incendie, et d'un autre poste pour la région de Windsor Park, et l'émission de débentures à cet effet.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 4772) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu de la Section 548 de la Charte de St-Boniface, soit Cap. 68 S.M. 1953, et amendements, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon ladite Charte de St-Boniface, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 4772 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de DEUX CENT CINQUANTE MILLE ($250,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour l'érection et l'aménagement d'un poste central d'incendie, et d'un autre poste pour la région de Windsor Park, au coût global de DEUX CENT CINQUANTE MILLE ($250,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement aura lieu le MERCREDI VINGT-TROIS OCTOBRE, A.D. 1968, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, heure avancée, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ÉLECTORALES

QUARTIER No 1
Sub. Elec. No 1 — Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale
No 2 — Institut Collégial Nelson McIntyre — 188, chemin Ste-Marie
No 3 — Salle Paroissiale de St. Philip's — Taché et Eugénie

QUARTIER No 2
Sub. Elec. No 4 — Salle Paroissiale de Holy Cross — 252, rue Dubuc
No 5 — Gymnase de Holy Cross — 290, rue Dubuc
No 6 — Ecole Archwood — 800, rue Archibald
No 7 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald
No 8 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
No 9 — Salle Paroissiale SS. Pierre et Paul — 390, rue Marion

QUARTIER No 3
Sub. Elec. No 10 — Eglise Presbytérienne de Norwood — Kitson et Traverse
No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau
No 13 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale

QUARTIER No 4
Sub. Elec. No 14 — L'Hôtel de Ville — 219, boulevard Provencher
No 16 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons
No 17 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
No 18 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald

QUARTIER No 5
Sub. Elec. No 19 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 843 Autumnwood Drive
No 21 — Ecole Frontenac — 966 Autumnwood Drive
No 22 — Gymnase de l'Ecole Prendergast — Autumnwood Drive
No 23 — Ecole Howden — 150, chemin Howden

QUARTIER No 6
Sub. Elec. No 24 — Ecole Supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood
No 25 — Ecole Général Vanier — 18, boulevard Lomond
No 26 — Ecole J. G. Van Belleghem — 10, chemin Vermillion

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives—dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press' et "Winnipeg Tribune", et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins du comptage final des votes, et une personne qui pourra représenter les intéressés à chacun des bureaux du scrutin.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1968.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Mariages

Au Manitoba

HAYWOOD —

Danais-Bazin

Le samedi 20 juillet, en l'église de Haywood, M. l'abbé J. Jolicoeur bénissait le mariage de Mlle Denise Bazin, fille de M. et Mme Romain Bazin, de Haywood, à M. Denis Danais, fils de M. et Mme Raymond Danais, de St-Claude.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de taffetas recouverte de tulle, garnie d'appliques de dentelle et rehaussée d'une longue traîne de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses rouges confectionné par la mère de la mariée. M. Danais accompagnait son fils à l'autel, et Marial et Eugène Bazin, frères de la mariée, servaient au choeur.

M. Louis Arbez, cousin de la mariée, interpréta quelques cantiques durant la cérémonie. Mme Lucette Jobin, amie intime de la mariée, touchait l'orgue.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Odile Bazin, de Whitehorse, Yukon, soeur de la mariée, et Simone Ricard, cousine du marié, de St-Claude, portaient des toilettes jaunes et des bouquets de roses roses. Elles étaient accompagnées de MM. Hugh Green, cousin du marié, de Roselles, et Léo Bazin, frère de la mariée, de Haywood.

Une soirée dansante eut lieu à la salle paroissiale où un grand nombre de parents et d'amis se divertit au son de la musique par l'orchestre Ambrose et Godard, de Rathwell.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume limon et accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Rathwell.

* * *

STE-AGATHE —

Courcelles-Verrier

Le samedi 14 septembre, à 3 h. de l'après-midi, M. Léo Courcelles, fils de M. et Mme Joseph-Aimé Courcelles, unissait sa destinée à celle de Mlle Louise Verrier, fille de Mme Marthe Verrier, dans l'église du Précieux-Sang à St-Boniface. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., officiait, assisté de deux neveux du marié, Guy et Marc Courcelles. MM. Pierre Courcelles et Denis Verrier, frères des mariés, agissaient comme huissiers. Le frère aîné de la mariée, M. Jean Verrier, servait de témoin à sa soeur. M. J.-A. Courcelles accompagnait son fils.

La mariée était vêtue d'une longue robe de crêpe blanc recouvert d'un manteau à traîne avec manches trois quarts et garni de dentelle. Son voile court, avec bordure argentée, était retenu par des fleurs de tulle. Elle tenait un bouquet de glaïeuls blancs et de roses rouges.

Mme Marie Lapalisse, soeur de la mariée, était dame d'honneur, accompagnée de son mari, Eugène, tandis que Mlle Rita Courcelles, soeur du marié, accompagnée d'un cousin, M. Michel Courcelles, était demoiselle d'honneur. La gentille, Suzanne Verrier, nièce de la mariée, agissait comme bouquetière et le petit page, Raymond Courcelles, neveu du marié, portait les anneaux sur un petit coussin de satin blanc. Les dame et demoiselle d'honneur revêtaient de longues robes de dentelle vert pâle sur taffetas. Elles portaient des paniers d'oeillets blancs.

La mère de la mariée avait pour l'occasion un ensemble bleu vert avec bouquet de corsage de roses jaunes et accessoires bruns. La mère du marié portait une robe de brocart beige, bouquet de corsage de roses rouges et accessoires bruns.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège se rendirent à la salle paroissiale de Ste-Agathe où se réunissaient une centaine de parents pour le souper. Le R. F. Louis Courcelles, cousin du marié, était maître de cérémonies. Le toast fut présenté par M. Denis Verrier, frère de la mariée. Parents et amis se rassemblèrent ensuite pour une soirée dansante au son de l'orchestre de M. Isidore Courcelles.

Pour le voyage de noces, la mariée était vêtue d'un costume en lainage rouge cerise avec bouquet de corsage d'oeillets blancs et accessoires noirs. Les nouveaux époux résideront à Ste-Agathe, sur la ferme paternelle.

* * *

LORETTE —

Bohémier-Manaigre

Le samedi 21 septembre, en l'église de Lorette, M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Rolande Manaigre, fille de feus Joseph-H. Manaigre et Géralda Champagne, à M. Gérard Bohémier, fils de M. et Mme Ephrem Bohémier, de St-Vital. Mlle Suzanne Jeanson exécuta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteus.

La mariée fit son entrée au bras de son frère, M. Louis Manaigre. Elle était ravissante dans sa robe de satin avec traîne recouverte de dentelle. Son voile court était retenu par un diadème de perles et son bouquet se composait de roses rouges. Le marié était accompagné de son père.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Pauline Manaigre et Georgette Rivard, soeur et amie de la mariée, portaient de longues robes de taffetas rose recouvertes de dentelle et portaient des bouquets de lis blancs. Elles étaient accompagnées de MM. Donat Labossière et Gérald Rosière.

Un succulent repas, suivi d'une soirée dansante, fut servi à la salle paroissiale à 80 invités. M. Donat Labossière agissait comme maître de cérémonies.

Le jeune couple partit ensuite pour un voyage de noces. Pour cette occasion, la mariée revêtait un costume en brocart jaune. A leur retour, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

* * *

LAURIER —

Collette-Délaurier

Le samedi 28 septembre, Mlle Henriette Délaurier, de la paroisse, épousait M. Richard Collette, de Morris. MM. Roger Courège et Gilbert Ayotte, Mlle Jeannine Collette et Mme Marie Courège servaient comme témoins.

La réception se fit en la salle du village et fut suivie d'une soirée dansante à laquelle participèrent de nombreux parents et amis.

* * *

En Saskatchewan

REGINA —

Chrispen-De Laforest

Le 17 août, en l'église St-Jean-Baptiste de Regina, le R. P. Marius Bédard bénissait le mariage de Mlle Georgette De Laforest, fille de M. et Mme Gérard De Laforest, de Regina, à M. Larry Chrispen, fils de M. et Mme B. D. Chrispen, de Prince-Albert. Mme Sharon Edwards touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa robe blanche en poult-de-charme recouverte d'un manteau de dentelle Chantilly. Son voile était retenu par des fleurs blanches. Son bouquet se composait de roses roses.

La dame d'honneur, Mme Léonard Carlson, amie de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette et Andrea De Laforest, soeurs de la mariée, portaient des robes longues en dentelle rose et des coiffures de même teinte. Elles portaient des bouquets de roses blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Ken Brown, Bart Beard et John Duncan. La jeune Viviane Dureau agissait comme bouquetière, et le jeune Harvey Boutin portait les anneaux. MM. Albert De Laforest et Rod Hipzs agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe rose foncé et un bouquet de corsage de fleurs rose pâle. La mère du marié portait une robe bleue et un bouquet de corsage de roses jaunes.

Un succulent banquet, suivi d'une soirée dansante, fut servi par les dames de la paroisse St-Jean-Baptiste.

M. et Mme Larry Chrispen résident à Beauval, Sask., où ils enseignent à une école indienne.

* * *

ST-FRONT —

Nivon-Zenner

L'église de St-Front fut témoin d'un échange d'anneaux lorsque le R. P. Gérard Le Strat, O.M.I., de Ste-Amélie, Man., bénissait le mariage de Mlle Valérie Zenner, fille de M. et Mme Frank Zenner, de Naicam, à M. Aurèle Nivon, son cousin et fils de M. et Mme Noël Nivon, de St-Front. Les jeunes André et Raymond Baril servaient au choeur. Le Père Le Strat donna l'homélie de circonstance. MM. Ronald Piamondon, cousin du marié, et Lyn Zenner, frère de la mariée, agissaient comme huissiers. Mme Marilyn Bussière touchait l'orgue, et la chorale de St-Front fit entendre des cantiques en français et en anglais.

La mariée entra à l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie, genre fourreau, avec longue traîne partant de la taille empire. Son voile bouffant était retenu par une couronne de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Gisèle Nivon, soeur du marié, Sharon Zenner et Judy Morin, soeur et nièce de la mariée, portaient des toilettes identiques en poult-de-soie bleu, genre fourreau, avec capes de tulle de nylon. Leurs bouquets se composaient de fleurs variées. Elles étaient accompagnées de MM. Roger Thévenot, Russell Plamondon et Mervin Robley.

Un banquet pour 149 invités fut servi au sous-sol de l'église par les Dames de Ste-Anne. Mlles Christine Plamondon et Odette Auriat s'occupaient du livre des invités et épinglaient une fleur à chaque invité. M. Aurèle Dufault était maître de cérémonies, tandis que M. Earl Zenner proposa le toast à la mariée, auquel le marié répondit. Une soirée dansante suivit à la salle d'Archerwill, au son de l'orchestre de M. Henri Basset, fils, de Peterson.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Jasper Park, Banff, Lake Louise et Calgary. A leur retour, ils établiront résidence à St-Front.

* * *

ZENON PARK —

Werstiuk-Courteau

Le samedi 31 août, à 3 h. de l'après-midi, en la cathédrale St-Joseph d'Edmonton, Alta, Mlle Rita Courteau, fille de M. et Mme Jean-L. Courteau, de Zenon Park, unissait sa destinée à celle de M. Alec Werstiuk, fils de M. et Mme William J. Werstiuk, de Vilna, Alta. M. l'abbé J. Tory bénit leur union et célébra la messe.

La mariée entra au bras de son père et le marié était accompagné de son père. Trois demoiselles d'honneur formaient aussi le cortège nuptial. Durant la cérémonie religieuse, M. Paul-Emile Arès, ténor, chanta des cantiques appropriés.

La messe fut suivie d'une réception à la salle Ponderosa et d'un souper pour plus de 125 invités. Au cours de la soirée, une foule de parents et d'amis vinrent féliciter les nouveaux mariés qui partaient le lendemain pour un voyage de noces en Arizona, E.-U.

Les personnes de la localité qui se rendirent à Edmonton pour ce mariage furent, outre M. et Mme Jean-L. Courteau et leurs trois enfants, Murielle, Estelle et René, M. et Mme Raymond Courteau, grands-parents, Mlles Lucille et Pauline Chabot, M. Paul Poulin, M. Georges Arès et Mlle Yvette Dion. De l'extérieur on remarquait M. le Dr et Mme André Courteau, de Swift Current, MM. et Mmes Gérard Courteau et W. Stanlowski, de Moose Jaw, M. et Mme Denis Moyen, de Calgary, Alta, MM. et Mmes Pierre Courteau et George Woods, de Prince-Albert, M. Alphée Poulin, de Muenster, M. le Dr et Mme Jean-L. Arès, de Wainright, Alta. D'Edmonton, étaient aussi présents, soit à l'église, à la réception ou à la soirée, M. le Dr et Mme L.-Aimé Arès, MM. et Mmes Laurent Courteau, Lucien et Léo Moyen et Paul Mousseau, Mlles Jacqueline et Jeannette Arès, M. et Mme Richard Arès, MM. Paul-Emile Arès, René et Bertrand Moyen, MM. et Mmes Robert et Lauréat Hudon, Raymond Poulin, Wilfrid Leblanc, Maurice et Arthur Bussière, A. E. Hittinger et Denis Archer, la Rév. Sr Angèle Fortier, Mlles Laurette et Jeannette Vigeant, MM. Victor et Omer Moyen, Rupert Leblanc, Lucien Poulin, Ronald Vigeant et Paul Denis et Mlle Irène Poulin.

M. et Mme Roland St-Amand, de Prince George, C.-B., oncle et tante de la mariée, firent le voyage en auto pour cette journée mémorable. Un bon nombre de parents et d'amis du marié vinrent de Vilna, Alta, pour toutes les cérémonies de ce mariage.

Les nouveaux mariés résideront à Edmonton où le marié est contremaître pour une compagnie de construction.

Décès

Au Manitoba

N.-D.-DE-LOURDES —

M. Antoine Dupasquier

Le vendredi 20 septembre est décédé à sa résidence, M. Antoine Dupasquier, âgé de 69 ans. Né le 16 juillet 1899 à Notre-Dame-de-Lourdes, il épousait Mlle Oliva Lesage le mercredi 20 octobre 1920, et Mme Marie Préjet, en secondes noces, le 9 juillet 1968.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; quatre fils, Robert, Henri et Roméo, de Chicago, et Maurice, de Notre-Dame-de-Lourdes; quatre frères, Louis, de Notre-Dame-de-Lourdes, Benoit, de Somerset, Joseph et Léon, d'Oregon; trois soeurs, Anna (Mme Albert Jacquiard), de Vancouver, Germaine (Mme Jean Labossière), de Toronto, et Marthe (Mme Alvin Romo), d'Oregon, et seize petits-enfants. Trois décès avaient désolé ses dernières années: celui de sa bru, Mme Henri Dupasquier (née Alice Landreville), le 6 août 1965; celui de son fils, Aurèle, le 16 avril 1966, et celui de son épouse, Oliva, le 8 mars 1967.

Les prières ont été récitées à partir de 4 h. de l'après-midi, le dimanche 22 septembre. Le service funèbre a été chanté en l'église paroissiale le lundi 23 septembre, à 10 h. 30 du matin, par M. l'abbé Lucien Roy, curé. Prenaient place au choeur: M. l'abbé Réginald Prescott et le R. P. Simon Nivon. Parmi les servants de messe on remarquait deux petits-fils du défunt, Albert et Keith Dupasquier. Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale.

Six Frères Chevaliers agissaient comme porteurs honoraires: MM. Marcel Roch, Albert Augert, Jean-Baptiste Bazinet, Raphaël Vuignier, Marcel Delaquis et Louis Chabbert, fils. Les porteurs actifs étaient MM. Constant Dupasquier, Joseph Pittet, Joachim Dupasquier, Albert Fleury, Roméo et Roland Lesage, tous neveux du défunt. Deux Frères Chevaliers, M. Jean Mabon et Josaphat LeNéal, firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

* * *

HAYWOOD —

M. Eugène Fay

Le dimanche 15 juin est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Eugène Fay, âgé de 70 ans. Il naquit à Jarrier, en Savoie, France. Son épouse, née Marie Laurent, l'avait précédé dans la tombe il y a plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Emile, de St-Claude; une fille, Mme Odile Bradley, d'East Kildonan; sept petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. Jolicoeur. Les porteurs étaient MM. Amédée Picton, François de Rocquigny, Joseph Allec, Joseph Rey, Eugène Souque et Roger Perreault.

* * *

LORETTE —

M. Charles Lavallée

M. Charles Lavallée est décédé le 18 septembre à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 81 ans. Né à St-Cuthbert, Qué., M. Lavallée vint à Lorette avec ses parents qui figuraient parmi les colons. Il épousa Mlle Mathilde Désorcy en 1915 et demeura sur la ferme, qu'il hérita de ses parents, jusqu'au temps de sa retraite. Depuis quelques années il vivait au village avec son fils, Donat.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Donat et Roméo; trois filles, Mme F. Lussier (Lorenza), de Mariapolis, Mme Maria Landry, de St-Boniface, et Mme Adrien Dupuis (Anna), de Lorette; 23 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Lorette une heure avant les funérailles qui eurent lieu le samedi 21 septembre, à 10 h. du matin. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé H. Perron, curé, assisté de Mgr Charles Désorcy, neveu du défunt. Les religieuses firent les frais du chant. Les porteurs étaient tous des petits-fils: MM. Lionel Lussier, Claude Dupuis, André Landry, Paul Lelièvre, Marcel Prairie et Louis Désorcy. Firent la quête: MM. René Fillion et Claudette Fréchette, petits-fils.

La Ligue des Femmes Catholiques servit le goûter à la salle paroissiale pour les parents et amis de la famille.

* * *

En Saskatchewan

ST-FRONT —

Mme Germain Hurion

Le décès de Mme Germain Hurion, née Rose Basset, cause à tous ceux qui l'ont connue un profond chagrin. Elle rendait son âme à Dieu le mercredi 4 septembre, à l'hôpital de Rose Valley, à l'âge de 67 ans et 10 mois. Mme Hurion était une personne dévouée envers sa famille et son prochain et toujours prête à rendre service aux moins fortunés.

Les prières furent récitées le jeudi soir 5 septembre dans l'église de St-Front et, le lendemain, à 10 h. du matin, une messe de Requiem fut chantée par le R. P. U. Dubois, P.S.M. M. Auguste Syrenne lut l'épître, Mme Marilyn Bussière touchait l'orgue et la chorale de la paroisse fit les frais du chant. Parents et amis étaient venus d'un peu partout pour prouver la grande estime dont jouissait parmi tous Mme Hurion.

Née à St-Claude, Man., elle vint avec ses parents à St-Front en 1911 et, encore jeune, elle connut la vie dure des pionniers. Elle épousa M. Germain Hurion le 19 janvier 1921 et ils s'établirent sur une ferme où elle demeura jusqu'à sa mort. Mme Hurion était aussi membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, une fille, Germaine (Mme Paul Dubreuil), de Rose Valley; deux fils, Fernand, de Choiceland, et Gérard, de Rose Valley; huit petits-enfants; une soeur, Marie (Mme Alexis Fagnou), de St-Brieux; deux frères, Henri, de Peterson, et Joseph, de St-Front.

Les porteuses honoraires furent Mmes Marie Dubreuil, Madeleine Oleksin, Anne Sobchyshin, Alice Cowell et Angeline Samson; les porteurs actifs, MM. Norman Dewhurst, John Sobchyshin, Jack Cowell, Fernand Roufosse, Aimé-P. Prévost et Emile Samson. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Front où la défunte repose près de ses parents.

Au retour du cimetière, un grand nombre de personnes se rendit à la demeure de M. et Mme Paul Dubreuil pour un goûter.

Parmi les parents venus de loin pour assister aux funérailles de Mme Hurion on remarquait M. Menri Basset, père, MM. et Mmes Henri et Joseph Basset, Mmes Isabelle Basset et Jeanne Dauvin, tous de Peterson; M. et Mme Victor Pitchko, de Viscount; MM. et Mmes Alexis Fagnou et Paul Thomas, de St-Brieux.

* * *

ZENON PARK —

M. Roch Fortier

Le mardi 3 septembre est décédé à l'hôpital Notre-Dame de la localité, M. Roch Fortier, âgé de 72 ans. La dépouille mortelle fut exposée en la sacristie de l'église locale le jeudi 5 septembre, où parents et amis se firent un devoir de venir prier auprès du cercueil. Le service fut chanté en l'église paroissiale le vendredi 6 septembre par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Alcide Meilleur, Albert Toupin, Maurice et Eugène Beauchesne, Albert et Charles Soucy. M. N. Meilleur portait la croix.

M. R. Fortier naquit à St-Léon, Man., et épousa Mlle Eliza Gour, de cette même province, décédée en 1939. Avec sa famille, il vint dans la localité en 1929, et pendant 25 années il fut agent de l'élévateur "United Grain Growers", s'occupant en même temps de la culture d'une terre et autres terrains.

Quelques années après le décès de sa première épouse, il épousa Mme Angélina Toupin, de la paroisse, et étant retirés tous deux, ils habitèrent un logis au Foyer Notre-Dame. Après le décès de cette dernière, il y a trois ans, il épousa, en 1967, Mme Lumina Beauchesne, une des pionnières du district. Elle lui survit, de même que quatre enfants que lui donna sa première épouse: Henri et René, du village, Aimé, de Calgary, Alta, et Mme Jeanne Meilleur, de St-Vital, Man.; trois soeurs, Mme Anne Landry, Léona et Rosa, de Somerset, Man.; six frères, Lucien, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., David, de Winnipeg, Léo et Alphonse, de Somerset, Benoît et Rosaire, de St-Léon.

Firent le voyage en autos pour se rendre aux funérailles: MM. et Mmes Léo et Benoît Fortier, Mme Anne-Marie Fortier et M. Denis Fortier. D'autres parents étant venus du Manitoba rendirent visite au malade alors qu'il était hospitalisé. Sont aussi venus de l'extérieur pour les funérailles: les Rév. Srs Léna Beauchesne, de Trochu, Alta, Diana Beauchesne, de Végreville, Alta, Marie-Louise Beauchesne, de Saskatoon, accompagnée de Soeur Mariette Rivard, Mme Germaine (Beauchesne) Johnson, de Shaunavon, accompagnée de son fils, Donald, MM. Henri Beauchesne, de Lloydminster, Sask., Eugène et sa fille, Thérèse, de Prince-Albert, Maurice et son fils, Laurent, de Tisdale, MM. et Mmes Charles Soucy, de Santa Monica, Cal., Albert Toupin, de St-Boniface, Man., Alcide Meilleur, de St-Vital, et Mme Elisabeth Toupin-Coscarth, de Prince-Albert. Parmi d'autres proches parents on remarquait MM. et Mmes Albert Soucy et Clément Valois.

Au cours d'une tournée qu'il effectua cet été dans le sud-ouest de la province, M. Walter Weir, premier ministre du Manitoba, visita le Foyer Notre-Dame et l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. On le voit ci-dessus (à gauche) en compagnie de Mme Thelma Forbes, qui était alors ministre des Affaires municipales, de M. Frank Lesage et de M. Marcel Roch, maire de Notre-Dame-de-Lourdes. Durant sa visite, M. Weir tint une réunion avec les administrateurs du Foyer et de l'hôpital.

A propos de l'encyclique . . .

(Suite de la première page)

diation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à sa fin qui est Dieu." (n. 8, 9)

"Toutefois, précise la déclaration des évêques, cela n'exempte personne de la responsabilité de former sa conscience selon les valeurs et les principes vraiment chrétiens." (n. 10)

Une conscience formée à la lumière du Magistère

Après avoir rappelé que "la vraie liberté de conscience ne consiste pas à agir à sa guise, mais à suivre la dictée d'une conscience bien formée", et que dans l'Eglise le magistère est l'interprète autorisé de la loi divine, les évêques concluent: "Aujourd'hui, le Saint-Père vient de se prononcer sur les moyens qu'il juge moralement bons pour harmoniser l'amour conjugal avec la paternité responsable. Les chrétiens doivent examiner en toute loyauté leur réaction sur ce qu'il a dit". (n. 13)

Les difficultés propres à la mentalité empirique et scientifique de notre époque

Cependant, les évêques reconnaissent que "des hommes de science et de haute culture, formés au mode de pensée empirique et scientifique de notre époque", éprouvent beaucoup de difficulté à donner leur assentiment aux "arguments et aux fondements rationnels de l'encyclique". Au sujet de ces catholiques qui "ne rejettent aucun point de foi divine ou catholique, ni le principe de l'autorité dans l'Eglise", les évêques affirment "qu'ils ne devraient pas être considérés ni se considérer comme séparés de l'ensemble des fidèles".

"Mais ils devraient se rappeler, ajoutent encore les évêques, qu'ils demeureront de bonne foi à condition d'examiner soigneusement les motifs qui les portent à suspendre leur assentiment et de continuer leur recherche pour comprendre et approfondir l'enseignement de l'Eglise." (n. 17)

Orientations pastorales préliminaires

S'adressant ensuite plus particulièrement aux "prêtres et à tous ceux qui peuvent être appelés à devenir les guides ou les conseillers des consciences", l'épiscopat canadien rappelle l'approche sacramentelle positive qui se dégage des directives pastorales données par Paul VI dans l'encyclique.

Ne pouvant entrer immédiatement dans beaucoup de détails, les évêques se contentent d'énoncer le "climat général" dans lequel confesseur et conseiller doivent travailler. D'autres orientations plus détaillées seront données plus tard.

"Ayant donné une orientation préliminaire, a expliqué Mgr De Roo, maintenant nous allons engager un dialogue à fond et une recherche où nous convions tout le monde, les gens de la presse, de la science, pasteurs, peuple entier, pour qu'ensemble nous trouvions des orientations précises pour le détail."

Invitation à une action d'ensemble

Enfin, dans un avant-dernier paragraphe intitulé de façon très générale et vaste "Pastorale et Action familiale", les évêques lancent une invitation à tous "de se mettre à l'oeuvre sur un sujet aussi profond, complexe, difficile", selon l'expression même de Mgr De Roo. "Il n'y a aucune solution à tous ces problèmes (de régulation de la natalité), a commenté l'évêque de Victoria, qui ne comporte une transformation complète de la société. On a voulu tellement insister sur les problèmes des individus, a-t-il déclaré, qu'on ne fait pas attention aux problèmes qui causent les problèmes de l'individu", c'est-à-dire tout le contexte social.

St-Norbert

Réunion de l'Amicale

Le dimanche 22 septembre, les membres de l'Amicale tenaient leur réunion régulière pour l'année 1968 au couvent de St-Norbert. Les membres de l'exécutif, sous la présidence de Mme Armand LaFlèche, avaient spécialement choisi cette occasion pour rendre hommage à Mme P. Lemaire, présidente de 1957 à 1968.

Mme la présidente rapporta que le passage de Mme Lemaire ne fut pas inaperçu. Sa compréhension, ses aptitudes, son amour, sa charité et son zèle révélèrent tout un passé. C'est à ce sujet que Mme LaFlèche, par une délicate attention, fit une mise au point des recherches et démarches de Mme Lemaire auprès des autorités, en particulier de Son Exc. Mgr M. Baudoux et des autorités municipales, afin de sauvegarder l'antique et historique chapelle de Notre-Dame du Bon Secours, érigée par Mgr Noël-Joseph Ritchot pendant les troubles de 1869-70.

Pourquoi cette chapelle et cet ex-voto. Le pieux curé n'a jamais voulu dévoiler le mystère qui planait au-dessus de ce sanctuaire. Aujourd'hui, cette chapelle occupe une place de prédilection et fait l'admiration de tous les visiteurs.

Le zèle, le travail de tous valurent à Mme Lemaire un certificat de membre honoraire à vie. Mme Lemaire exprima sa grande surprise, ainsi que sa joie et son bonheur mais surtout son émotion devant ce témoignage de reconnaissance et d'affection et sut remercier en termes très émus. Un bouquet de corsage fut présenté par Mme G. Provost.

Le tout fut suivi de la lecture des différents rapports et la réunion se continua comme d'habitude. Il y eut ensuite distribution des prix d'entrée et surprise: dons de Sr Legal, Mmes Lemaire et LaFlèche, gagnés par Sr E. de Moissac, Mmes A. Girouard et Boissonnault. Un goûter fut servi par les membres du comité de réception.

Naissances

Au Manitoba

POWERVIEW —

Le 31 juillet: Ronald-Joseph, fils de Jos. Popiel et de Dorothea Kubesh, baptisé le 1er septembre. Parrain et marraine, John Matychek et Carol Hollyk.

Le 26 août: James Allan, fils de Peter Pichor et de Lillian Ruth Johnston, baptisé le 5 septembre. Parrain et marraine, Lawrence Pichor et Marguerite Boulet.

Le 24 août: René-Elie-Omer, fils de Louis Ste-Croix et de Lucille Martel, baptisé le 8 septembre. Parrain et marraine, Marius Poisson et Lilliane Martel.

Le 27 avril: Michel-Kyle-Joseph, fils de Fréréric Curé et de Rena Webb, baptisé le 15 septembre. Parrain et marraine, Kyle et Wanda Webb.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Réveille-matin
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Coquelicot
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Divertissement
12.00—Radio journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Rendez-vous, marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles, marché du grain
1.30—Variétés
2.00—Tendrement
2.30—Mélodies d'autrefois
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Nouvelles
4.31—Présent
5.00—Radio journal
5.30—Chronique des sports
5.35—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI
7.30—Actualités Ouest
7.45—Concert populaire
9.00—Trente minutes d'information
9.30—En compagnie des cordes
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MARDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Concert symphonique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Politique
9.45—Musique sud-américaine
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI
7.30—Dans l'coin de la boîte à bois
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

JEUDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Le monde est mon pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Variétés
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI
7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Comédies musicales
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Radio-samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles
7.33—Radio-samedi
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Radio-samedi
8.00—Radio journal
8.05—Radio-samedi (8 h. 05 à midi)
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
10.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Radio-samedi
12.30—Causerie vers demain
12.45—Radio-samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio-samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30 à 5.00—Radio-samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
4.00—Nouvelles
5.00—Radio journal
5.05—Les coulisses de l'actualité
5.30—Radio-samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio-samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—D'un chansonnier à l'autre
8.00—Samedi jeunesse
8.30—Musique de danse
9.00—Radio journal
9.10—Revue de la semaine
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Salut les copains
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

DIMANCHE
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Mosaïque
7.00—Cabaret du soir qui penche
9.00—Nouvelles et sports
9.15—Cabaret du soir qui penche
11.00—Une fleur à mon balcon
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

Ci-dessus un dessin d'architecte de la nouvelle école élémentaire que le district scolaire de la Rivière-Rouge fait construire présentement à Richer. Ce nouvel édifice scolaire, d'un coût de $245,626 défrayé totalement par le gouvernement provincial, comportera des tapis dans les salles de cours (ce qui les rendra davantage à l'épreuve du son) et un gymnase spatieux qui servira autant à la population de l'endroit qu'aux élèves. La firme d'architecture Gaboury de Saint-Boniface s'occupe des plans et devis.

L'habit ne fait pas le moine . . .

(Suite de la deuxième page)

La perruque

Le plus bel exemple de survivance ridicule d'un accessoire lié aux usages politiques et judiciaires, c'est la perruque. Est-il besoin de souligner que les premières perruques, dans l'antiquité, furent portées, comme aujourd'hui d'ailleurs, tout d'abord pour masquer la calvitie complète ou naissante. Ce n'est qu'au seizième siècle, en France, que la perruque devint un signe de distinction. Elle passa en Angleterre sous le règne de Charles II, où elle devint d'usage général. Les gens ayant quelque dignité portaient des perruques très abondantes et il semble que plus la perruque était longue, plus grande était la dignité. On abandonna bientôt cet usage ridicule, mais il survécut dans quelques classes de la société. Les évêques, pendant longtemps, en portèrent, mais au couronnement de la Reine Victoria, en 183 seul, l'archevêque de Canterbury eut le courage de se déguiser ainsi. Les juges conservèrent la perruque et il en fut de même pour l'Orateur de la Chambre des Communes qui est, en Grande-Bretagne, un personnage très respecté. L'usage d'une perruque pour l'Orateur se répandit dans tous les parlements des colonies, mais heureusement il est disparu au Canada au dix-neuvième siècle. Il a survécu dans d'autres colonies et il est assez amusant de voir les braves orateurs des pays d'Afrique et d'Asie coiffés d'un tel couvre-chef. Au Canada, nos orateurs se contentent de porter la toge et de se coiffer d'un tricorne, ce dont maintenant ils pourraient fort bien se libérer. Il n'y a pas longtemps encore le lieutenant-gouverneur ouvrait la session en habit avec passements et coiffé d'un chapeau à plumes. Le titulaire actuel de la fonction a eu le bon sens de se vêtir comme le commun des mortels et les fondements de la société n'en ont pas été ébranlés. Souhaitons qu'on l'imite partout où il convient que le vêtement soit fonctionnel et non artificiel.

Jean-Charles Bonenfant
(L'Action, 12-9-68)

Parlons correctement

Fournitures de bureau (Lexique)

N.B. — La barre oblique/sépare des mots ou expressions à peu près synonymes.

Bureau (desk)
Bureau américain (roll-top desk)
Bureau ministre (knee-hole desk/executive desk)
Pupitre (sloping-top desk)
Plateau/table (desk top)
Fauteuil/siège tournant, pivotant (swivel chair/-seat)
Casier (set of compartments /pigeon-holes)
Case (compartment)
Bibliothèque tournante (revolving bookcase)
Rayonnage(s) (shelving /bookshelves)
Rayons (shelves)
Classeur (file/drawer/filing cabinet)
Reliure mobile/électrique (binder)
Dossier (file)
Chemise (folder)
Fichier/cartothèque (card-index file/drawer)
Fichier à tambour (revolving file)
Fiche (file card/index-card)
Cintre (coat hanger)
Portemanteau (coat rack)
Patère (hat-peg, coat-peg)
Compteur postal/machine à affranchir (postage meter)
Pèse-lettre(s) (postal/letter scales)
Balance à paquets (parcel-weighing machine/parcel scales)
Poster/mettre à la poste (to mail)
Affranchir/timbrer (to stamp)
Agenda (pron. ajinda) (agenda)
Calendrier-mémorandum (diary
Papeterie (fabrique, magasin, articles de papier) (stationery)
Papiel pelure (onion skin)
Papier écolier/papier ministre (foolscap paper)
Papier carbone (carbon paper)
Agrafe (staple)
Agrafeuse (stapler)
Dégrafeuse (staple remover)
Brocheuse (impr.) (stitcher)
Attache (feuilles) (paper-clip)
Attache de bureau (paper-clip)
Attache parisienne (paper-fastener)
Trombone (m.) (wire paper-clip)
Punaises (thumb tacks)
Machine à écrire (typewriter)
Dactylo (typist)
Timbre (rubber stamp)
Tampon encreur (ink pad)
Tampon buvard (hand blotter)
Sous-main (blotting-pad/desk pad)
Corbeille/panier (à papiers) (waste paper basket)
Serviette (briefcase)
Porte-documents (document case/attaché case)
Machine à dicter "Dictaphone" (nom déposé) (dictating machine)
Magnétophone (tape recorder)
Taille-crayon (pencil-sharpener)

Ste-Agathe

Remerciements

M. et Mme Léo Courcelles remercient tous ceux qui leur ont offert de beaux cadeaux ou une somme d'argent à l'occasion de leur mariage.

Çà et là

Durant la semaine du 15 au 22 septembre, la paroisse était honorée de la visite du R. P. Gérard Leclaire, O.M.I., missionnaire en Bolivie. Oncles, tantes, cousins et cousines le reçurent avec plaisir à tour de rôle. Tous les jours, le Père Leclaire venait concélébrer la messe avec M. l'abbé A. Couture, curé. Aux homélies des messes du dimanche 22 septembre, le Père missionnaire sut émouvoir ses auditeurs.

Le dimanche après-midi 22 septembre, un shower avait lieu à la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Viviane Labelle. Cette dernière est bien reconnaissante pour les cadeaux reçus.

M. et Mme Rodolphe Péloquin, d'Anaheim, Cal., étaient en visite dans les environs depuis le début de septembre et se sont rendus chez les familles Martial Fenez, Edouard Dumesnil et Albert Péloquin.

Prompt rétablissement à M. Albert Lécuyer, qui a fait un court séjour à l'hôpital de Morris.

Tous les paroissiens offrent leurs condoléances à la Rév. Sr Pauline Saurette, principale de l'école, qui a eu la douleur de perdre son père, M. Edmond Saurette, d'Aubigny, le lundi 23 septembre.

Tout le monde a été affligé du feu qui détruisit le garage et le restaurant de M. Alfred Péloquin dans la nuit du 23 septembre.

Ile-des-Chênes

Retraite paroissiale

Une retraite commençant le dimanche 6 octobre pour se terminer le vendredi 11 sera prêchée par M. l'abbé Maurice Gareau, prêtre-prédicateur. Plusieurs ne peuvent jouir d'une retraite fermée, alors une retraite paroissiale sera facile à suivre. Il y aura deux exercices par jour, soit vers 2 h. et 8 h. p.m. Un horaire sera publié dans le bulletin paroissial. Que tous se fassent un devoir de profiter des occasions que le bon Dieu se sert pour faire connaître sa volonté.

Donc du 6 au 11 octobre prochain! Une grande assistance est attendue!

St-Laurent

Va-et-vient

M. Joseph Boucher a passé une fin de semaine chez ses fils et bru, M. le Dr et Mme Joseph Boucher, à St-Jean-Baptiste. Mmes E. Verrier et Hélène Combot y ont rendu aussi visite à MM. et Mmes Antonin Boivin et le Dr J. Boucher.

M. et Mme Simon Chartrand et leur famille se sont rendus à Winnipeg pour le mariage de leur fils, Maurice, à Mlle Dorothy Sutherland, de Winnipeg, le 21 septembre. MM. et Mmes Donat et Wilfrid Chartrand et Alex. DeLaronde ont aussi assisté à ce mariage.

M. Joseph Cyr, de Montréal, Qué., M. et Mme Walter Harris et Mme Rodney Jacobson, de South Gilles, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Alex. DeLaronde.

M. et Mme Armand Combot et leur famille ont rendu visite à Soeur Monique, S.N.J.M., à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Durant l'été, la Rév. Sr Diane Chartrand, F.M.M., de Québec, est venue passer quelques jours chez sa mère, Mme Eva Chartrand. Elle a aussi visité ses frères et soeurs. M. Ron. Chartrand, de Winnipeg, a passé ses vacances chez sa mère et en a profité pour se rendre à Québec où il a visité Soeur Diane Chartrand.

Haywood

Fête champêtre

Le dimanche 14 juillet, Mme B. Gautron et ses enfants, Luc, de St-Claude, Charles, de St-Vital, Mmes Gaston et Georges Souque et Hélène Tarko, de Haywood, se rendaient chez M. Wilfrid Neveu, de St-Pierre, où l'on célébrait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léo Gautron par une fête champêtre. Après un succulent souper, M. Charles Gautron offrit les souhaits de l'assistance aux jubilaires et leur présenta des cadeaux.



N.-D.-de-Lourdes

Remerciements

La famille Dupasquier remercie vivement les parents et amis, ainsi que tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque façon que ce soit, lors du décès de M. Antoine Dupasquier. Aux Chevaliers de Colomb et aux Filles d'Isabelle, profonde gratitude pour leur noble dévouement. Un merci spécial à M. l'abbé L. Roy et au docteur Georges Mabon pour leurs soins empressés et le dévouement admirable témoigné en cette douloureuse occasion.

Forte infestation de la récolte '68

Les cultivateurs mis en garde contre le mélange de deux récoltes

Les cultivateurs qui entreposent les céréales de cette année avec celles de l'an dernier courent le risque de ruiner les deux.

M. R. N. Sinha, écologiste des insectes à la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Winnipeg, signale que la récolte de cette année est fortement infestée par une moisissure des champs, l'**Alternaria**, qui stimule la reproduction des cucujides roux et des cirons de la farine.

Il y a grand risque de chauffage généralisé des céréales suivi de propagation anormale d'insectes et de cirons.

C'est pour cette raison que M. Sinha recommande aux cultivateurs de ne pas contaminer les céréales de haute qualité de l'an dernier en les mélangeant avec la récolte humide et moisie de cette année.

Des recherches faites par MM. Sinha, H. A. H. Wallace et autres à la Station de recherche de Winnipeg ont démontré que les céréales humides sont fortement exposées au chauffage par les moisissures à l'automne et au début de l'hiver. Les céréales les plus sèches ont tendance à chauffer à cause des infestations du cucujide roux des céréales.

En cas d'une insuffisance d'entrepôt, M. Sinha conseille aux cultivateurs d'élever des abris temporaires peu coûteux plutôt que de mélanger les deux récoltes. On peut obtenir des renseignements sur ces structures en s'adressant au ministère de l'Agriculture du Manitoba, à Winnipeg, qui a publié une brochure intitulée "Temporary Grain Bins".

M. Sinha ajoute les conseils suivants sur l'entreposage des céréales:

—Nettoyer et réparer les greniers vides puis en éliminer les fuites. Brûler ou enterrer les balayures.

—Pulvériser les planchers et les murs intérieurs avec du malathion ou des pyréthrines — butoxyde de pipéronyle.

—Récolter les céréales aussi sèches que possible parce que les insectes, les cirons et les moisissures se multiplient rapidement dans le grain humide.

—Eviter d'entreposer des céréales dans des compartiments près des aliments du bétail.

—Ne remplir les greniers qu'aux sablières afin de vous ménager un espace suffisant pour circuler, et assurer une ventilation suffisante.

—Si les céréales étaient humides au moment de leur mise en compartiments, les examiner à tous les quatre jours en y introduisant une tige de métal. Lorsque la tige de métal se réchauffe, il faut retourner les céréales pour les refroidir. Les céréales sèches et froides se gâtent rarement.

—On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur la répression des insectes et des cirons dans les céréales entreposées sur la ferme en demandant la publication no 1131 à la Division de l'information du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

—La brochure no 1277 indique comment utiliser les céréales qui posent des problèmes comme aliments du bétail et des volailles, tandis que la publication no 1287 renseigne sur la façon de composer des rations qui contiennent un fort pourcentage de céréales.

La Contestation étudiante

Réflexions sur la révolte des étudiants à Paris en juin 1968

par Joë Chauvin

(suite)

Les jeunes sont mis à l'écart

Comment dans de telles conditions un mouvement de colère chez les jeunes pourrait-il trouver dans un pays, quel qu'il soit, sinon une large audience, au moins de la sympathie? Quels que soient les régimes politiques, les jeunes sont mis à l'écart. On les glorifie lorsqu'ils sont sportifs et font hisser les couleurs de leur pays, mais ils n'ont pas le droit de réclamer la paix: ils n'ont pas fait la guerre (celle qui n'est pas la même, suivant l'interlocuteur). Les jeunes achètent des disques, car aujourd'hui ils ont plus d'argent, alors les vieux se transforment en imprésarios de vedettes jeunes. Les jeunes peuvent conduire des voitures, et toutes facilités leur sont données pour en acheter, mais on ne cesse de leur répéter qu'ils provoquent plus d'accidents que les autres; mais les voitures très rapides sont chères et achetées par leurs aînés sans contrôle, certes ceux-ci peuvent payer les assurances. Les jeunes encore servent de modèles à ceux qui le sont moins, pour le rester au prix d'efforts ridicules. Mais il faut être dans le vent! Les jeunes enfin, car il y aurait tant et tant d'exemples, sont mis sans leur avis à toutes les sauces: tenues vestimentaires, pour vendre davantage; langage pour être de son temps; pensées, interviews, lectures, peintures . . . mesdames soyez twenty . . ! Mais ni les sérums, ni l'habillement, ni le parler, ni même le physique au prix d'une bonne ceinture, ne rendent jeune, ne maintiennent jeune. Pourtant, chacun voudrait pouvoir le rester le plus longtemps possible, et nous savons tous que le plus important est la "jeunesse du coeur", surtout lorsque la jeunesse physique s'estompe. Personne n'osera encore penser à la jeunesse du jugement, en raison de la sclérose de raisonnement dans laquelle nous nous enfermons.

Les jeunes se révoltent

Notre civilisation emprunte donc beaucoup à la jeunesse. Certains voient même dans cet état une tare. Que de contradictions! En revanche que lui propose notre société? Certes bien des choses. Mais certainement, dira-t-on, si elle se révolte, c'est qu'on ne lui offre pas ce dont elle a besoin! Je ne prétends pas savoir ce dont elle a besoin. Il existe aujourd'hui suffisamment de médecins de la Société pour que l'on puisse trouver une réponse et des remèdes, à condition bien sûr, que ces médecins ne soient pas identiques à ceux de Molière, mais faudrait-il leur en vouloir alors qu'ils sont à leur début. Tout diagnostic pourtant devrait commencer par l'interrogatoire du patient, et l'on s'est contenté de regarder le malade comme un contagieux; de loin!

Chacun s'accorde pourtant à s'autoféliciter pour tout ce qui a été fait pour les jeunes, piscines, théâtres, maisons de la culture . . . Dans ces dernières, cependant, ce sont les adultes qui donnent la culture qu'ils estiment bonne pour les jeunes. Combien d'associations sont nées pour eux, mais créées par leurs aînés.

Il y aurait bien des points à développer largement. Ce que je viens de dire signifie-t-il qu'il faut laisser aux jeunes le soin d'organiser leurs loisirs et leur vie? Peut-être dans certains cas cela serait-il une solution. Je ne veux pourtant ici qu'émettre quelques réflexions. Découvrir un mal n'est pas nécessairement le guérir, mais je crois que c'est le début du chemin, surtout lorsque le mal est d'origine psychique plus que biologique, et la science d'aujourd'hui a enfin reconnu l'importance du psychisme dans toute affection.

Les causes de la crise de mai

La crise de mai débutant chez les étudiants, c'est donc là qu'il faut pousser l'analyse. Mais comme elle a eu ses prolongements dans le monde ouvrier, il est bon de reconnaître qu'un certain nombre de causes sont communes. On dira encore qu'il s'agit d'une révolution culturelle. D'autres y trouveront des tentatives de subversion, des provocations européennes ou mondiales, et même un soulèvement organisé par le pouvoir en place pour, en définitive, augmenter son assise. Toutes les explications ont été fournies, par toutes les tendances politiques, suivant leurs besoins.

Quelles que soient les provocations initiales que l'on voudra trouver, il faut reconnaître qu'il devait malgré tout exister quelque chose de sérieux et de vrai pour que ces détonnateurs propagent un tel incendie. On oublie de voir que le phénomène est mondial, avec plus ou moins d'ampleur suivant les soins apportés. D'autres, vexés peut-être, y voient un conflit de générations. Au risque de paraître conciliant avec tous, je pense que chacun a raison, mais partiellement sans doute.

La génération qui se révolte est née de la guerre. Je pense qu'il faut poser cela avant toute explication, ou toute tentative d'interprétation. Et alors? Alors, pendant cette période troublée, les gens ont souffert, certains physiquement, d'autres moralement. Mais tous, après, étaient pleins d'espoir que cela ne se reproduise plus, que nos enfants ne voient jamais cela! Les méthodes pédagogiques modernes ont fait leur apparition. Il a fallu plus de liberté pour l'enfant, moins de contraintes. Ce changement dans les méthodes d'éducation ne s'est pas produit rapidement, il faut bien une génération pour que les esprits se transforment. En outre, la société a évolué avec une rapidité surprenante, à laquelle l'homme n'était pas psychiquement préparé. Le confort matériel s'est accru avec une vitesse vertigineuse, l'individu veut jouir de la vie avec intensité. Les valeurs morales traditionnelles disparaissent. La civilisation change, la société évolue sous l'action de la technique; c'est ce que j'appelle le "sociétarisme". C'est un fil sans fin, mais dont le déroulement n'est pas toujours continu. La civilisation américaine envahit l'Europe. Elle est plus riche techniquement, sa victoire matérielle l'a prouvé. Elle s'est imposée à l'Europe, sans que celle-ci ait le temps de s'y préparer et de l'assimiler.

Des études poussées mais sans savoir pourquoi

L'enfant en classe voit ses programmes scolaires s'étendre, les aînés disent parfois qu'il travaille plus que de leurs temps. Le travail personnel de l'enfant est diminué, il ne faut plus le faire apprendre par coeur, plus de devoirs à faire chez soi pendant des heures; d'autres disent qu'il travaille moins qu'autrefois. Certes les études supérieures et même secondaires ne sont encore pas ouvertes à tous, mais l'on doit convenir que, dans l'état actuel de l'instruction, tous les enfants étant soumis aux mêmes examens, l'égalité devant la loi ne supplée pas aux différences intellectuelles. D'autre part, la civilisation technique et l'orgueil paternel font qu'il faut absolument faire des études, et les plus poussées possibles, sans même savoir pourquoi. Il est vexant pour un père que son enfant ne réussisse pas.

Mais si la nécessité de faire des études est évidente, peu importe souvent la finalité de celles-ci. Les parents poussent leurs enfants vers l'instruction supérieure parce qu'ils eussent aimés y parvenir, et en raison de la concurence pour trouver un métier.

Mais, si les méthodes d'enseignement ont parfois changé, à certains niveaux tout au moins ,les examens, les préparations aux grandes écoles demandent les mêmes efforts qu'autrefois, et cela sur des programmes plus vastes. Comme l'on ne peut tout faire, les heures n'ayant pas allongé, ni certainement les capacités intellectuelles (celles-ci peuvent simplement être mieux utilisées), la formation humaine a disparu au profit de la formation technique et de la spécialisation. Que l'esprit encombré de sciences et qui n'a pas été développé régulièrement se révolte, il n'y a rien d'étonnant à cela.

(à suivre)

Municipalité rurale de Ste-Anne

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 24e jour de septembre 1968, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payées plus tôt, je procéderai le jeudi 7e jour de novembre 1968, dans la salle du Conseil, dans le village de Ste-Anne, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Tous les terrains sousmentionnés sont enregistrés.

	Arrérages	Frais	Total
SE ¼ of sec. 9-7-8E, 160 acres (as in CT 652535)	$ 153.87	1.50	$ 155.37
North ½ of NE¼ of sec. 1-7-7E, 80 acres (as in CT 716138)	112.53	1.50	114.03
South ½ of NE¼ of sec. 1-7-7E, 80 acres (as in CT 813068)	229.62	1.50	231.12
SE¼ of sec. 12-7-7E, 160 acres (as in CT 813069)	201.36	1.50	202.86
SW ¼ of sec. 4-7-7E, 109.56 acres (as in CT 710584)	182.92	1.50	184.42
East 208.5F of North 208.5F of L.S. 13 of sec. 5-7-7E, 1 acre (as in CT 970791)	116.40	1.50	117.90
NE ¼ of sec. 8-8-8E, 160 acres (as in CT A2443)	280.13	1.50	281.63
West ½ of L.S. 2 and 7 of sec. 17-8-8E, 40 acres (as in CT 716320)	75.75	1.50	77.25
East 104F of North 208F of SE¼ of sec. 18-8-8E, South of Dawson Rd. (as in CT 982955)	91.77	1.50	93.27
West ½ of NE¼ of sec. 1-8-7E, 80 acres, (as in CTs 421648 & 386402)	38.71	1.50	40.21
East ½ of SW¼ of sec. 1-8-7E, 80 acres (as in CT 727564)	38.71	1.50	40.21
Part SE¼ of sec. 22-8-7E, Bounded as follows: On NE by SW limit of Rd 5403 on SW by a line drawn SW of parallel with and perp. distant 350F from said SW limit and on NW and SE by two lines drawn at right angles to said SW limit from points in same distant SE and its straight production NW 4274.7F and 4374.7F resp. from E limit of sec. 21-8-7E (as in CT A49696)	136.55	1.50	138.05
Part SE¼ of sec. 22-8-7E, Bounded as follows: On NE by SW limit of Rd 5403 on SW by a line drawn SW of parallel with and perp. distant 350F from said SW limit and on NW and SE by two lines drawn at right angles to said SW limit from points in same distant SE and its straight production NW 4024.7F and 4274.7F resp. from E limit of sec. 21-8-7E. (as in CT A78458)	97.74	1.50	99.24
East 460F of L.S. 9 and 16 of sec. 24-8-7E, 27.87 acres (as in CT A62311)	61.03	1.50	62.53
East 800F of L.S. 1 and East 460F of L.S. 8 of sec. 24-8-7E, 38.18 acres (as in CT A62311)	3,542.51	1.50	3,544.01
Frl. NW¼ of sec. 1-8-6E, Except E½ of E½ of E½ of L.S. 11,96.65 acres (as in CT 871227)	411.13	1.50	412.63
South 50 chns. of River Lot 14 Plan 3625, Except: E4 chns. 39.95 acres (as in CT 871228)	194.54	1.50	196.04
West 880F of South ½ of NE ¼ of sec. 33-8-6E, 26.60 acres (as in CT 870486)	124.40	1.50	125.90
NW ¼ of sec. 34-8-7E, 160 acres (as in CT 820774)	98.37	1.50	99.87
Part River Lot 48 Plan 3626, all that portion of E 6 chns. which lies to South of South limit of Rue Langevin 3626, Except Rd. 5896, 5 acres (as in CT A91235)	24.75	1.50	26.25
Part River Lot 66 Plan 3626 lying between the South limit of road plan 5403 and a line drawn parallel with said South limit distant South 660F measured on West limit of lot and which lies to West of a straight line drawn parallel with said West limit and distant East therefrom 660F measured on course of said South limit. (as in CT 944804)	2,026.69	1.50	2,028.19

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 24e jour de septembre 1968.

J. B. Goossen,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Ste-Anne.



M. et Mme François Lussier

Noces de diamant de M. et Mme François Lussier célébrés à Lac du Bonnet le 25 août

LAC DU BONNET — Que tous nos voeux pour vous égalent vos voeux adressés à Dieu pour nous... Ces paroles étaient celles des enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et des amis qui se sont réunis à Lac du Bonnet pour célébrer les noces de diamant de M. et Mme François Lussier le dimanche 25 août. Célébrer un soixantième anniversaire de mariage n'est pas une rareté dans cette famille, car les parents de Mme Lussier avaient eux-mêmes célébré leur soixantième anniversaire au Québec en 1949.

En ce beau jour, les heureux jubilaires eurent le bonheur d'être entourés de dix de leurs enfants. Seule absente était Jeanne (Mme Edgar Paul), qui demeure à Vancouver. Les dix présents étaient Bernard et Marie-Anne (Mme Auguste Guétré), tous deux de St-Boniface, Fernande (Mme Eugène Lansard), de Thompson, Soeur Cécile Lussier, de Richer, Gérard, Simone (Mme Emile Lussier), Antoinette (Mme Paul Rivera), Joséphine (Mme Napoléon Jenvenne), Céline (Mme Helmer Bellin) et Thérèse (Mme Emile Thévenot), tous de Lac du Bonnet.

Les célébrations de cette journée débutèrent par une messe (dialoguée en français) célébrée par M. l'abbé Allen Soucy. Arthur et Ronald Lussier, Arthur et Louis Jenvenne, tous petits-fils des jubilaires, assistaient comme clercs-servants. En plus, Rose Rivera, Maurice et Louis Lussier, Raymonde et Irène Thévenot, petits-enfants, et Maurice Larocque, arrière-petit-fils, prirent part à la procession des offrandes. L'épître fut lue par Mme Louis Larocque, petite-fille. Merci à Mme Meilleur qui a bien voulu organiser le chant pour cette fête. Plusieurs paroissiens s'unirent à la famille pour cette messe célébrée aux intentions de ce cher couple qui fait partie de la paroisse depuis plus de cinquante ans.

Après la messe, tous se sont rendus à la salle Notre-Dame pour un succulent souper. Pierre Guétré, petit-fils, agissait comme maître de cérémonies. En plus des innombrables souhaits reçus de la famille et des amis, Pierre lut des souhaits du premier ministre du pays, du gouverneur général, du lieutenant-gouverneur de la province et des dignitaires de la municipalité de Lac du Bonnet. Une bénédiction papale fut lue et offerte aux jubilaires par M. l'abbé Soucy. Une adresse, composée par M. Auguste Guétré, fut lue par Lorette Larocque. Des cadeaux, ainsi qu'une bourse, leur furent présentés.

Plusieurs membres de la famille s'unirent pour l'interprétation de chants et une petite saynète. Un numéro spécial fut le chant "Ils sont en or", composé par Thérèse Thévenot, fille cadette, en l'honneur de ses chers parents.

Chers parents et grands-parents, que l'exemple de votre vie chrétienne nous donne toujours le courage de vous imiter dans nos efforts quotidiens. Nous vous devons des remerciements pour tant de choses: pour la façon dont vous avez toujours su voir le bon côté de la vie; pour la sérénité constante que vous avez manifesté en face des épreuves; et plus important encore, pour la grande leçon que tant de nous avons reçue à vos genoux, celle d'aimer et de servir Dieu, notre père, pour Sa plus grande gloire.

Nous, vos descendants, sommes chanceux d'avoir reçu de tels parents. Que Dieu vous garde longtemps encore parmi nous et qu'Il vous comble de ses bénédictions.

St-Malo

L.F.C.

La première réunion de la saison de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi 17 septembre avec 22 membres et l'aumônier, M. l'abbé Robert Nadeau, présents.

On discuta de projets d'avenir et d'un programme-questionnaire pour la prochaine réunion.

A cette réunion, on présenta un chèque de $700.00 (profit du marchoton de dames) à M. l'abbé Nadeau pour l'ameublement du nouveau presbytère.

Après avoir joui de la présentation de diapositives de Lourdes, un goûter en l'honneur de l'aumônier qui célébrait son anniversaire de naissance quelques jours auparavant fut servi.

Neuf dames de St-Malo et M. l'aumônier se sont rendus à la rencontre régionale de la Ligue qui eut lieu à l'école Béliveau le mercredi 25 septembre. Les dames sont revenues enthousiasmées, ayant compris un peu mieux le rôle de la Ligue dans l'Eglise et dans la société.

Durant la semaine du 16 septembre, Mme Léa Marcotte eut le plaisir de recevoir sa soeur, Mme Pomelas Tougas, de Ste-Anne. Elle eut aussi la visite de sa fille, Sr Gertrude-Madeleine (Jeanne), d'Alida, Sask., qui vint prendre le souper et passer une soirée chez sa mère, accompagnée de Sr Rose-Aline.

Powerview

Le 3 septembre, les élèves de Powerview et des villages avoisinants reprenaient le chemin de l'école pour y trouver plusieurs nouveaux instituteurs et des changements dans l'école. A l'école secondaire, le personnel enseignant comprend Sr Hermance Desrosiers, principale (mathématiques et religion); Sr Clarisse Bergeron (anglais et dactylographie); Sr Jeannine Couture (français); James Corbett (physique et sciences); David Parker (chimie et biologie); Mme Mary Molloy ("French" et conseillère des filles); Henri Bouvier (mathématiques); Mme T. McDonald (anglais et le cours commercial); William Loos (histoire); Sr Claire Tétreault (français et religion); Mlle Rose Biedder (littérature et culture physique chez les filles); William Borlase (géographie, culture physique et conseiller des garçons).

M. Alfred Dupont et Mme Armand Désilets se rendirent à Winnipeg pour assister à une partie de hockey entre les Canadiens Nationaux et les Phoenix Roadrunners. Leur neveu faisait partie de ces derniers.

Dunrea

Visiteurs

M. et Mme Elie Paradis, anciennement de cette localité, demeurant maintenant en Ontario, sont venus passer quelques jours chez leurs oncle et tante, M. et Mme Philippe Bisson.

M. et Mme Arthur Paradis ont reçu avec plaisir la visite de M. Jean Paradis, de Storthoaks, Sask., accompagné de ses soeurs, Caroline et Antoinette, de Vancouver. Ils furent heureux de rencontrer par la même occasion plusieur cousins et cousines.

M. et Mme Théo Boulet ont reçu, le dimanche 22 septembre, la visite de M. et Mme Willie Conrad, de St-Boniface.

Çà et là

M. Guy Paradis fut gagnant au dernier tirage du Club des 200.

La famille de M. André Hacault, de cette paroisse, eut la malchance, au cours de la semaine du 15 septembre, de passer par l'épreuve de l'incendie de leur maison de ferme. Etant tous deux absents de leur maison au moment de l'incendie, ils ne purent rien sauver. Un shower d'objets divers pour leur venir en aide eut lieu à l'école Lily Hill le dimanche après-midi 22 septembre, et d'autres secours leur parviendront dans un avenir prochain.

M. et Mme Arthur Paradis se rendirent à St-Lazare dernièrement pour assister au baptême de leur petite-fille, Thérèsa-Alice, premier enfant de M. et Mme Arthur Hudon (Angéla Paradis).

La Salle

Souper paroissial

Le dimanche 27 octobre aura lieu le souper annuel de la paroisse. Bienvenue à tous.

Institut collégial St-Claude

A Lorette

Un quart de l'Institut Collégial s'est transporté à l'Ecole Lagimodière de Lorette le vendredi 27 septembre pour assister à la première Boite à chansons de l'année.

Le thème "Tous les garçons et les filles" était des mieux appropriés car on y a rencontré des jeunes venant de presque tous les milieux français de la province.

Les participantes de St-Claude ont été heureuses d'avoir été choisies pour ouvrir le spectacle avec une chanson pleine de vie de Jenny Rock interprétée avec entrain par Gisèle Philippot. L'atmosphère était créée. Il faut dire que Les Neveux de la Nature ont fait des merveilles malgré le peu de temps qui avait pu être consacré à chacun des numéros: il y en avait tellement, et plusieurs venaient d'endroits assez éloignés.

Jacqueline Philippe, Gisèle Philippot et les deux soeurs Martel, Evelyne et Marilyn, représentaient St-Claude. Mona Philippot et Lise Martel ont aussi fait leur part en exécutant une danse pendant le chant de Jacqueline. L'auditoire semble avoir goûté particulièrement ce numéro.

Sans que beaucoup d'adultes s'en doutent, cela prend une bonne dose de courage de la part des adolescents pour affronter le public, faire face à certaines situations quelquefois imprévues et être prêts à subir des critiques comme s'ils étaient des professionnels. Félicitations à tous ceux et celles qui, au risque de se faire écraser, se sont glissés pendant quelques minutes entre le flot lumineux des trois projecteurs, et le flot sonore des nombreux instruments qui peuvent sembler déchainés par moment. Et je n'ai encore rien dit des cinq cents paires d'yeux qui convergent sur la forme éclairée qui évolue sur le plateau.

Centre récréatif

L'administration du centre a subi un changement la semaine dernière. Après la démission du vice-président, Ted Rusywick, c'est Marilyn Martin qui a été élevée à ce poste. Gérald Tétreault continue en tant que président et Claudia Rey remplit consciencieusement sa tâche de secrétaire.

En attendant que le centre soit équipé de jeux qui répondraient aux goûts différents des membres, plusieurs danses ont été organisées dans le but de trouver les fonds nécessaires aux améliorations.

La salle paroissiale

Lorsque les responsables de la salle Ledaz ont demandé de l'aide pour la rénovation de l'apparence intérieure de cette salle, plusieurs jeunes de l'école ont répondu à l'invitation avec le F. [illegible]al St-Pierre.

Habillés en costume de travail comme leurs aînés, ces jeunes ont peinturé les murs, lavé les fenêtres, astiqué, frotté, nettoyé, pendant deux longues soirées. Sous ces déguisements, il était facile de reconnaître Suzanne Burgoyne, Paulette Delaquis, Marilyn Martin, Linda Lapointe, Leslie Demas, Gérald Tétreault, Lionel Burgoyne, Gilbert Philippe, Denis Chappellaz, Louis Boille et Robert Magne. Il est très rare qu'on demande un service à ces jeunes sans qu'on ait aussitôt une réponse empressée. C'est beau et grand la disponibilité.

A l'hôpital

Au beau milieu de l'avant-midi, vendredi dernier, Gisèle Burgoyne prenait le chemin de l'hôpital de St-Claude. Malgré les meilleurs soins (et c'est la réputation de cet hôpital) nous savons que Gisèle a grand hâte de revenir en classe parmi tous ses compagnons et ses compagnes. C'est aussi leur désir que cela se réalise bientôt.

Tous les étudiants de la 12e année et ses professeurs souhaitent à Gisèle un très prompt rétablissement.

Quel souper!

La tradition d'un souper annuel est respectable. Voilà une bonne occasion de rencontrer des gens qui nous côtoient pourtant assez souvent, mais trop absorbés par leurs travaux pour remarquer les autres. Là, devant une table accueillante, ou même en attendant son tour, on se retrouve.

Cette table accueillante était à Haywood le dimanche 29 septembre à partir de 4 h. 30. On avait recruté les serveuses parmi les demoiselles de l'endroit; or il arrive que la plupart de ces demoiselles, gentilles et dévouées, prévenantes et alertes, fréquentent l'Institut Collégial St-Claude, ce qui ne les empêche pas de se dépenser pour leur paroisse.

Impossible ici de donner des noms, malgré mon désir. D'abord, ils sont trop nombreux, ensuite il serait trop risqué d'en oublier. Mais cette forme d'activité méritait une mention, et maintenant, c'est fait.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

AVIS

Une soirée offerte en hommage à M. et Mme Thomas G. Smith à l'occasion de la retraite de M. Smith comme gérant de la Banque Royale de Steinbach, où il a servi le public durant 22 ans, aura lieu à l'aréna de La Broquerie le samedi 5 octobre, à 8 heures. Tous sont les bienvenus.

Celui qui a dit le premier: "Rendez le bien pour le mal", n'était pas seulement un grand maître en morale, c'était aussi un grand maître en savoir-vivre; et tenez pour certain que dans les rapports journaliers de l'existence, il était d'une politesse exquise.

Baronne Staffe

AVIS PUBLIC
COUR DE REVISION

LA COUR DE REVISION, pour **reviser l'évaluation 1969**, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, se tiendra **le 29 octobre 1968, à 7 h. p.m.**, en la **salle municipale** dudit **village.**

Tout appel doit être envoyé au Greffier du village de Notre-Dame-de-Lourdes pas plus tard que **10 (dix) jours** avant la date mentionnée ci-dessus.

Daté au village de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, ce 21e jour de septembre 1968.

Alain Durand,
Secrétaire-trésorier.

PUBLIC NOTICE
COURT OF REVISION

THE COURT OF REVISION for the **1969 revised assessment** of the Village of Notre Dame de Lourdes, will be held on the **29th day of October 1968, at 7:00 P.M.** in the **Municipal Hall** of the said **Village.**

That all **APPEALS** must be sent to the Clerk of the Village of Notre Dame de Lourdes at the latest **10 (ten) days prior** to the date mention above.

Dated at the Village of Notre Dame de Lourdes, Manitoba, this 21st day of September 1968.

Alain Durand,
Secretary-Treasurer.

L'offensive contre l'analph . . .

(Suite de la deuxième page)

me l'Inde est due principalement au fait que l'éducation est de la seule compétence des Etats et que le gouvernement central de la Nouvelle-Delhi se trouve souvent désarmé à ce sujet.

Le quatrième plan quinquennal prévoyait bien six millions de dollars pour apprendre à lire et à écrire à 500 millions de personnes mais en raison de la situation économique difficile que traverse le pays le plan a été mis en sommeil.

Les progrès en matière d'éducation sont rendus encore plus difficiles du fait que l'Inde rurale — où la proportion d'analphabétisme est la plus forte — se compose de 500,000 villages dont 20 pour cent seulement disposent de moyens de communications valables.

La proportion des illettrés varie d'ailleurs considérablement entre les Etats indiens. Elle va de 45 pour cent dans l'Etat sudiste de Kérala à 11 pour cent dans l'Etat de Jammu-et-Cachemire, ce dernier étant à majorité musulmane.

Succès en 1975

En Iran intéressé également par le programme établi en 1965 par l'UNESCO, les progrès sont plus spectaculaires. Alors que l'on comptait à cette date, pour une population, totale de 25 millions d'habitants 80 pour cent d'analphabètes, on estime qu'il n'y aura plus d'illettrés en 1975 si les prévisions sont respectées.

Avec l'appui du Chah, un "comité national de lutte contre l'analphabétisme" placé sous l'égide de l'UNESCO a établi un plan pilote dont les résultats sont particulièrement encourageants.

La lutte est menée sur deux plans: dans chaque village, puis dans les zones urbaines ont été créés des centres pour l'enseignement des adultes. Ces centres, qui recevaient à leur début une moyenne de 20,000 élèves par mois, en instruisent actuellement plus de 60,000.

Les cours, divisés en deux cycles semestriels, durent un an. Les élèves doivent à l'issue de cet enseignement pouvoir lire et écrire une lettre. Ils reçoivent en outre un enseignement sommaire portant sur l'histoire, la géographie et les sciences.

Le gouvernement Iranien s'efforce d'autre part de faire respecter le principe de l'enseignement obligatoire pour les enfants, en luttant contre l'exploitation de la main-d'oeuvre infantile. Si ces efforts atteignent le résultat escompté, tous les enfants iraniens seront scolarisés en 1973.

L'Egypte également déploie de gros efforts pour mettre fin à l'analphabétisation qui entrave le progrès de la nation. Le pourcentage d'illettrés qui était de 80 pour cent avant la révolution de 1952 est passé aujourd'hui à 70 pour cent. Cette baisse de 10 pour cent a été enregistrée en même temps que le nombre d'habitants de la R.A.U. augmentait de dix millions.

Le gouvernement égyptien a établi en 1964 un plan général d'alphabétisation qui devrait liquider ce problème chronique avant la fin de 1980. Ce plan comprend différents projets. Dans la zone du Caire ou près de 20 pour cent de la population se trouve concentrée, 600,000 illettrés de tous âges bénéficient d'un programme quinquennal, commencé depuis deux ans.

De plus, 100,000 ouvriers et paysans illettrés suivent actuellement un programme établi sur deux ans et exécuté de concert avec les experts de l'UNESCO.

Le ministère de l'Enseignement a pris la décision de transformer en centre d'alphabétisation la majorité des écoles primaires, après les heures normales d'études. Enfin, à partir de ce mois d'octobre, la loi réglementant l'alphabétisation sera obligatoire et tout individu illettrée de six à quarante ans devra prendre le chemin de l'école.

A tous ces efforts, il convient d'ajouter la radio et la télévision dont le rôle en matière d'éducation est considérable.

Au Brésil, pays de 80 millions d'habitants dont la moitié ne sait ni lire ni écrire, l'alphabétisation constitue un "objectif prioritaire".

En deux jours

Un effort efficace, selon les spécialistes, a été entrepris en ce sens du temps du président Joao Goulart, par le professeur Paulo Freire, qui avait mis au point une "méthode d'alphabétisation en deux jours". L'adulte analphabète était "conditionné" et habitué à "visualiser" dans le mot écrit les choses qui peuplent son univers. Mais on a prétendu que Paulo Freire "politisait" les analphabètes et, après le coup d'Etat de 1964, il a été obligé de s'exiler au Chili où le gouvernement a adopté officiellement sa méthode qui, paraît-il, donne d'excellents résultats.

Au Brésil, on revient petit à petit, cependant, à des procédés dynamiques d'alphabétisation des adultes. Dans l'armée, notamment, on apprend à lire et à écrire aux recrues illettrées.

Des centres d'alphabétisation ont été crées autour des églises et des petites industries. L'Eglise catholique, de son côté, a organisé une campagne d'alphabétisation par radio, qui donne d'excellents résultats.

Dans le nord-est, où le pourcentage des illettrés est le plus élevé, les évêchés distribuent des postes récepteurs à "onde fixe" aux familles pauvres qui s'engagent à organiser chez elles des réunions de volontaires désireux d'apprendre à lire par radio.

Malheureusement, les services de statistiques étant déficients, on ne peut se faire une idée exacte du nombre d'adultes alphabétisés. Mais d'après les prévisions de certains experts, peut-être trop optimistes, on espère éliminer ou tout au moins réduire dans une grande mesure l'analphabétisme avant dix ans.

Debden

Ouverture des classes

Les classes ouvraient leurs portes à 470 élèves le 27 août. Le personnel enseignant se compose de: Soeur Hélène Renaud (principale), Soeur Gertrude Gareau (12e année), Soeur Eola Berthelet (11e), Soeur Suzanne Detillieux (10e), Soeur Ida Hainault (9e), M. I. N. Minja (9e), Soeur Michelle Blanchette (8e), M. Marcel Lévesque (8e), Soeur Raymonde Arcand (7e), Soeur Georgette April (7e), Mlle Chantal Gaudet (6e), Mme Arthur Dumais (6e), Mme Médard Demers (5e), Soeur Thérèse Sanche (4e et 5e), Mlle Josée Florencio (4e), Mlle Thérèse Laventure (3e), Mlle Rita Dionne (3e), Mme Roland Boudreault (2e), Mlle Lorraine Otte (2e), Soeur Irène Bouchard (1ère) et Mme Hector Brunet (1ère). Mme Shirley Brown agit comme secrétaire et bibliothécaire.

Conduisent les autobus scolaires: MM. Raoul Lajeunesse, Fred Leverton, Lorne Parks, Dick Smith, Philippe Lajeunesse, Marcel Lukan, Stanislas L'Heureux, Victor Bouchard et Mlle Annabelle Venne. M. Hubert Balin est concierge.

Visiteurs

M. et Mme Gérard Bergeron, de Toronto, sont venus visiter leurs parents, la famille Amédée Ruel.

M. et Mme Patrice Lajeunesse, de Mentario, Sask., ont passé quelques jours chez leurs parents.

Mme Henri Lajeunesse a la joie de recevoir la visite de sa soeur, Mme Anna Morin, de Sanford, Maine (E.-U.).

Mme Pierre Bilodeau a aussi la joie de recevoir sa soeur, Mme Laura Nadeau, de Laconia, New Hampshire (E.-U.).

M. et Mme Ian Barbour, de Kapuskasing, Ontario, sont en vacances chez M. Emilien Cyr.

M. et Mme Roger Lapalme ont visité M. et Mme Louis Jean. M. Lapalme est avocat à Hawkesbury, Ontario.

Regina

Dames de l'Autel

Le mercredi 11 septembre, les Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste ont tenu leur première réunion mensuelle de la saison. Suivant les rapports de l'exécutif et une discussion sur les préparatifs du bazar, le R. P. Marius Bédard adressa quelques mots aux dames présentes.

Vente d'objets usagés

Le samedi 5 octobre, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., dans la salle St-Jean-Baptiste, aura lieu une vente d'objets usagés. Mme Matt Wolbaum en est l'organisatrice, aidée de Mme A. Platana.

Çà et là

Parmi le grand nombre de parents qui visitèrent Mme Wilfrid Perras on remarquait ses trois enfants, Paul, de Kapuskasing, Ludger et Lucie, de Toronto, et Mme Ludger Privée, de Dauphin, Man., accompagnée de sa fille religieuse, Soeur Damien, de Winnipeg. Mme Perras se rendit ensuite à Dauphin pour quelques jours.

Bonne chance aux personnes qui ont quitté Regina au cours de l'été: M. et Mme P. Gélinas pour Canora, Sask.; M. et Mme L. Lirette pour Edmonton, Alta; M. et Mme R. Quévillon pour Guelph, Ont., et M. et Mme F. Caron pour Swift Current.

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 25 septembre avec M. l'abbé L. L'Heureux, nouveau directeur, 80 pour cent des membres et une invitée présents.

Sous la demande de la présidente, la réunion débuta par la prière d'usage. La présidente, en quelques mots, souhaita la bienvenue au nouveau directeur, puis il y eut lecture du procès-verbal, du rapport financier et de la correspondance, dont une lettre de remerciements de l'ancien curé, M. l'abbé P. Finnin.

La présidente du comité d'acion sociale rapporta que des journaux avaient été donnés pour les missions, que des cartes de prompt rétablissement avaient été envoyées aux malades et donna une idée des objets qui seraient utiles pour la classe des enfants retardés à Redvers.

La présidente du comité d'éducation fit savoir que les classes de catéchisme avaient lieu depuis le commencement du mois de septembre et rappela aux parents que c'est d'abord à la maison que les enfants doivent apprendre les premiers éléments du catéchisme. Elle renouvela la demande de vieux timbres pour les missions.

La présidente demanda à l'invitée d'honneur, Soeur Gertrude-Madeleine, d'Alida, de faire entendre les conférences données au congrès diocésain provincial et enregistrées sur ruban sonore.

Dans son discours, M. N. Rebin donna des exemples sur ce qui peut résulter du manque de communication entre les gens. "Le monde serait meilleur, dit-il, si l'on consentait à se parler à coeur ouvert". Mgr J. P. Mahoney donna quelques commentaires au sujet de la télévision, de la radio et de la lecture.

Il fut décidé que le souper paroissial aurait lieu le 3 novembre et que les membres de la Ligue serviraient le diner de noces le 12 octobre.

Mmes L.-J. Sylvestre et A. Lenouail s'offrirent de s'occuper des enfants de choeur pour ce mois d'octobre.

La présidente, Mme A. Bélisle, présenta l'épingle de présidente sortant de charge à Mme A. Delmaire, qui remercia les membres pour leur coopération.

M. l'abbé L'Heureux se dit heureux d'avoir assisté à cette première réunion et demanda aux membres de le seconder dans ses efforts pour une bonne entente générale.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Alec Wolensky et leur fille, Rose-Hélène, se rendirent à Brandon pour y visiter M. et Mme Jean Gaudet. Ces derniers doivent se rendre en France, par avion, pour une quinzaine de jours.

Mme Denise Geis et son fils, Aubrey, d'Edmonton, sont en visite chez leurs soeurs et tantes, Mmes Alphonse Moreau et Emile George.

M. et Mme Gérard Bourgeois et leur famille passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. Albert Bauche, de Yorkton, visita ses parents, dernièrement.

M. et Mme Roger Paul sont allés à Gravelbourg pour quelques jours.

Prompt rétablissement à Mme Henri George et à M. Alphonse Tinant, hospitalisés à Redvers; à M. Henri Wilvers et à Mme Jules Gofflot, qui ont fait un séjour à l'hôpital.

C'est non seulement par la physionomie, les empreintes digitales et autres signes que nous nous distinguons les uns des autres, mais par l'organisme tout entier. Par exemple, lit-on dans Sélection du Reader's Digest d'octobre, votre cerveau et celui du voisin sont probablement plus dissemblables que ne le sont vos visages. Il y a aussi une plus grande variété d'estomacs que de nez ou de bouches.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.05—En douceur
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour compatriotes
9.15—Le coin des petits
9.31—Les Joyeux Troubadours
10.00—Au fil de l'heure
10.30—Le Père Legault
11.00—Radio-journal
11.15—Chez Miville
11.30—Rond-point
12.00—Nouvelles locales
12.10—Nouvelles agricoles
12.15—Détente
1.00—Un homme vous écoute
1.15—Magazine
3.34—Place aux femmes
4.30—Bienvenue Saskatchewan
5.30—Lundi et mercredi: Le p'tit bal de l'ouest; mardi, jeudi et vendredi: Swing la baquesse
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Présent
6.45—Chapelet
7.00—Radio-journal
7.03—Opération 12-20
8.30—Trente minutes d'informations

Soirées de la semaine

LUNDI

9.00—Chefs-d'oeuvres
10.00—Radio-journal
10.03—Sur toutes les scènes
11.30—Orchestre de chambre
12.00—Nouvelles de CKSB

MARDI

9.00—Chefs-d'oeuvres
10.00—Radio-journal
10.03—Politique
10.15—Talon d'Eve
10.30—Orch. Symp.
11.30—Livres et des hommes
12.00—Nouvelles de CKSB

MERCREDI

9.00—Chefs-d'oeuvres
10.00—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles de CKSB

JEUDI

9.00—Musique de notre siècle
10.00—Radio-Journal
10.03—La jeune Poésie ou (en alternance) Les lamentations de Jérémie
10.30—Récital du réseau
11.00—Studio d'essai
11.30—Horizons
12.00—Nouvelles de CKSB

VENDREDI

9.00—Jazz en liberté
10.00—Radio-journal
10.03—Loge à l'opéra
10.30—Intégrale Couperin
11.00—Documents
12.00—Nouvelles de CKSB

SAMEDI

6.30—Ouverture
6.35—Prière du matin
6.40—Coussin musical
6.45—Témoignages
7.00—Radio-journal
7.05—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—En vedette, l'orchestre de . . .
9.30—Tel quel
11.00—Radio-journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Images
11.30—Tante Lucille
12.00—Variétés du samedi
3.00—Panorama
4.00—Radio-journal
4.10—Panorama
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Musique en dînant
6.15—L'important c'est la rose
6.45—Chapelet
7.00—Samedi-jeunesse
8.30—Radio-journal
8.40—Salut les copains
9.40—Visite aux chansonniers
10.10—Danse à St-Dilon
12.00—Nouvelles de CKSB

DIMANCHE

8.00—Ouverture
8.05—Prière du matin
8.10—Coussin musical
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.45—Vers demain
10.00—Mille et une note
10.30—Présent-dimanche
11.00—Radio-journal
11.15—Programme hollandais
11.30—L'autre rive
12.01—Du pays de France
3.01—2 villes, 1 musique
4.00—Radio-journal
4.10—Images
4.30—Ni ange, ni bête
5.00—Canada, mon pays
5.45—Chapelet
6.00—L'important c'est la rose
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.30—Radio-journal
8.40—Sports
8.45—Le cabaret du soir qui penche
10.00—L'heure du Concerto
11.00—Fin des émissions

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi soir 11 octobre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Installation des officiers

L'installation des nouveaux officiers comprenant les trois Conseils du district no 2 (Mgr Janssen no 4959, Bishop Budka no 5914 et Langevin no 4280) aura lieu le vendredi soir 25 octobre, à 8 h., à la salle Holy Cross, rue Fleury et avenue Douglas, Regina. Tous les membres, épouses et amis sont invités à cette installation qui sera suivie d'une danse-cabaret organisée par le Conseil Mgr Janssen. Le prix d'admission est de $3.00 du couple, goûter inclus. Tous sont bienvenus.

Initiation au 1er degré

Il y aura initiation au premier degré au Conseil Mgr Janssen no 4959 le 16 octobre, à 8 h. du soir, à la salle Little Flower, 410, avenue College, Regina.

Félicitations

Félicitations au frère Marcel Lefebvre qui a accepté la tâche de secrétaire-archiviste, remplaçant le frère Charles Philion, qui a déménagé à Ottawa.

Remerciements

Remerciements aux frères Roland Lallier, Armand Audette, Joseph Braconnier, Hubert Arsenault et à tous ceux qui ont aidé au transport des membres du "Queen City Midget Football League" lors de la campagne de leur vente de billets, le 10 septembre.

Remerciements à tous ceux qui ont assisté et aidé à notre assemblée et à notre "Barbecue", le 13 septembre, ainsi qu'aux frères Herb Ekvall, député d'Etat, Bill Argan, ancien député d'Etat immédiat, Richard Wasserle, grand Chevalier, et à ceux du Conseil Mgr Janssen, au frère R. Kowch, grand Chevalier du Conseil Bishop Budka, ainsi qu'au frère Ben West, de Winnipeg, qui ont bien voulu rehausser de leur présence le "barbecue" du 13 septembre.

Merci à tous ceux qui ont assisté au tournoi de golf entre les Chevaliers et les "Shriners" le 16 septembre.

Communiqués

Le bazar annuel de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu le 18 octobre à la salle, 2517, 25e avenue, Regina.

Avez-vous déposé vos actions ou épargnes à la Caisse Populaire Française de Regina Limitée dernièrement? Vous pouvez vous adresser à Mlle Denise Béchard, la trésorière, au bureau, à 2517, 25e avenue, Regina, tous les dimanches matin entre 10 h. et 11 h., ou par rendez-vous en avertissant Mlle Béchard par téléphone: 536-5563.

P. K.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Edmond Tardif et leur fils, Louis, sont allés visiter M. Alphé Lacasse, de Cadillac, à l'occasion de son 50e anniversaire de naissance le 21 septembre.

M. Paul-Emile Lacasse a conduit M. Georges Lacasse à Regina pour des soins médicaux.

Mme Angeline Fournier a passé une semaine chez sa fille, Germaine, de Saskatoon, et est revenue le lundi 23 septembre pour les funérailles de Mme Henri Brisebois, de Gravelbourg, décédée le 21 septembre. Ont assisté à ces funérailles: Mme Alma Brisebois et son fils, Adrien, MM. et Mmes Marcel, Aimé et Treflé Brisebois et Hector Massé, Mme Antonia Bouffard, MM. Jos. et Adrien Bouffard, MM. et Mmes Joseph et Laurier Chabot et Charles Fournier.

M. et Mme René Couture, qui ont déménagé leur maison sur une nouvelle fondation, demeurent chez M. et Mme Joseph Couture durant les travaux de rénovation.

Mme Aimé Brisebois donne le cours de dactylographie à Mankota, tandis que sa soeur, Mme Valmore Couture, enseigne les 1ère, 2e et 3e années à l'école séparée du même endroit.

Les paroissiens ont eu la visite-surprise de leur ancien curé, M. l'abbé Joseph Bernier, qui a assisté à la conférence des évêques à Winnipeg.

M. et Mme Laurier Chabot sont allés à Regina pour affaires et ont visité le beau-père de Mme Chabot, M. Kapperty, hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque.

Mlle Rita Beaudoin est partie à Saskatoon où elle suivra un cours de coiffeuse de dix mois.

M. et Mme Léonard Bouffard et leur famille et M. et Mme Fernand Morin, de Mossbank, ont rendu visite à Mme Paul Morin à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Chronique de CFRG

Le Chou et le Papillon

Je ne vous apprendrai rien de nouveau en vous disant que l'on en apprend tous les jours. En lisant un petit journal en langue française, "Le Soleil" de Vancouver", j'ai appris qu'au Canada un citoyen de langue française n'avait pas le droit d'être jugé en sa langue maternelle.

Dans ma candeur naïve, je croyais pourtant qu'il en était autrement, surtout après avoir fêté le Centenaire de la Confédération comme nous l'avons fait l'an dernier.

L'argument de l'avocat Goeujon, dans l'"Affaire Suzanne Poulin", s'appuyait sur une clause de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Cette argumentation fut jugée sans valeur par le Juge à la Cour d'Appel de la Colombie-Britannique.

Le Juge-en-chef Davey déclara aimablement à l'avocat que cette argumentation n'était même pas plausible et qu'il avait le droit de s'attendre à des arguments raisonnés.

Voilà donc une clause de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique réfutée par un juge à la Cour d'Appel de la Colombie-Britannique, sans doute parce que ce juge préfère lui, s'appuyer sur le sacro-saint Droit coutumier.

Une fois de plus, ma candeur naïve est prise en défaut, moi qui croyais que tous les citoyens étaient égaux devant la loi: je me suis trompé et j'ai perdu mes illusions. Pourtant, si un jour d'aventure, je dois comparaître "en Cour", citoyen canadien de langue française ayant enfreint la ou les lois, j'aurais cette consolation de me dire qu'il n'y a que les Canadiens français qui jouissent de ce privilège, "because" ils sont bilingues; commettre des délits en français et être jugés en anglais. Puisque nous parlons la langue de nos juges, ceux-ci nous jugeront dans leur langue et nous serons flattés, car nous nous flattons d'être bilingues, tout comme le chou flatté par le papillon et dévoré par sa chenille!

La mort de M. Johnson

M. Daniel Johnson est mort. Cette nouvelle fut tellement brutale qu'on se refuse encore à la croire, quand on pense à la brillante conférence de presse qu'il donna le jour précédent.

Nous connaissions bien le premier ministre du Québec. Il nous avait rendu visite au mois d'août 1963 alors qu'il était chef de l'Opposition. Avec quel tact il répondit à nos questions, je m'en souviens encore. Il n'avait rien du politicien au sens péjoratif de ce mot, mais il avait tout d'un homme politique, enfin l'étoffe de l'homme d'état qu'il devint. M. Daniel Johnson nous avait fait l'impression d'être animé d'une volonté inébranlable et aussi d'une sérénité à toute épreuve.

C'est vraiment dommage qu'il soit mort. Il lui restait tant de choses à faire, des tas de choses que d'autres se chargeront d'accomplir, c'est ce que nous souhaitons. Ce n'est qu'un au revoir M. Johnson.

M. M.

Zenon Park

Va-et-vient

Plusieurs jeunes gens de la localité suivent des cours dans diverces institutions d'enseignement de l'extérieur: au couvent de l'Académie de Prince-Albert, Mlles Murielle Courteau, Cécile Mercier et Gisèle Chabot; à l'Institut de Prince-Albert, Mlles Lucille, Colette et Monique Marchildon; au Collège Notre-Dame de St-Louis, MM. Norbert Carpentier, Richard Valois, Roger Chabot et Gilles Favreau.

Se sont rendus en automobile à Maillardville, C.-B., pour le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Francis Poulin: M. Alphé Poulin, instituteur, Mme Napoléon Poulin, MM. et Mmes Gérard Chabot, Laurier McCrea, Maurice Sirois, Wilfrid Valois et Jean Lebel.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, est allé visiter ses parents dans le comté de Nicolet, Qué. Il est remplacé par le R. P. C.-E. Charest, P.S.M.

Récoltes

Après de fréquentes averses au mois d'août, suivies de journées sombres et humides qui se sont succédées en septembre, rendant le terrain trop trempe pour supporter le poids des machines à traction en usage depuis quelques années, bien peu de cultivateurs ont pu faire quoi que ce soit pour couper et sauver leurs grains.

Les apparences étaient bien promettantes il y a quelques semaines. Quelques champs d'orge ont pu être récoltés avec rendement variant de 40 à 50 boisseaux à l'acre.

Un champ de blé de sept acres, situé près du village et semé avec fertilisant vers le 1er mai, a pu être coupé et battu donnant un rendement de 55 boisseaux à l'acre.

Deux cultivateurs, ayant plus de mille acres chacun en blé, ont récemment fait l'acquisition de nouvelles moissonneuses-batteuses au coût de $14,000 chacune. Ils demeurent toujours optimistes.

Remerciements

Voici les paroles prononcées par M. René Fortier, maire du village, au nom de sa soeur, Jeanne, et de ses frères, Henri et Aimé, à l'occasion des funérailles de leur père, M. Roch Fortier: "Nous désirons remercier parents et amis venus de loin pour offrir leurs derniers respects à notre père bien-aimé. Nous apprécions votre bonté. Merci à nos amis qui nous ont offert leurs services pour alléger les charges de ses derniers jours; aux Dames Auxiliaires pour avoir préparé et servi le repas après les funérailles: nous vous en sommes reconnaissants. Merci à Soeur Marie-Alphonse qui toucha l'orgue, au choeur de chant, aux servants de messe, aux porteurs et autres personnes qui ont aidé durant le service. Nous adressons un merci très spécial aux membres de la famille Toupin et à la famille Beauchesne pour vos bontés et respects envers notre père durant sa vie. Vous l'avez toujours estimé comme votre propre père, ce qui demeurera un chaleureux souvenir dans nos coeurs. A Mère Lumina, un simple merci ne serait pas justifié, car votre dévouement envers notre père, surtout durant son séjour à l'hôpital, était remarquable. Vous avez été pour lui un ange gardien. Par vos douces paroles d'encouragements, vous avez certainement soulagé ses souffrances. Pour tout cela, Mère Lumina, nous en sommes convaincus, votre récompense vous attend au ciel. De notre part, soyez toujours assurée de nos appréciations sincères. En terminant, je dois remercier sincèrement le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, pour son attention personnelle et ses services spirituels accordés à notre père."

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mlle Léa Crawford est allée continuer ses études au collège "Reliance" de Regina; Mlle Ida Boisvert poursuit sa deuxième année universitaire à Regina; MM. Jude Boulianne et Robert Lemieux continuent leurs études au collège de Bemidji, Minnesota.

Mme G. Fafard et sa fille, Marguerite, de Stoughton, sont venues visiter leur mère et grand-mère, Mme W. Winslow.

M. David Accroose, employé à la Caisse populaire de Willow-Bunch, est parti pour Buffalo Narrows où il remplacera un employé à la Caisse populaire de cet endroit pour quelques semaines.

M. et Mme Louis Fortier et trois de leurs enfants, de Regina, ont rendu visite à M. et Mme Siméon Boisvert, lorsqu'ils ramenèrent leurs parents, M. et Mme Gédéon Boisvert, qui avaient passé quelques semaines chez leur fille, à Regina.

Ont rendu visite aux familles Boisvert: M. et Mme Jos. Boisvert et leur fillette, de Hudson Bay, Sask., et M. et Mme Victorien, de Moose Jaw.

M. Emile Campagne, accompagné de sa mère, Mme Paul Campagne, se rendit à Moose Jaw pour affaires.

Mme Jeanne Cornellier et ses enfants, Mme Earl Fitzpatrick et ses enfants, Harry, Joyce et Judye, Mme Eugène Benoit et ses filles sont allés au mariage de M. Edouard Marcotte, à Calgary, le 14 septembre.

Mme Doris St-Yves a conduit M. et Mme Antonio Fiset à Moose Jaw où ils prirent le train pour la Colombie-Britannique où ils visitèrent MM. et Mmes Carmen Menzies et Raymond Wieir.

MM. et Mmes Aristide et Charles Fournier et Mme Angeline Fournier, de Ferland, ont visité M. et Mme Alex. Laberge, Mme A. Chabot et M. l'abbé A. Chabot.

Malades

M. Albert Campagne, fils de M. et Mme Raymond Campagne, passa quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia, à la suite d'une fracture à un bras.

M. Edouard Dionne fut patient à l'hôpital de Coronach durant quelque temps.

La mise sur pied de l'enseignement français . . .

(Suite de la première page)

dressé un bref bilan de ce qui avait été accompli, à ce jour, dans ce domaine.

Le "miracle" qu'il fallait pour que le Franco-Ontarien jouisse de la part qui lui revient de droit en Ontario s'est en grande partie réalisé, selon M. Charbonneau, avec l'adoption de ces deux bills et de leur acceptation en pratique à travers la province.

Ayant rappelé les conditions et les modalités prévues par ces deux bills pour l'établissement d'écoles françaises au secondaire et au primaire, et le fait que ces lois n'entreraient en vigueur que le 1er janvier prochain, sauf à Ottawa, où on a retardé l'entrée en vigueur jusqu'au 1er janvier 1970, M. Charbonneau a expliqué que dans presque tous les centres où habitent une forte proportion de Canadiens français, le Collegiate Institute Board du milieu avait consenti à offrir dès septembre les cours secondaires en français à ceux qui le désirent.

La rapidité avec laquelle s'est effectuée cette mise sur pied de cours français est due surtout au fait que la majorité des écoles secondaires privées qui oeuvraient autrefois dans ce domaine se sont intégrées aux systèmes publics d'instruction. Ainsi, cette année, on ne retrouve que quatre écoles secondaires privées en province, et 20 écoles françaises publiques.

Huit de ces écoles secondaires françaises publiques, on le sait, se trouvent à Ottawa, grâce à l'intégration au CIB de sept écoles privées et la création d'un pavillon de 13 années.

Polyvalence

Aussi, dans certaines villes, sans avoir effectué le changement proprement dit, on procède à une "francisation" systématique des écoles, acheminant les élèves anglophones vers d'autres écoles et réunissant les francophones sous un même toit.

Cependant l'école polyvalente française est l'idéal qu'il faut viser, et Sudbury sera la première ville ontarienne à en bénéficier, de souligner en plus M. Charbonneau. La construction d'une école de quelque $4,500,000 est déjà en marche et on prévoit que les travaux seront terminés pour l'année scolaire 1970.

Par ailleurs, la religion n'est pas pour autant oubliée dans ces écoles polyvalentes. Dans la plupart des écoles, on donne une heure de cours de religion par semaine, soit deux périodes, tel que prévu par la loi, et les professeurs sont rémunérés.

L'anglais, il va aussi sans dire, n'en est pas plus négligé, étant la langue de la majorité de la population ontarienne.

"Nous nous rendons maintenant compte, de terminer M. Charbonneau, que l'unité qui s'est faite parmi les Franco-Ontariens lors des congrès de l'Association d'éducation en 1967 et en 1968 était sincère. C'est cette unité qui a permis de commencer l'enseignement secondaire dans un si grand nombre de centres avant même que la loi ne soit en vigueur.

"Nous avons là, a-t-il dit, un exemple frappant de ce qui peut résulter de l'unité et, si le peuple franco-ontarien continue de cette façon il sera considéré d'ici très peu de temps comme citoyen à part entière qui n'a d'autre désir que de participer pleinement à la vie de la province et du Canada."

Notes biographiques de M. Daniel Johnson

(Suite de la première page)

merce des Jeunes de Montréal, membre de l'exécutif de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province, conseiller juridique de la Chambre de commerce des Jeunes du Canada, conseiller juridique de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada.

En 1946, Me Daniel Johnson briguait les suffrages dans le comté de Bagot, au cours d'une élection partielle. Il fut élu sans interruption depuis.

En 1954, il était nommé adjoint parlementaire de l'honorable Maurice Duplessis. Deux ans plus tard, il devenait président des Comités de la Chambre et orateur suppléant.

Le 30 avril 1958, il était assermenté comme ministre des Ressources hydrauliques dans le cabinet Duplessis, poste qu'il occupa ensuite sous les gouvernements Sauvé et Barrette.

A plusieurs reprises, Daniel Johnson fut chargé de représenter la province de Québec à l'extérieur. En 1950, au congrès de l'Association des Parlementaires du Commonwealth en Nouvelle-Zélande et en Australie; en 1952, à Ottawa au congrès de la même association; en 1959, en Nouvelle-Ecosse à la session spéciale commémorant le centenaire du premier gouvernement élu; en 1960, au congrès des Parlementaires du Canada, à Winnipeg.

Le 23 septembre 1961, l'honorable Daniel Johnson était élu chef de l'Union nationale au congrès général du parti, tenu à Québec.

M. Johnson a été assermenté premier ministre, président du Conseil et ministre des Affaires fédérale-provinciales le 16 juin 1966. Il a aussi occupé le poste de ministre des Richesses naturelles en 1966-67. Il a été assermenté membre du Conseil privé en 1967.

Recouvrement d'un avion perdu il y a 40 ans

COPENHAGUE — La Greenlandair, société aérienne affiliée à la Scandinavian Airlines, a annoncé qu'elle avait l'intention de recouvrer un monomoteur qui avait dû faire un atterrissage forcé sur le bord de la calotte glaciaire du Groenland, il y a 40 ans, au cours d'un vol de pionniers entre Rockford, Illinois et Stockholm.

M. Valdemar Lauritsen, président de la Greenlandair, a déclaré que l'un des trois hélicoptères Sikorsky 61-N de la société tentera de récupérer l'appareil. On espère transporter l'avion presque intact à Sondre Stromfjord, base de l'Aviation Américaine au Groenland.

L'appareil stinson s'était posé à 60 milles au sud-ouest de Sondre Stromfjord sur la côte ouest du Groenland le 19 août 1928, soit le lendemain de son départ de Rockford — après s'être égaré et avoir manqué de carburant.

Le pilote, Bert R. J. Hassell, et le navigateur, Parker D. Cramer, avaient été secourus après avoir erré deux semaines sur la calotte glaciaire.

Hassell, pilote de l'Aviation Américaine et pionnier des vols de l'Arctique, a pris sa retraite comme colonel il y a déjà quelque temps et habite toujours Rockford. Il est âgé de 75 ans et suit avec intérêt le projet de recouvrement.

Une fois la mission accomplie, on croit que l'appareil sera retourné aux Etats-Unis par l'Aviation Américaine, où il sera exposé à Rockford ou présenté à l'Institut Smithsonian. Le stinson de Hassell avait été conçu spécialement pour ce vol de pionniers de 4,200 milles, qui avait été financé par une souscription publique à Rockford. Hassell est de descendance suédoise et la ville de Rockford compte une forte population d'immigrants suédois.

Le vol en partance de Rockford le 18 août 1928 était en réalité la seconde tentative pour relier les deux endroits. La première, effectuée quelques semaines auparavant, s'était terminée par l'écrasement de l'appareil peu de temps après son décollage et on dut réparer celui-ci.

Une équipe au sol à Sondre Stromfjord, à l'époque une station scientifique, avait aménagé une piste d'atterrissage et prévu le réapprovisionnement en carburant, mais le stinson manqua la cible par 60 milles. Le vol avait attiré l'attention publique, étant donné qu'il représentait un exploit de pionniers dans l'aviation intercontinentale via le grand nord, et la disparition de l'appareil et les recherches pour retrouver ses deux occupants firent les manchettes des journaux de l'Amérique et de l'Europe.

M. Lauritsen a déclaré qu'on avait choisi cette période-ci de l'année en raison des bonnes conditions de la glace, de clarté et de temps au bord de la calotte glaciaire. Pendant une partie de l'année, l'appareil est prisonnier de la glace, mais il est presque entièrement dégagé durant un certain temps vers la fin du court été polaire.

Selon les plans, le stinson sera soulevé en entier à l'aide d'une élingue fixée à un hélicoptère 61-N de la Greenlandair. Le vol de retour vers Sondre Stromfjord prendra environ 30 minutes, au regard des 14 jours que prirent Hassell et Cramer pour retrouver leur chemin à pied il y a 40 ans.

M. Lauritsen a affirmé qu'on avait localisé l'avion il y a déjà plusieurs années, mais que son recouvrement était impossible avant la mise en service des hélicoptères 61-N mus par des turboréacteurs CT58-140 de la General Electric et pouvant soulever des charges allant jusqu'à quatre tonnes. Selon lui, l'appareil stinson pèse entre 3,500 et 4,000 livres.

Une récente inspection effectuée par un hélicoptère de la Marine Danoise a révélé que l'appareil était intact, à l'exception des dommages causés à sa housse de matériel et à sa queue en 1928. Le contenu de l'appareil, récupéré par l'équipe de la Marine, était en parfait état, ayant été conservé par le froid de l'Arctique.

M. Lauritsen a déclaré qu'il serait probablement facile de remettre le stinson en conditions de vol.

La Greenlandair, dont le slogan est "La plus petite société aérienne commerciale au monde, desservant la plus grande île du monde", est une entreprise conjointe de la SAS, d'agences du gouvernement danois et de sociétés minières de l'île. Ses appareils font correspondance avec ceux de la SAS à Thule, Sondre Stromfjord et Narsarssuak.

M. Lauritsen, qui a l'intention de diriger l'opération de recouvrement lui-même, est un vétéran de 30 ans avec la SAS et son prédécesseur, la société danoise DDL.

Le palais d'Hérode découvert en Jordanie

Le palais du roi Hérode vient d'être découvert à soixante kilomètres environ au sud d'Amman par une expédition archéologique américano-jordanienne. Les fouilles ont révélé les grandes lignes de l'architecture du palais; elles furent effectuées au sommet d'une colline proche de l'ancienne cité, prise par les Romains en l'an 72: **Machaerus.**

L'ouvrage d'Henri-Paul Eydoux, "A la recherche des mondes perdus" (Larousse éditeur), nous rappelle que le roi Hérode vivait constamment dans la crainte. Maniaque de la persécution, il mourra même au bord de la folie, dans la hantise des fantômes de tous ceux qu'il avait fait massacrer. Alors, il songea à s'aménager un refuge dans un site à peu près inaccessible.

Mais, avec Hérode, un repaire d'aigle devenait un palais. Les grands monuments étaient, en effet, une de ses faiblesses — ou une de ses grandeurs. Il a été un des bâtisseurs les plus entreprenants de l'histoire. C'est ainsi qu'il reconstruisit le Temple de Jérusalem et fit élever, à ses abords, un palais forteresse: l'Antonia. D'autres forteresses furent bâties sur son ordre, parmi lesquelles cette **Machéronte,** dans la région d'Amman, où saint Jean-Baptiste devait être décapité

(Informations Larousse)

En vue d'améliorer les variétés canadiennes de pommes, la Sous-section de la Station fédérale de recherche d'Ottawa poursuit depuis 1949 déjà des recherches spéciales qui lui permettront de constituer des pommiers aptes à constituer durant de longues années de productivité rentable la rusticité et les qualités désirables du fruit. Ci-dessus MM. R. Watkins (à gauche) et L. Spangelo examinent des pommes McIntosh résistantes à la tavelure.

Le radar pour tuer les insectes

Les ondes de radar qui ont été abondamment utilisées pour dépister l'ennemi pourraient un jour servir à protéger les aliments contre les insectes.

M. F. L. Watters, entomologiste du ministère de l'Agriculture du Canada, à la Station de recherches de Winnipeg, a entrepris des essais préliminaires avec un radar de faible énergie, et a réussi à tuer des insectes.

Les résultats préliminaires indiquent que le radar pourrait être un outil précieux dans le conditionnement des aliments, particulièrement pour le manufacturier qui veut assurer un produit libre d'insectes lorsqu'il quitte l'usine. Cela s'appliquerait aux aliments coûteux tels les aliments pour bébés et les mélanges à gâteaux.

M. Watters et d'autres chercheurs savent depuis plusieurs années que les insectes peuvent être tués par l'énergie électrique qui produit suffisamment de chaleur pour les faire mourir. Il leur était impossible de faire des expériences en ce domaine avec les ondes radar, appelées micro-radiations, parce qu'il n'existait pas d'appareil suffisamment petit pour servir à cette fin.

M. Watters collabore avec M. M. Hamid, du service de génie électrique de l'Université du Manitoba, pour mettre au point la machine dont il a besoin dans ses études sur les insectes.

Cet appareil diffuse à 8,000 mégacycles et l'énergie produite est canalisée dans un pavillon et dardée sur les insectes qui sont enfermés dans de la mousse de styrolène. Celle-ci conserve la chaleur créée par les micro-radiations. Les chercheurs sont protégés contre les radiations par des écrans.

Jusqu'ici, M. Watters a découvert que les insectes pouvaient être tués par les micro-radiations et probablement stérilisés par des doses beaucoup plus faibles. Il croit que la chaleur est l'arme meurtrière, mais il faudra pousser les recherches pour vérifier cette théorie.

Comme lui, d'autres chercheurs savent, depuis de nombreuses années, que les insectes peuvent être tués par la chaleur, mais le problème consistait à produire une chaleur uniforme sans endommager l'aliment. Les micro-radiations semblent apporter la réponse et on utilise déjà ce genre de radiations dans un nouveau type de fourneau pour la cuisine.

Les ondes créent un effet rapide de rebondissement (circuit symétrique) sur les molécules, phénomène qui engendre de la chaleur. Comme les ondes voyagent sans interférence à travers plusieurs pouces d'aliments, la chaleur créée est uniforme. De plus, comme les insectes sont humides et que le produit alimentaire est sec, les ondes ont tendance à créer une plus grande chaleur dans les insectes que dans les aliments, signifiant que de faibles doses de micro-radiations peuvent tuer les insectes sans chauffer les aliments à des niveaux dangereux.

M. Watters continue ses recherches sur une grande variété d'insectes. Il cherche à savoir lesquels peuvent être tués ou stérilisés par cette méthode. Il cherche aussi à découvrir les intensités d'énergie les plus efficaces et les températures qui assurent les meilleurs résultats.

Si les micro-radiations s'avèrent efficaces, elles pourront suppléer à d'autres mesures de répression comme les produits chimiques. Elles pourront être utilisées le long du parcours de la bande transporteuse. Les micro-radiations ne semblent pas laisser de résidus ou d'effets secondaires après le traitement. Pour dépister l'ennemi, elles paraissent aussi sûres que le radar qui signale les avions s'approchant d'un aéroport ou les orages électriques d'été qui sont à se produire.

M. Watters fait le commentaire suivant: "Nous croyons avoir trouvé un procédé nouveau et efficace pour réprimer les insectes, une méthode qui semble comporter moins de dangers tout en étant aussi sûre que les autres moyens de répression, entre autres l'utilisation de produits chimiques.

"Bien entendu, il y a beaucoup de points à éclaircir avant que nous recommandions cette méthode à l'échelle commerciale, mais les premiers résultats indiquent qu'il vaut la peine de continuer nos études."

La répression par micro-radiations comporte un inconvénient: le coût. La répression chimique coûte jusqu'à 2 cents le boisseau de blé. Les micro-radiations pourraient en coûter trois fois autant, mais pour le conditionner d'aliments qui doit garantir des produits libres d'insectes, leur coût peut facilement être justifié.

L'Assurance-chômage

A l'intention des grands chefs... de famille!

On ne cesse de vanter les mérites des poulets cuits sur le gril barbecue. C'est très bien mais il ne faut pas pour autant délaisser d'autres viandes qui sont aussi méritantes pour peu qu'on leur en donne la chance!

Osez, Messieurs... et surprenez votre épouse et vos enfants en leur offrant dans le décor de la belle nature rôtis, tranches de viande, biftecks et que sais-je encore?

Même si on emploie généralement des tranches de viande de ½ à 1 pouce d'épaisseur, il n'est pas rare de voir de ces biftecks épais comme ça! (1½ à 2 pouces).

Afin d'éviter les éclaboussures durant la cuisson, dégraissez presque complètement les morceaux à griller et entaillez le gras qui adhère encore à la viande afin que les tranches restent bien à plat.

Huilez le gril. Faites saisir d'un côté, arrosez de sauce barbecue et faites cuire quelques minutes. Tournez, faites saisir, arrosez et amenez la cuisson au point désiré. Evitez de piquer la viande (car le jus s'en échappera); servez-vous plutôt de pinces pour la retourner. La durée de cuisson varie avec l'épaisseur de la viande et la distance de la source de chaleur. En entaillant près de l'os ou au centre du morceau vous pourrez, par la couleur de la viande, juger du degré de cuisson.

Suivez le guide!

Et si vous désirez de plus amples renseignements sur la cuisson en plein air, les économistes ménagères de la Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à vous procurer la publication intitulée "La cuisine barbecue". Pour en obtenir un exemplaire gratuit, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Promenades étymologiques

Corsaire est un mot qui tend à prendre une valeur péjorative et à supplanter **pirate.** Le **corsaire** (du latin **corsa,** course) désignait initialement un navire armé en course par des particuliers avec l'autorisation de leur gouvernement, matérialisée par des lettres de marque, puis le capitaine d'un tel navire. C'est dans le langage figuré et familier que ce terme a servi à désigner un homme dur et impitoyable par cupidité. Alors qu'il eût mieux valu, en ce cas, employer **flibustier,** qui vient du néerlandais **vrijbuiter** et qui signifie "qui fait du butin libre"; celui-ci n'agit que par esprit de lucre, et hors de toute autorisation d'un gouvernement donnée en période d'hostilités. Notons en passant que le **forban** est celui qui a été mis, ou qui s'est mis, en dehors du ban, et qui correspond à ce qu'on appelle maintenant un hors-la-loi. Mais **brigand,** à tout prendre, a suivi une évolution analogue. Ce mot s'appliquait au XVe siècle à un soldat à pied, ou **brigante** (italien), qui voulait dire "qui va en troupe (**brigata**)", mot dont dérivera notre **brigade.** C'est en raison des pillages commis par les grandes compagnies que **brigand** prit la signification péjorative qu'il a conservée dans la langue moderne. (P. Pamart, dans la revue mensuelle "Vie et langage" (Larousse, éditeur).)

Comme on le voit, les fantaisies de l'usage sont inépuisables.

(Informations Larousse)

— No 571 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui endort à demi.
2—Flexible. — Note. — A le.
3—Pronom. — Trois fois. — Pierre servant à l'arasement.
4—Rachats.
5—Faite de vive voix. — Béantes.
6—Fit bombance. — Endossement.
7—Du verbe gésir. — Orientais suivant un axe. — De la gamme.
8—Père de Jason. — Dans. — Résidence d'un souverain.
9—Dieu marin. — Ouvertures en creux.
10—Rangea par ordre. — Pris de passion.
11—En réal. — Genre d'oiseaux passereaux.
12—Auras ton centre. — Orient.

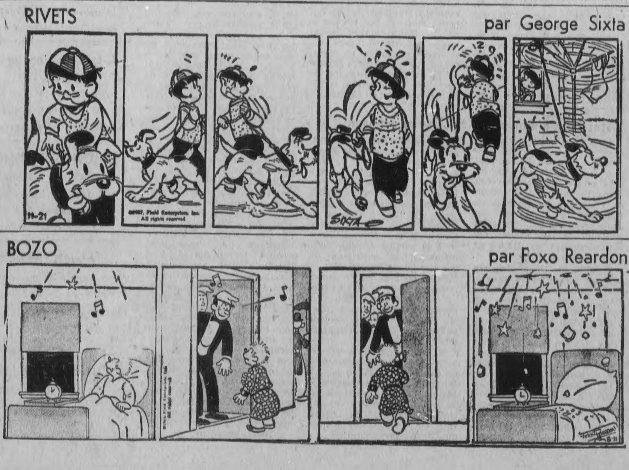
VERTICALEMENT

1—Qualité de ce qui resserre (plur).
2—Etable à porcs. — Dressai pour le vol.
3—Appris. — De docteur.
4—Choisira entre plusieurs choses. — Venus au monde.
5—Docteur musulman. — Crochet de fer.
6—Qui est dans la perplexité. — Vent.
7—Ayant à la main. — Possessif.
8—Suintai. — Indique la duplication. — Sorte de filet.
9—Appareil permettant de voir au ralenti certains mouvements rapides.
10—Hommes ignorants. — Fait un ourlet.
11—Sorte de panier d'osier. — Arme (plur).
12—Assassine. — Etoile de cinéma. — Manche au tennis.

SOLUTION DU PROBLEME No 570

■ **Horizontalement:** 1. Mitraillette; 2. Idiots — Atour; 3. Sortes — Chien; 4. Cie — Lue — Esse; 5. Entrées — Ré; 6. Lé — Os — Taire; 7. Su — Neuf — Va; 8. Acoté — Reines; 9. Marine — Reins; 10. Embêtant. — Rôti; 11. Eberuler — Nés; 12. Sots — Xéres.

■ **Verticalement:** 1. Miscellanées; 2. Idoine — Cambo; 3. Tiret — Sorbet; 4. Rot — Routiers; 5. Atèles — Entl; 6. Issue — Eaux; 7. Ester — Née; 8. Lac — Auer — RR; 9. Ethérifier; 10. Toiser — Nions; 11. Tues — Eventé; 12. Ernée — Assise.



Livres nouveaux et rééditions

(reçus par la Rédaction)

L'Attente de la Nouvelle Terre
(de l'abbé Maurice Gareau)

"Tel est le titre d'un extraordinaire petit livre écrit et édité tout récemment par l'abbé Maurice Gareau, prêt.-prédicateur... En quoi peut-il être intéressant d'aller au ciel? Qu'est-ce que le ciel? Où est le ciel?... Que deviendra la matière de notre corps? Que deviendront notre planète et tout le cosmos?... L'abbé Gareau répond à ces questions en termes révélateurs" (L'Echo d'Amos).

"J'ai trouvé ce volume d'une sérieuse profondeur théologique, dénotant une connaissance de la Sainte Ecriture, des Décrets du Concile et des discours du Saint-Père, qu'on trouve rarement dans les récents écrits" (Lettre accompagnant l'Imprimatur).

"Prêtre-Prédicateur, ancien curé qui a laissé le ministère paroissial pour élargir son champ d'apostolat, l'Auteur présente une doctrine très belle, profonde, dans une grande simplicité d'expression, sans être aucunement banale. La collection **Nouvel Accent** mérite une large diffusion" (Père H.-M. Guindon, S.M.M., dans Le Droit d'Ottawa).

Chaque volume se vend $1.50 chez votre libraire, ou à l'Oratoire St-Joseph de Montréal. Achetez-le aujourd'hui, c'est un conseil d'ami.

• • •

Cul-de-Sac
(roman d'Yves Thériault)

La parution de ce roman d'Yves Thériault constitue un événement. En effet, c'est le dixième ouvrage de cet auteur aux Editions de l'Homme. Depuis quelques années, en plus d'éditer un certain nombre de nouveaux romans d'Yves Thériault, cette maison d'édition s'est appliquée à rééditer ses meilleures oeuvres publiées antérieurement par d'autres éditeurs.

Tel est le cas de **Cul-de-Sac** qui avait été publié par l'Institut Littéraire de Québec il y a bientôt dix ans et qui, depuis quelque temps, était épuisé.

Cul-de-Sac s'inscrit dans la lignée des meilleurs romans de cet auteur.

Le héros de **Cul-de-Sac** s'ennuie. Il souffre d'un mal assez répandu: il n'arrive pas à trouver une justification terrestre à son existence. Il s'en accommode grâce à l'alcool. L'amour vient brièvement combler le vide, mais le gouffre s'ouvre à nouveau à tout jamais.

Cul-de-Sac décrit comme seul un roman de Thériault sait le faire, le chemin sans issue d'une vie sans but. C'est le livre d'un homme qui s'ennuie, mais c'est loin d'être un livre qui ennuie.

Cul-de-Sac est en vente partout au Québec à $2.00 ou à l'Agence de Distribution Populaire Inc., 1130, est rue de La Gauchetière, Montréal.

• • •

Le Football
(en collaboration)
préface d'Yves Létourneau

La nouvelle collection "L'Homme et le sport" lancée récemment par les Editions de l'Homme, a déjà publié deux ouvrages (Le tennis et La natation) qui ont remporté un très grand succès auprès du public québécois.

La série continue cette fois avec **Le Football,** un sport qui acquiert de plus en plus de popularité chez nous. **Le Football** est un véritable "instructeur" des plus utiles et des plus efficaces pour tous ceux qui veulent le pratiquer ou tout simplement suivre les "matchs" à la télévision. Admirablement illustré par Daniel Schwartz et Robert Riger, il est tout particulièrement recommandé aux jeunes joueurs.

Le Football a été rédigé en collaboration par les plus grands experts américains: Y. A. Little, Tex Maule, Lou Groza, Dudley Daoust, Raymond Berry et Andy Robustelli.

Par ailleurs, il a été adapté aux besoins des Canadiens et préfacé par Yves Létourneau, grand spécialiste de Radio-Canada en ce domaine.

Le Football est un volume pratique qui explique tout d'abord comment regarder un match de football, il vous enseigne les différentes tactiques et "trucs" à connaître pour devenir un bon joueur (formation en 7 du quart-arrière, le jeu de l'ailier à l'offensive, le botté de placement, le jeu de ligne, etc.).

Le Football est en vente partout au Québec à $2.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire Inc., 1130, est rue de La Gauchetière, Montréal.

Patron imprimé



Demi-grandeurs

Elle vous ira à merveille pour cette saison. Les panneaux de côté transforment joliment cette ligne princesse. Choisissez un de ces deux modèles.

Demandez le patron 9390 — grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

Prix: 65c

Envoyez votre commande à:
**Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Ne vous aventurez pas aveuglément dans une opération financière. On veut vous séparer de votre argent; soyez clair et franc. Agissez avec précision, demandez qu'on en fasse autant. Surveillez la température.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Ne vous prétendez pas expert dans une sphère que vous ignorez; on doutera ensuite de toutes vos compétences. Soyez modéré en tout, surtout dans le boire.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Prévenez les surprises venant d'événements inattendus. Ne signez jamais de documents sans les étudier jusqu'au dernier détail. N'abusez pas d'exercices trop vigoureux, surtout après un certain âge.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Examinez la situation, et agissez au meilleur de votre connaissance; une solution parfois simple peut régler des problèmes complexes. L'exercice régulier et constant vaut tous les appareils.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Un retard momentané peut occasionner un ennui considérable. Quand on s'occupe de tous les petits détails, il ne reste plus de grand problème à régler. Faites un exercice qui vous est utile.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Agir seul permet d'aller vite et loin, mais un travail d'équipe peut aussi réaliser une besogne ardue. N'hésitez pas à accepter l'aide désintéressée. Reposez-vous raisonnablement.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Il faut profiter de l'opportunité et ne jamais attendre que la chance règle tout. Ne jamais trop manger, cela nuit.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Ne brûlez jamais tous vos ponts, après avoir traversé un cours d'eau. Ne négligez jamais votre santé.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Parfois une suggestion d'un modeste collaborateur peut apporter des changements importants. Toujours l'exercice et l'air pur sont un avantage, profitez-en.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Il fait bon d'être au courant, même si l'on refuse à être dans le vent. Appréciez la présence d'une personne retrouvée. Eloignez-vous des gens pessimistes et toujours fâchés.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Toute opération qui prend trop de temps ne finit jamais par se réaliser. La timidité peut être vaincue, il faut se décider d'agir et tenir jusqu'au bout.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Tâchez d'utiliser vos idées, il importe surtout d'aller jusqu'au bout d'un projet, s'il est sérieux. Rappelez-vous que l'abus de certains avantages sociaux nuisent énormément.

Déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique "Humanae Vitae"

1. Dans son encyclique "Humanae Vitae", le pape Paul VI a traité d'un problème si profondément humain que nous ne devons pas être surpris de la réaction immédiate, universelle, provoquée par son message. Cette lettre traduit bien la sollicitude, l'amour et l'esprit de service que le Pape porte à l'humanité.

Conscients de la controverse actuelle et des profondes divergences d'opinions sur la façon d'accorder l'amour conjugal avec la responsabilité de transmettre la vie, les Evêques canadiens désirent apporter toute leur aide aux prêtres et au peuple catholique.

I — Solidarité avec le Pape

2. Nous faisons nôtres l'enseignement du Saint-Père touchant la haute dignité du mariage et la nécessité d'un lien vraiment chrétien entre l'amour conjugal et la paternité responsable. Nous partageons la sollicitude pastorale qui a incité le pape à prodiguer ses conseils et ses directives sur un sujet qui, tout en étant objet de controverse, intéresse au plus haut point le bonheur humain.

3. De par son mandat divin, le Magistère de l'Eglise se doit d'apporter la lumière sur ces difficiles problèmes d'ordre moral. (1) Nous nous efforcerons donc de nous acquitter au mieux de la responsabilité qui nous incombe. Ce faisant, nous sommes conséquents avec la prise de position que nous avons adoptée lors de nos interventions auprès du gouvernement fédéral sur la contraception, le divorce et l'avortement. Il n'y a rien d'ailleurs dans la récente encyclique qui aille à l'encontre de ce que nous avons affirmé dans ces circonstances.

II — Solidarité avec les fidèles

4. Dans le même esprit de solidarité, nous nous déclarons unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique.

5. Tout comme Vatican II, la récente encyclique (2) a reconnu la noblesse de l'amour conjugal qui trouve "sa manière particulière de s'exprimer et de s'accomplir par l'oeuvre propre du mariage". (3) Cependant bon nombre d'époux n'arrivent que difficilement à concilier le besoin d'exprimer leur amour conjugal avec la paternité responsable (4).

6. Les évêques et les prêtres reconnaissent ces difficultés avec une profonde sympathie; à titre de conseillers et de confesseurs, ils les partagent dans l'exercice de leur ministère auprès des fidèles. Nous sommes bien conscients de ne pouvoir apporter des solutions faciles à des problèmes en eux-mêmes si complexes, problèmes rendus encore plus ardus au sein d'une société où s'expriment une grande variété d'opinions.

7. Un commun effort de dialogue, de recherche et d'étude de la part de tous, laïcs, prêtres et évêques, guidés par la foi et soutenus par la grâce, favorisera une meilleure compréhension de ces problèmes et en facilitera l'heureuse solution. Les évêques canadiens s'engagent eux-mêmes dans cette voie.

III — Conscience chrétienne et loi divine

8. Au cours de ces dernières années, plusieurs ont entretenu des doutes sur la validité des arguments invoqués pour interdire toute intervention positive susceptible d'empêcher la transmission de la vie humaine. Pour cette raison, nombreux sont ceux qui attendaient une approbation officielle de leur opinion. Voilà qui aide à expliquer la réaction défavorable qu'en plusieurs milieux l'encyclique a provoquée. En conséquence, un grave problème de conscience s'est posé à plusieurs catholiques.

9. L'enseignement de la théologie chrétienne touchant la conscience trouve ses racines dans saint Paul (5). De nos jours, Vatican II y a fait écho: "La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre". (6) "Mais c'est par la médiation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à sa fin qui est Dieu." (7) La dignité de l'homme consiste précisément dans son aptitude à rechercher son épanouissement en Dieu par l'exercice d'un choix libre et raisonnable.

10. Toutefois, cela n'exempte personne de la responsabilité de former sa conscience selon les valeurs et les principes vraiment chrétiens. Est requis dès lors un esprit d'accueil à l'enseignement de l'Eglise qui découle essentiellement de la vocation baptismale du chrétien. Est également requise une authentique motivation personnelle libre de tout égoïsme, de toutes contraintes extérieures indues qui seraient incompatibles avec l'esprit du Christ. Personne ne saurait réussir cette tâche difficile sans l'aide du Seigneur. L'homme est en effet enclin au mal et au péché et, à moins de demander avec humilité et de recevoir avec gratitude la grâce de Dieu, cette liberté fondamentale le conduira inévitablement à des abus.

IV — Magistère de l'Eglise

11. La foi dans l'Eglise qui est le prolongement du Christ sur terre, la foi dans l'Incarnation, exigent qu'on accueille de bon coeur l'enseignement de cette Eglise. Car c'est à ses premiers apôtres que le Christ a dit: "Qui vous écoute, m'écoute" (8).

12. La vraie liberté de conscience ne consiste pas à agir à sa guise, mais à suivre la dictée d'une conscience bien formée. Le Concile Vatican II insiste fortement sur ce principe: "Que les chrétiens sachent bien qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisée de cette loi à la lumière de l'évangile. Cette loi divine manifeste la pleine signification de l'amour conjugal, elle le protège et le conduit à son achèvement vraiment humain". (9)

13. Aujourd'hui, le Saint-Père vient de se prononcer sur les moyens qu'il juge moralement bons pour harmoniser l'amour conjugal avec la paternité responsable. Les chrétiens doivent examiner en toute loyauté leur réaction sur ce qu'il a dit.

14. L'Eglise est compétente pour transmettre la vérité contenue dans la révélation divine et pour en interpréter le sens. Mais son rôle ne se limite pas à cette mission. Dans sa marche vers le salut, l'homme parvient à son bonheur final à travers toutes ses activités terrestres, y compris son comportement moral. Parce que l'Eglise guide l'homme dans cette marche, il lui incombe d'assumer son rôle d'éducatrice, même dans ces matières qui n'exigent pas un assentiment de foi absolu.

15. A propos de cet enseignement, Vatican II nous dit: "Cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du Pontife romain, même quand il ne parle pas ex cathedra, de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux décisions qui émanent de lui, selon sa propre pensée et sa volonté manifeste". (10)

16. En conséquence, ceux qui ont reçu la mission d'enseigner au nom de l'Eglise doivent reconnaître leur responsabilité de s'abstenir de toute opposition ouverte à l'encyclique. Cette manière d'agir engendrerait la confusion et serait une cause de scandale pour le peuple de Dieu. Cependant, ceci ne doit pas être interprété comme une mesure restrictive de la liberté reconnue et légitime des théologiens à poursuivre, en toute loyauté et conscience, leurs recherches en vue d'approfondir et de clarifier l'enseignement de l'Eglise.

17. C'est un fait qu'un certain nombre de catholiques, bien que se reconnaissant tenus à l'enseignement de l'encyclique, trouvent extrêmement difficile, voire impossible, de faire leurs tous les éléments de cette doctrine. En particulier, les arguments et les fondements rationnels de l'encyclique, qui ne sont que brièvement indiqués, n'ont pas réussi, dans certains cas, à entraîner l'assentiment des hommes de science et de haute culture, formés au mode de pensée empirique et scientifique de notre époque. A nous de reconnaître la difficulté qu'éprouvent ces hommes à comprendre et à accepter une assertion ou l'autre de la présente encyclique. A nous de faire effort pour connaître les points de vue de ces catholiques qui, à n'en pas douter sont loyaux envers la vérité chrétienne, l'Eglise et l'autorité du Saint-Siège. Et puisque les uns et les autres ne rejettent aucun point de foi divine ou catholique, ni le principe de l'autorité dans l'Eglise, ils ne devraient pas être considérés ni se considérer comme séparés de l'ensemble des fidèles. Mais ils devraient se rappeler qu'ils demeureront de bonne foi à condition d'examiner soigneusement les motifs qui les portent à suspendre leur assentiment et de continuer leur recherche pour comprendre et approfondir l'enseignement de l'Eglise.

18. Les difficultés de cette situation ont été particulièrement ressenties par les prêtres. Plusieurs nous ont demandé de leur donner des directives pour leur ministère. Nous répondrons à cette attente dans un document subséquent, assurés d'avance qu'il nous faudra poursuivre l'étude, la réflexion et le dialogue pour que toute l'Eglise du Canada puisse parvenir à une meilleure intelligence de problèmes aussi complexes.

19. Pour le moment, nous prions de noter que toute norme particulière serait de peu de valeur si on ne l'intègre pas dans la perspective générale de la vocation humaine et surnaturelle de l'homme et des valeurs du mariage chrétien. Pour parvenir à cette formation générale de la conscience et à cette éducation de l'amour, une pastorale adéquate insistera sur l'importance primordiale d'un amour pleinement humain, total, fidèle, et exclusif, en même temps que fécond. (11)

V — Orientations pastorales préliminaires

20. Dès maintenant, selon la morale chrétienne traditionnelle, nous demandons aux prêtres et à tous ceux qui peuvent être appelés à devenir les guides ou les conseillers des consciences, de porter attention aux considérations suivantes.

21. A travers les directives pastorales données par Paul VI dans **Humanae Vitae** se dégage une approche sacramentelle positive. L'Eucharistie a toujours été une profonde expression d'amour et d'union chrétienne. Les époux trouveront toujours dans cette célébration un lieu de rencontre avec le Seigneur qui ne manquera jamais de renforcer leur amour mutuel. En ce qui regarde le sacrement de pénitence, ressort également de l'encyclique un esprit d'encouragement à la fois pour les pénitents et pour les confesseurs, situé à égale distance du laxisme et du rigorisme.

22. L'encyclique suggère en effet une démarche pénitentielle moins juridique, plus pastorale, plus respectueuse des personnes et de leur croissance, lente parfois, dans les voies du bien, plus soucieuse d'organiser l'avenir.

23. La confession ne doit pas être faite sous le signe de la peur angoissée et de la sévérité, mais de la confiance et du respect des consciences.

Paul VI invite les époux à "recourir souvent, sans jamais se laisser décourager par leur faiblesse, à la miséricorde de Dieu qui leur est accordée dans le Sacrement de Pénitence". (12) La confession est donc une rencontre entre la conscience sincèrement formée et le Seigneur qui "fut certes intransigeant avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes". (13)

24. Tel est le climat général dans lequel confesseur et conseiller doivent travailler. Nous complétons ces orientations par quelques applications particulières.

25. Dans la situation que nous avons décrite plus haut (paragraphe 18), le confesseur et le conseiller doivent manifester une compréhension sympathique et un respect pour la bonne foi sincère de ceux qui échouent dans leur effort pour accepter certains points de l'encyclique.

26. Des conseillers peuvent rencontrer d'autres personnes qui, tout en acceptant l'enseignement du Saint-Père, peuvent estimer, par suite de circonstances particulières, qu'ils se trouvent en présence de ce qui leur semble être un conflit de devoirs, par exemple, accorder les impératifs de l'amour conjugal avec ceux de la paternité responsable, de l'éducation des enfants déjà nés ou encore de la santé de la mère. Selon les principes reconnus de la théologie morale, dans la mesure où ces personnes auraient fait un effort sincère pour se conformer aux directives données, sans toutefois y parvenir, elles peuvent avoir la certitude qu'elles ne sont pas coupées de l'amour de Dieu, dès lors qu'elles choisissent honnêtement la voie qui leur semble la meilleure.

27. Une sage attitude pastorale pour régler d'autres cas encore plus difficiles peut-être s'élaborera en poursuivant le dialogue entre les évêques, les prêtres et les laïcs. Le document, que nous avons promis de préparer contribuera aussi à cette élaboration. Entre temps, nous faisons un pressant appel aux médecins et aux biologistes à poursuivre leurs travaux sur la fécondité humaine. Ce serait certes une grave erreur d'attendre de la science une solution à toutes les angoisses humaines. Ses découvertes, toutefois, pourront fournir une aide efficace pour alléger ou résoudre les problèmes de conscience.

VI — Pastorale et action familiale

28. Les actions, les paroles et même les pensées de tous les hommes ont aujourd'hui une répercussion mondiale. Tous en prennent de plus en plus conscience. La sexualité, sous tous ses aspects, est évidemment un domaine d'un grand intérêt humain et social. Les normes et les valeurs qui régissent ce secteur humain si vital méritent l'attention et la coopération de tous. Notre monde croit à un rythme effarant, créant sur-le-champ un vif sentiment d'unité et un ensemble de forces rivales qui pourraient nous détruire.

29. Cette préoccupation ne saurait être fructueuse que si elle nous conduit tous à reconnaître notre dignité d'homme qui se traduira par la maîtrise de nos puissances internes. Grâce à celle-ci nous sommes vraiment nous-mêmes, reconnaissant pleinement nos différences sexuelles complémentaires, tant sur le plan physique que psychologique et spirituel. Dans cette seule perspective, se réaliseront des mariages qui seront de vraies unions au service de l'amour et de la vie.

30. A cette fin, on devra mettre en jeu toutes les ressources vives de la famille, de l'école, de l'Etat et de l'Eglise. Il n'est permis à personne de s'isoler; il n'y a pas non plus de frontières nationales dans un domaine aussi universel. Aussi bien invitons-nous tous les membres de l'Eglise à se rendre compte de l'importance de l'éducation au mariage et à tous les niveaux depuis l'âge le plus tendre jusqu'aux différentes formes de l'éducation des adultes.

31. Sans vouloir entrer dans les détails, nous voulons mentionner quelques moyens dotés d'une plus grande efficacité. Pour plusieurs raisons, nous plaçons en premier lieu deux réalités pleines de promesses: le dialogue et l'entraide au sein de l'Eglise elle-même et avec les autres Eglises par la voie du Mouvement oecuménique.

32. Nous soulignons avec une profonde satisfaction le développement et l'heureuse influence de tant d'activités déployées pour préparer les époux au mariage et pour leur faire apprécier davantage leur sublime vocation, v.g. cours de préparation au mariage, service d'orientation des foyers, etc.

33. Nous recommandons aussi aux éducateurs d'apporter une attention croissante au problème de l'éducation sexuelle et de la vie familiale. La recherche scientifique a approfondi cette éducation et l'emploi inventif des moyens de communication sociale l'a heureusement généralisée. Rien moins que la mobilisation de toutes les énergies humaines pourra suffire à relever le défi des puissances pernicieuses et désordonnées qui ont leur source lointaine dans l'égoïsme volontaire de l'homme et qui empêchent l'expression authentique de son amour. Nous engageons donc à considérer comme une priorité pastorale l'encouragement donné en tout temps et en tous lieux à ces objectifs.

VII — Conclusion

34. En conclusion, nous demandons à tous de prier avec ferveur le Saint-Esprit de continuer de guider son Eglise à travers les obscurités et les souffrances du temps présent. Nous, le Peuple de Dieu, ne pouvons échapper à cette heure de crise, mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle puisse conduire à la division et au désespoir. L'Unité de l'Eglise ne consiste pas dans une simple conformité sur tous les points, mais plutôt dans une union de foi et de coeur, une soumission à la volonté de Dieu et une humble, loyale et continuelle recherche de la vérité. Cette unité d'amour et de foi a son fondement dans le Christ et aussi longtemps que nous lui serons fidèles, rien ne saurait nous en séparer. Nous demeurons fermement unis à l'évêque de Rome, le successeur de Pierre, signe et principe efficace de notre unité avec le Christ et entre nous. Mais cette union exige un tel amour de l'Eglise que nous ne puissions rien faire de moins que de mettre à son service toute notre intelligence et tout notre coeur. Et si parfois cela signifiait que, malgré notre désir de rendre l'Eglise plus intelligible et plus belle, nous devions, tels des pèlerins, trébucher sur la route ou même nous en écarter, nul ne devrait conclure que notre foi commune soit perdue ou que notre volonté d'amour soit émoussée. "Au contraire, nous croyons que, même à travers les brouillards, une lumière bienveillante nous conduira à une meilleure compréhension des voies de Dieu et de l'amour humain". (14)

(1) Humanae Vitae, n. 4 et n. 18;
(2) Humanae Vitae, n. 8;
(3) Gaudium et Spes, n. 49;
(4) Gaudium et Spes, n. 51;
(5) Rom. 14, 23; 1 Cor. 10;
(6) Gaudium et Spes, n. 16;
(7) La liberté religieuse, n. 3; Gaudium et Spes, nn. 16 et 17;
(8) Luc 10, 16;
(9) Gaudium et Spes, n. 50;
(10) Lumen Gentium, n. 25;
(11) Humanae Vitae, n. 9;
(12) Humanae Vitae, n. 25;
(13) Humanae Vitae, n. 29;
(14) Newman;

Les évêques du Canada commémorent l'arrivée à la Rivière Rouge des abbés Provencher et Dumoulin



(Photo Perrin)

Là même où, il y a à peine 150 ans, on ne trouvait ni église ni chapelle, plus de cinquante évêques du Canada se sont unis à quelque 3,000 Manitobains mercredi dernier 25 octobre, pour célébrer par l'Eucharistie le cent cinquantième anniversaire de l'arrivée à la Rivière Rouge des premiers missionnaires permanents, les abbés Norbert Provencher et Sévère Dumoulin.

Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, présida la messe concélébrée. Parmi les 52 évêques concélébrants on remarquait le délégué apostolique, Mgr Emmanuele Clarizio, ainsi que les archevêques de Saint-Boniface et de Winnipeg, NN. SS. Maurice Baudoux et George Flahiff, C.S.B., et l'exarque ukrainien de Winnipeg, Mgr Maxime Hermaniuk. En outre, quinze prêtres de Saint-Boniface et de Winnipeg participaient à la concélébration.

L'auditorium de Winnipeg transformé en église

Prévue pour la cathédrale de Saint-Boniface, cette cérémonie dut se tenir dans l'auditorium de Winnipeg, à cause de l'incendie du 22 juillet dernier qui détruisit de fond en comble la basilique-cathédrale.

Dans un décor très sobre, l'assemblée liturgique se déroula principalement en français et en anglais, avec un chant ou l'autre en grec et en latin. Le rite fut conduit sans apparat mais dans un ordre impeccable alliant la simplicité à la dignité. Composée de laïcs de tout rang, d'écoliers, de religieuses et de prêtres, l'assistance nombreuse était venue tant des villages environnants que de la ville.

Hommage aux premiers missionnaires

Rappelant au cours de son homélie l'oeuvre de courage et de foi commencée à Saint-Boniface le 16 juillet 1818, Mgr Alexandre Carter, évêque de Sault-Ste-Marie et président de la CCC, expliqua comment la même foi, la même persévérance, le même amour total du Christ et des frères devaient continuer aujourd'hui, dans ce temps de malaise et de contestation, où les angoisses sont d'un autre ordre qu'autrefois, aussi réelles quoique souvent moins physiques, mais trouvant leur réponse dans le même courage et la même confiance en Dieu, source de toutes bénédictions.

"Les labeurs, les épreuves, la patience et la persévérance de Mgr Provencher, conclut Mgr Carter, citant la préface d'un ancien archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Mgr Emile Yelle, au livre de Donatien Frémont sur "Mgr Provencher et son temps", nous rappelleront opportunément qu'il n'y a pas de circonstances capables de décourager les âmes fortement trempées, qui croient à la Providence et à l'influence permanente du Christ dans son Eglise."

Devant les problèmes de la régulation des naissances

Les évêques canadiens cherchent à libérer les époux catholiques d'une "mentalité de contraception"

Dans leur déclaration sur l'encyclique "Humanae Vitae" rendue publique vendredi dernier, les évêques canadiens se sont refusés à résoudre les problèmes de la paternité responsable à partir d'un plan purement physique ou biologique.

Acceptant la position fondamentale de Paul VI sur "la haute dignité du mariage et la nécessité d'un lien vraiment chrétien entre l'amour conjugal et la paternité responsable", les évêques ont rejeté ce que Mgr Remi De Roo a appelé une "mentalité de contraception".

Parlant au cours de la conférence de presse qui suivit le vote unanime des évêques sur le texte définitif, Mgr De Roo déclara que, selon lui, "c'est une erreur sérieuse que de croire résoudre au niveau physique et biologique les problèmes humains et spirituels du mariage".

"Comme si vous pouviez résoudre des problèmes affectant la nature même du mariage, le mystère de cette union extraordinaire que l'apôtre Paul associe avec le Christ et l'Eglise", en recourant à une solution physique, a ajouté l'évêque de Victoria et co-président de la Commission théologique qui fut particulièrement chargée de préparer le texte de la déclaration.

Entre deux extrêmes

"Les évêques canadiens ont essayé d'éviter deux positions opposées", a expliqué de son côté Mgr Alexandre Carter, évêque de Sault-Ste-Marie et président de la Conférence Catholique Canadienne.

"Il y a la position qui dit: Le pape a parlé mais faites ce que vous voulez! C'est une position que nous ne pouvons pas accepter", a affirmé Mgr Carter. "Nous disons que l'enseignement du Pape doit être étudié et accepté par ceux qui sont catholiques", a-t-il continué.

Les évêques n'ont pas accepté non plus l'attitude extrême de ceux qui prétendent que les personnes qui n'acceptent pas toutes les conséquences de l'encyclique doivent être considérées hors de l'Eglise!

"Nous avons cherché à concilier et à éviter ces deux exa-

(Suite à la quatorzième page)

Québec doit renoncer au bilinguisme officiel

MONTREAL — Le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a déclaré le jeudi 19 septembre dernier, que le gouvernement devra légiférer le plus tôt possible pour faire du français la langue d'usage au Québec, ce qui exclut le bilinguisme collectif officiel, mais n'exclut ni le bilinguisme individuel, ni le respect des droits de la minorité anglophone.

Parlant à l'inauguration du service de la langue française de Montréal, M. Tremblay a déclaré que la langue d'usage est au sein d'un Etat la langue normale, nationale; en d'autres termes, c'est celle qui prévaut dans les rapports politiques, administratifs, économiques et sociaux entre tous les habitants d'un Etat, de même que dans l'instruction publique.

M. Tremblay a indiqué qu'en faisant du français la langue d'usage de l'Etat québécois, le gouvernement du Québec pratiquera la même politique en matière linguistique que le gouvernement de l'Ontario, qui a dessein de respecter les droits de sa minorité linguistique. "La langue d'usage dans l'Ontario sera l'anglais comme le français le sera au Québec."

Dix principes

Le ministre des affaires culturelles a énuméré les dix principes dont, à son avis, il faut tenir compte dans l'élaboration d'une politique linguistique.

Les voici, tels que formulés par M. Tremblay:

1 — Des raisons d'ordre purement linguistique et culturel justifient l'établissement au Québec du français comme langue d'usage.

2 — La langue d'usage est, au sein d'un Etat bilingue, normale, nationale; en d'autres termes, c'est celle qui prévaut dans les rapports politiques, administratifs, économiques et sociaux entre tous les habitants d'un Etat, de même que dans l'instruction publique.

3 — On appelle langue d'usage une langue qui est en situation de rendre compte de l'ensemble des activités d'un peuple, d'une nation ou d'une collectivité.

4 — La langue d'usage est également celle qu'adoptent les immigrants si la situation socio-économique est contraignante.

5 — La langue d'usage exclut le bilinguisme collectif officiel qui conduit, à plus ou moins brève échéance, à l'unilinguisme, la langue de la communauté en situation d'infériorité. Néanmoins l'Etat qui fait de la langue de la majorité de ses citoyens la langue d'usage doit se montrer respectueux des droits de sa minorité linguistique. Le recours à la langue d'usage n'exclut pas le bilinguisme individuel.

6 — Sans le statut de langue d'usage, le français au Québec est bien près de mourir de son inutilité et de son manque de prestige. D'où la nécessité impérieuse d'une action linguistique de très grande envergure et s'exerçant en profondeur, sur le plan québécois et sur le plan international.

7 — En faisant du français la langue d'usage de l'Etat québécois, le gouvernement du Québec pratiquera la même politique en matière linguistique que le gouvernement de l'Ontario qui a dessein de respecter les droits de sa minorité linguistique. La langue d'usage dans l'Ontario sera l'anglais comme le français le sera au Québec.

8 — Le statut de langue d'usage doit normalement avoir pour effet d'augmenter l'utilité de la langue, de lui donner la motivation socio-économique nécessaire à son épanouissement, d'en souligner l'importance et de lui conférer le prestige dont elle a besoin pour rester la langue de toutes les classes de la société et pour devenir celle des immigrants.

9 — En effet, les faits linguistiques ne peuvent être envisagés indépendamment des faits sociologiques. Une langue ne peut donc être vraiment forte que si elle est utilisée dans tous les domaines de l'activité humaine et en particulier dans les domaines du travail, de l'instruction publique et de la recherche scientifique. Une langue tend à s'atrophier qui reste limitée au foyer, à la paroisse et à l'école.

10 — Vu le projet du gouvernement central de créer des districts bilingues au Québec, il est indispensable que l'Etat québécois, pour sauvegarder sa langue et sa culture, soit doté d'un statut qui lui soit propre et qui lui permette de réaliser les objectifs de sa politique linguistique et culturelle sur le plan québécois aussi bien que sur le plan international. Le Québec a le devoir et le droit d'assurer son existence en tant que nation; une législation à cet effet parait normale, à la condition que les droits de la minorité officielle y soient respectés.

"Nous n'avons pas l'intention, a dit le ministre des affaires culturelles, de brimer la minorité anglophone du territoire, en lui imposant l'unilinguisme français, même si nous devons déplorer le sort que subissent les nôtres hors de nos frontières. Si nous devions organiser des cortèges vers la capitale canadienne chaque fois que les droits du français sont lésés, nous aurions des manifestations 365 jours par année à Ottawa. Non, nous ne jouerons pas ce jeu d'enfants.

"Sans dénier à cette minorité anglophone les droits acquis, il importe de lui faire comprendre qu'il y a ici une majorité qui n'entend plus se laisser imposer de force la langue de la minorité. C'est là la tâche des pouvoirs publics et du gouvernement. Et j'insiste là-dessus: le gouvernement ne peut seul, d'autorité, réveiller la fierté des nôtres et les forcer à parler le français et à améliorer leur langage. Il faut que les Canadiens français prennent leurs responsabilités, qu'ils exigent partout du français et qu'ils se refusent à plier l'échine comme des valets.

"Héritier d'une langue et d'une culture originales, le Québec a le devoir de maintenir une tradition et un ensemble d'institutions qui le relient à la mère-patrie française et, son vouloir-vivre collectif l'incite à se défendre contre l'assimilation d'où qu'elle vienne. C'est pourquoi, il nous faudra légiférer le plus tôt possible et ce, je le répète, sans trahir les droits de notre minorité anglophone qui, soit dit en passant, se trouve dans une situation privilégiée au Québec. Toutefois, cette politique du respect de cette minorité ne doit pas nuire à notre propre épanouissement".

D'autre part, le ministre a souligné que les mécanismes dont dispose le gouvernement en vue de planifier son action dans le domaine de la langue se présentent de la façon suivante:

- Il y a d'un côté, au service du gouvernement, l'Office de la langue française du Québec, assisté de sa commission consultative et de ses spécialistes;
- De l'autre, le service de promotion du français qui prolonge le travail de l'office en lui donnant cette dimension dynamique qui lui avait fait défaut jusqu'à présent.
- Enfin, il y a les services régionaux de la langue française, dont l'oeuvre de vulgarisation rejoint le grand public et l'incite à participer au mouvement général de correction et de rectification de la langue. Tout le travail des services régionaux — il en existe déjà près d'une demi-douzaine — est vu et approuvé par l'office, qui joue un rôle d'organisme régulateur.

L'Office installera bientôt des services permanents à Montréal.



"Donnons à l'aveugle les moyens de mener une vie utile et heureuse"

Ces photographies que nous voyons ci-dessus ne suffisent pas à nous donner une idée des différents degrés de cécité d'un aveugle. Ce que l'aveugle voit et ne voit pas, c'est du mystère pour le voyant. "L'aveugle voit? Mais, dira-t-on, j'ai toujours pensé que l'aveugle ne voit absolument rien!" Mais exactement qui est aveugle? Si l'on se réfère au dépliant de l'INCA (l'Institut National Canadien pour les Aveugles), on lira que selon la loi on considère aveugle toute personne qui n'a que 10 pour cent ou moins de la perception visuelle normale.

L'INCA est au service de toute personne légalement aveugle au Canada. On estime qu'à travers le pays une moyenne de sept personnes par jour perdent la vue.

Comment cela se fait-il? L'INCA pourrait vous donner une liste détaillée de toutes les causes de cécité, dont les maladies d'yeux qui viennent en tête de liste. Mais le grand problème pour l'aveugle n'est pas de savoir "comment" cela lui est arrivé mais plutôt "comment se tirera-t-il d'affaire maintenant qu'il ne voit plus". L'INCA veut justement aider cette personne à mener une vie utile et heureuse

Mais pour y parvenir par les nombreux services qu'elle offre (tels qu'éducation et orientation, enseignement à domicile, résidence), il faut de l'argent. Il faudrait aussi ajouter à cela le programme de méthodes préventives. En effet, on ne peut négliger de penser aux problèmes économiques que la perte de la vue entrainerait pour nous et notre famille. L'aveugle désire faire partie de la société et lui être utile, mais il a besoin pour cela d'aide et d'orientation.

On comprend alors qu'il ne faut pas craindre d'être généreux quand l'INCA fait appel à chaque citoyen ou maison d'affaires, soit par l'intermédiaire de la quête "United Way", soit en s'adressant directement aux individus là où la quête "United Way" n'est pas organisée.

Expérience de bilinguisme dans le domaine de la publication

Les deux universités de la capitale nationale font une nouvelle expérience de bilinguisme, sous forme d'une revue semestrielle rédigée en français et en anglais.

L'Université d'Ottawa, institution bilingue, et l'Université Carleton, de langue anglaise, viennent de publier le premier numéro de la revue "Histoire sociale" ("Social History"), qui paraitra régulièrement en avril et en novembre.

"Histoire sociale" est dirigée conjointement par Marcel Trudel, de l'Université d'Ottawa, et Stanley R. Mealing, de l'Université Carleton, et compte dans son équipe rédactionnelle des universitaires du Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et des correspondants à Paris, Moscou, Santiago du Chili, Leicester, en Angleterre, et Pise, en Italie.

L'histoire sociale, objet de la revue, se veut plus globale que les spécialisations historiques de plus en plus nombreuses. Elle tient de la sociologie, des sciences politiques et des diverses disciplines comportant un aspect historique.

Le premier numéro d'"Histoire sociale" présente notamment, en quelque 160 pages, une étude sur "les entreprises de William Price", père d'une exploitation forestière familière aux Québécois; une étude de démographie historique du comté loyaliste de Charlotte, au Nouveau-Brunswick et un "inventaire" de la noblesse canadienne en 1767, préparé par Fernand Ouellet, de l'Université Carleton.

Le numéro se complète de comptes rendus de livres récemment publiés au Canada, en Angleterre et en France, sur des sujets touchant l'histoire sociale.

"Histoire sociale", revue canadienne, est publiée par les Editions de l'Université d'Ottawa. L'abonnement: $5.00 par an.

L'enseignement précoce de la musique d'après l'exemple japonais

BONN — Partant de l'exemple des écoles maternelles françaises et de la pratique en vigueur dans des pays de l'Europe de l'Est et au Japon, l'Association des écoles de musique allemandes a mis au point un programme d'enseignement de la musique pour les enfants en bas âge. Ce programme modèle est appliqué dans une trentaine d'écoles de musique de la République fédérale. A Berlin, Brême, Cologne, Francfort-sur-le-Main, Hanovre, Osnabrueck, Mayence, Stuttgart et dans d'autres villes de moindre importance, ces établissements ont ainsi admis des enfants de quatre ans pour leur enseigner la musique.

L'initiative de l'Association des écoles de musique allemandes est due à l'extension des écoles de musique pour enfants Yamaha qui ont été ouvertes depuis un certain temps également en Allemagne par la Société Nippon-Gakki. A l'argument avancé par les établissements allemands et selon lequel les méthodes d'éducation musicale précoce développées au Japon ne sont pas adaptables à nos conditions, l'on peut rétorquer que les principes de travail dans ce pays se basent sur des expériences personnelles des préceptes d'éducation rythmique et musicale de Zoltan Kodaly et de l'oeuvre scolaire d'Orff. La tradition européenne domine indubitablement de plus en plus la vie musicale au Japon.

La parenté du programme modèle avec le plan d'enseignement japonais est ainsi établie. La version allemande de la méthode d'enseignement internationale utilise évidemment les chansons enfantines allemandes.

Les principes de la méthode

Le fait que les écoles de musique Yamaha soient des établissements instaurés par les milieux d'affaires japonais ne devrait cependant en rien porter préjudice au but poursuivi: déceler des talents chez les enfants au moyen d'une éducation musicale précoce sur la base la plus large, au moment le plus favorable. Que l'on se serve pour cet enseignement de l'orgue électronique Yamaha ou du "jeu de touches" d'une fabrique allemande de pianos, on obtient dans les deux cas le même résultat.

Car le but consiste finalement à familiariser systématiquement les enfants, dès l'âge de quatre ans, avec les "techniques culturelles" de la lecture des notes et de leur écriture, et avec la langue musicale par signes et sa transposition en sons et en rythmes. Les spécialistes affirment qu'il serait possible de la sorte de surmonter l'écart et les difficultés qui surgissent entre la technique du jeu et son fondement théorique durant les années de la puberté. C'est en chantant et en jouant que les enfants doivent apprendre les bases de la musique, avant de commencer individuellement à apprendre à jouer d'un instrument.

Cette formation d'ailleurs, basée sur la sélection musicale dès le jeune âge, devrait si possible débuter en même temps que l'enseignement de base. Car c'est à ce moment-là que la capacité mécano-motrice des enfants est la plus grande pour apprendre.

Voici les raisons "politico-musicales" de cette éducation précoce que les écoles de musique pour jeunes doivent de plus en plus prendre en considération. De tels efforts se situent d'ailleurs dans le cadre des réflexions pédagogiques générales qui se fondent sur le principe selon lequel il faut utiliser méthodiquement les capacités exceptionnelles d'assimilation de l'enfant qui ne va pas encore à l'école. On escompte de la musique des impulsions en faveur du développement de l'intelligence de l'enfant, dans la mesure où les petits sont incités à représenter graphiquement des mouvements rythmiques et mélodiques et à traduire à nouveau en sons les symboles représentant les notes et les silences.

Une éducation systématique

Le programme d'enseignement des écoles de musique prévoit une éducation systématique en l'espace de deux ans. Les heures de cours (20 heures par semaine pendant 4 semestres) visent à l'expérience sensitive totale du jeune enfant: peinture, dessin, jeux rythmiques vont de pair avec le chant, les exercices d'audition rythmiques et mélodiques, l'instruction sur des instruments d'Orff et le "jeu de touches", développé par les écoles de musique en relation avec l'industrie d'instruments de musique.

Cet instrument, sur lequel chaque enfant peut jouer sans difficultés, possède deux octaves et demie et produit un son semblable à un carillon, mais il peut être manié aussi bien à l'aide d'un maillet qu'en appuyant sur des touches. Au-dessus du clavier est adapté un tableau magnétique de notes que l'on peut abaisser et utiliser comme secrétaire.

L'enthousiasme des enfants

Outre ces initiatives de grande envergure, des professeurs privés se chargent également de l'enseignement musical de groupes de jeunes enfants. Ainsi, l'Ecole de musique Hilke Voss s'est par exemple établie dans une zone "nécessiteuse" du point de vue musico-sociologique de la ville de Hambourg. L'enthousiasme des enfants de trois à six ans et leur capacité d'assimilation en matière de musique sont la meilleure preuve de la valeur de ce programme d'enseignement précoce de la musique.

Programme biculturel pour fonctionnaires fédéraux

OTTAWA — "On ne saurait mettre en cause la valeur ou la justesse du programme", a déclaré M. Bruce Britten, parlant du programme de développement biculturel établi par le gouvernement fédéral pour les hauts fonctionnaires. M. Britten, qui revenait d'un séjour de 12 mois à Québec avec sa famille, a souligné que ce programme de perfectionnement biculturel avait un rôle fonctionnel et était bénéfique à la Fonction publique.

M. Britten a raconté son expérience d'une année complète vécue en milieu canadien-français dans la capitale québécoise. Il faisait partie d'un groupe de dix familles de fonctionnaires anglophones de la capitale fédérale qui effectuaient ce stage à Québec. D'autre part, dix familles canadiennes-françaises allaient s'installer à Toronto pour un an afin de mieux connaitre le milieu anglophone et les rudiments de la langue de Shakespeare.

M. Britten a évalué les effets de ce séjour à partir de son expérience personnelle et celle de sa famille. Arrivés à Québec à la fin de juin 1967, M. et Mme Britten et leurs enfants, un garçon de 20 ans, une jeune fille de 13 ans et une fillette de quatre ans, ont dû suivre des cours d'été pour apprendre à se débrouiller en français avant le début des cours réguliers de septembre. Les trois enfants se sont inscrits en septembre aux cours de leur choix et malgré les premières difficultés, les changements et les frustrations, ils ont su se tirer d'affaire avec honneur.

Amené à faire le bilan de cette expérience, M. Britten a déclaré que le stage était un grand apport personnel pour lui et les membres de sa famille. "Ce fut un séjour inoubliable, une expérience enrichissante et très agréable. Nous comprenons maintenant mieux que beaucoup de Canadiens le fait français", a poursuivi M. Britten. L'orateur s'est exprimé en excellent français et a avoué avoir retiré beaucoup quant à la connaissance de la langue française.

M. Britten, actuellement secrétaire adjoint du Conseil du Trésor, a dit ne pas regretter l'expérience. Bien au contraire, il dit à qui veut l'entendre de faire de même s'il en est capable. Il a terminé en affirmant qu'il est maintenant beaucoup plus compréhensif de la situation québécoise qu'il ne l'était avant son départ et qu'il croit sincèrement que des initiatives du genre ne peuvent qu'engendrer un travail plus fructueux au sein des ministères du gouvernement fédéral.

M. Britten a souhaité pouvoir continuer le travail entrepris en fréquentant la population française de la capitale, en lisant des journaux français et en écoutant des émissions de télévision françaises.

Cessons de croire que le cancer est incurable

Au Canada, à l'heure actuelle, il y a au moins 180,000 personnes qui ont été atteintes de cancer et qui sont non seulement bien vivantes, mais complètement guéries, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest d'octobre intitulé "Il est temps de changer d'attitude devant le cancer". Pris au début, il est possible aujourd'hui de traiter et de guérir certains cancers contre lesquels on était naguère désarmé.

Cependant, beaucoup de gens — et trop de médecins — sous-estiment les chances de survie du malade. Ils pensent à tort que si le mal a frappé, la mort est inévitable. Comme le dit un grand cancérologue, "les gens ne connaissent du cancer que les victimes qu'il fait dans leur entourage, alors que les guérisons passent inaperçues".

C'est ainsi que tous les ans des malades meurent qui auraient fort bien pu être sauvés. Au Canada, cette année, on détectera 52,000 nouveaux cas de cancer. Environ 26,000 d'entre eux seront guéris. Or, selon la Société canadienne du Cancer, ce nombre pourrait être augmenté de moitié si l'on arrivait à vaincre la peur, l'apathie et le fatalisme.

Le cancer du col utérin, qui autrefois tuait sans merci presque toutes les femmes qui en étaient atteintes, est en principe curable à 100 pour cent lorsqu'il a été détecté à temps, ce qui peut se faire très facilement au moyen du test de Papanicolaou. La plupart des gynécologues canadiens l'imposent à leurs clientes. Au cours des cinq dernières années, grâce à des subventions fédérales-provinciales, on a pu procéder à 2,250,000 de ces tests et dépister ainsi 4,500 cas à une phase précoce.

Le cancer du sein est celui qui fait le plus de ravages chez la femme, et cependant on est de mieux en mieux armé contre lui. A l'hôpital Royal Victoria de Montréal, le taux de survie de cinq ans pour les opérées est passé de 42 à 52 pour cent entre 1940 et 1963. Pris très tôt, au premier stade, le cancer du sein, lorsque la tumeur est petite et que les cellules malignes n'ont pas encore proliféré, est curable dans 80 pour cent des cas.

Le cancer du côlon et du rectum, qui est le plus commun des cancers internes, est responsable de 4,100 morts par an au Canada. Mais 90 pour cent d'entre eux peuvent être détectés à temps, lors d'une visite médicale annuelle. Même le cancer du poumon, qui s'est répandu de manière alarmante, n'est pas aussi désespéré qu'on le croit communément.

Il y a donc, conclut l'article de Sélection, de plus en plus de raisons d'être optimiste, et cela, même dans les cas où il n'existe pas de moyens curatifs proprement dits. Si la médecine est en mesure de prolonger suffisamment la vie des malades, peut-être, entretemps, verra-t-on aboutir les recherches auxquelles travaillent d'innombrables savants du monde entier.

Si l'on met toutes ses fiches dans la même prise . . .

. . . on fait de celle-ci une pieuvre dangereuse.

Zond-5 contourne la lune et revient intacte sur terre

MOSCOU — "Après un vol de sept jours sur le parcours terre-lune-terre, la station automatique soviétique Zond-5 est revenue sur terre, samedi", a annoncé le 22 septembre dernier, un communiqué de l'agence Tass, diffusé par Radio-Moscou.

"Pour la première fois au monde, un appareil cosmique soviétique est revenu avec succès sur terre après avoir contourné la lune à la deuxième vitesse cosmique, ayant amené un grand nombre de renseignements scientifiques.

La descente de la station, consécutive au freinage aérodynamique, s'est effectuée avec utilisation d'un système de parachutes. La station automatique transportant les instruments scientifiques a été hissée le 22 septembre à bord d'un navire soviétique de recherches et de secours.

Cet exploit de première grandeur, réalisé par les savants et techniciens soviétiques avec Zond-5, constitue une première spatiale remarquable, pour ne pas dire sensationnelle, qui ouvre le chemin de la lune aux premiers cosmonautes qui seront sans nul doute, sauf accident majeur, des Soviétiques.

Au point de vue technique, l'expérience que viennent de réussir les Soviétiques se place parmi les plus complexes et difficiles que l'astronautique ait eu à effectuer jusqu'à présent. A quelques jours près du onzième anniversaire de la mise en Orbite de Spoutnik 1, le 4 octobre 1957, les Soviétiques viennent de démontrer à nouveau leur maitrise dans le domaine des techniques spatiales et l'intelligence de leur programme lunaire.

Réactions

C'est un exploit extrêmement significatif. L'effort spatial soviétique est déterminé. Il ne cesse de s'amplifier, tout particulièrement en direction de la lune. Qu'allons-nous devenir si le Congrès continue de réduire les crédits de la NASA?

L'un des dirigeants des programmes spatiaux américains a ainsi commenté le retour à terre dimanche de la Zond-5 de Moscou après que cette plateforme eut tourné autour de la lune.

Nombre d'experts américains jugent de leur côté que cette historique prouesse met apparemment l'URSS en tête dans la course à la lune. Le docteur James Webb, directeur de la NASA, n'avait pas attendu ce haut fait spectaculaire soviétique pour tenir des propos plus durs encore pour l'effort spatial américain. En annonçant la semaine précédente sa prochaine retraite, il a affirmé que les Etats-Unis perdent la course à la lune et que compte tenu de la disproportion des programmes respectifs des deux rivaux, le retard américain ne pourra que s'accroître.

Nul ne serait surpris à Washington, en tout état de cause, si Moscou ne tardait pas à envoyer un équipage de plusieurs pilotes en direction de la lune. Il s'agirait, a-t-on tendance à penser à Washington et au Cap Kennedy, d'un vol calqué sur la trajectoire de Zond-5, c'est-à-dire en fait d'une reconnaissance lunaire. Le débarquement effectif de cosmonautes soviétiques à la surface de la lune pourrait suivre quelques semaines, ou quelques mois plus tard.

La première réaction de Sir Bernard Lovell, directeur de l'Observatoire de Jodrell Bank, à l'annonce officielle que Zond-5 avait été récupéré a été:

"Voilà qui rend hautement probable qu'un Russe verra la lune de près bien longtemps avant qu'un Américain en fasse de même.

"L'URSS est en mesure, après l'exploit qu'elle vient d'accomplir, d'envoyer, le premier homme sur la lune". C'est en ces termes que le professeur Kaminski, de l'Institut pour Satellites de l'observatoire de Bochum, a commenté le retour sur la terre de l'engin spatial Zond-5.

"D'ici à la fin de l'année, ou au plus tard pendant le premier trimestre de 1969, un engin du type Soyouz avec trois cosmonautes à bord sera mis sur orbite autour de la lune, a affirmé le professeur Kaminski. Ensuite, un homme prendra pour la première fois pied sur la lune."

Un homme brave dans Westmount

MONTREAL — M. Charles Bud Drury, ministre de l'Industrie, est un homme brave. M. Drury, en effet, préfère aux discours traditionnels ne comportant généralement aucun péril pour celui qui les émet, les rencontres où il répond directement aux questions de son auditoire.

Et c'est ainsi que le 6 juin dernier, on a pu l'entendre, en plein Westmount, répondre à une dame qui se plaignait que les unilingues anglais ont de plus en plus de difficultés à trouver des emplois au Québec: "Mais madame, les Canadiens anglais devraient apprendre le français".

Et comme la dame répliquait qu'à son âge c'est difficile, M. Drury a déclaré qu'il verrait très bien le ministère du Travail offrir des cours gratuits de français aux anglophones, pour procéder à un genre de recyclage (en français dans sa conversation).

M. Drury avait pour adversaire conservateur, dans la circonscription de Westmount, l'historien Murray Ballantyne qui avait déclaré que les trois ministres canadiens-anglais élus par la population québécoise à Ottawa ne représentaient pas bien les intérêts de la minorité anglophone du Québec.

Invité à commenter là-dessus, M. Drury ne s'est pas départi de son calme. Il a expliqué patiemment que les Canadiens anglais au Québec ont toujours détenu les meilleurs emplois grâce à leur système d'éducation qui insistait plus sur le mercantilisme et la science, alors que le système d'éducation canadien-français privilégiait la philosophie classique.

"La révolution tranquille, a poursuivi M. Drury, a justement porté un grand coup au système d'éducation traditionnel du Canada français. Maintenant, les Canadiens français peuvent nous faire concurrence dans le monde des affaires, et ils le feront de plus en plus. C'est excellent pour les deux groupes".

"S'il y a eu des injustices envers les Canadiens anglais au Québec, a-t-il poursuivi, il s'agit strictement de cas individuels et non d'action concertée. Nous aurions pu parler d'injustice lorsque le gouvernement provincial a diminué les subsides aux universités anglaises, mais la situation a été corrigée cette année".

Nomination d'une infirmière-hygiénique au plus haut poste d'infirmière au sein du gouvernement fédéral

OTTAWA — La ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, annonce la nomination de Mlle Verna M. Huffman, infirmière-hygiéniste, au poste supérieur d'infirmière principale. Cette nomination témoigne de l'importance de l'infirmière dans la planification et la programmation des services de santé.

Mlle Huffman était l'infirmière-conseillère auprès du Dr John N. Crawford, sous-ministre fédéral de la Santé. Elle travaillait en collaboration avec le médecin principal des Projets spéciaux et le médecin principal des Services internationaux d'hygiène. Le poste d'infirmière principale peut maintenant mieux s'identifier à celui des deux médecins principaux dans le cabinet du sous-ministre. C'est ce qu'ont déclaré M. Munro et la Commission de la Fonction publique.

Mlle Huffman conseille le sous-ministre en ce qui a trait à l'amélioration et à l'évolution des services de soins infirmiers au Ministère, au Canada et sur le plan international. Elle explique la politique fédérale en matière de santé et procède à des échanges de vues avec les infirmières provinciales, les infirmières enseignantes et les associations d'infirmières. Elle conseille son propre ministère ainsi que les autres ministères gouvernementaux et des organismes nationaux et internationaux, comme le Bureau de l'aide extérieure, l'Organisation mondiale de la santé et le Service universitaire canadien outre-mer.

Mlle Huffman possède beaucoup d'expérience en hygiène publique. Elle a occupé des postes au sein d'organismes officiels et bénévoles sur le plan local, national et international.

Lorsque Mlle Huffman a été nommée infirmière-hygiéniste pour un projet national de planification sanitaire sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, le Canada avait le grand honneur de voir un de ses représentants être le premier à occuper le poste d'infirmière-hygiéniste auprès de l'OMS. En 1966, elle est allée en Libye à titre de membre d'une équipe composée en outre, d'un médecin, d'un technologue-hygiéniste et d'un statisticien technique. De 1959 à 1962 et au cours de l'automne de 1967, elle a été prêtée à l'Organisation mondiale de la santé et s'est rendue à l'est des Antilles et en Guyane en Amérique du Sud.

Mlle Huffman est vice-présidente de la Fondation canadienne des infirmières, membre du conseil d'administration de la Public Health Alumni Association de l'Université du Michigan, membre de l'Association canadienne d'hygiène publique et membre de l'American Public Health Association.

Née à Peterborough, Mlle Huffman est diplômée du Peterborough Civic Hospital. Elle possède un baccalauréat en soins infirmiers de l'Université Columbia (New York) et une maîtrise en hygiène publique de l'Université du Michigan. Elle est entrée au service du Ministère en 1949.

Une femme de Cornwall conduit un autobus

CORNWALL — Le principal problème rencontré par les femmes conduisant un autobus est la panique en cas d'accident, affirme Pearl Leroux, qui conduit depuis quatre ans un autobus d'écoliers à Cornwall, en Ontario.

Pour elle, il n'est pas plus difficile de conduire un autobus qu'une automobile ordinaire, et même, les autobus se dirigent plus facilement.

"J'étais un peu nerveuse au début, mais je me suis rendu compte que je pouvais mieux évaluer l'espace et la distance dans un autobus, parce que le pare-brise donne une meilleure vue.

"On ne peut manoeuvrer un autobus avec autant de facilité qu'une automobile et il faut freiner plus tôt", explique Mme Leroux, qui parcourt quelque 15,000 milles annuellement.

Elle se plaint cependant de certains automobilistes qui "ne ralentissent pas lorsque je cueille et dépose les enfants en ville, rendant ainsi mon travail très difficile, surtout si l'enfant qui descend du véhicule est arriéré".

Elle se charge aussi de la discipline dans le véhicule et donne des conseils aux enfants qui préparent des mauvais coups à faire à l'école.

"Un brin de causette avec eux arrange habituellement les choses", confie Mme Leroux.

La photographie autour de la maison

Est-ce vraiment un problème que de prendre une photo charmante et mignonne d'un enfant? Un appareil photo toujours chargé est le moyen par excellence de penser à prendre ces photos.

Les enfants qui jouent dans la cour, un bébé qui fait ses premiers pas sur le gazon et qui découvre de nouveaux mondes, les enfants qui aident leur père dans les corvées du jardin... ce sont des sujets que l'on remarque si souvent et que l'on peut photographier si facilement.

Voici quelques conseils: vérifiez bien dans le viseur; assurez-vous que vous ne coupez la tête à personne, que le sujet est d'aplomb et qu'il n'y a aucune inclinaison.

Un manuel d'instructions vous est toujours livré avec l'appareil photo, même si l'appareil est bon marché! Ce manuel mentionne la distance la plus rapprochée pour obtenir de bonnes photos (pour l'appareil photo ordinaire c'est habituellement de 4 à 6 pieds). Ne dépassez jamais cette limite à moins que votre fournisseur ne vous ai vendu une lentille pour gros plan que vous utilisez pour des photos prises à 3 pieds environ.

Afin de prévenir les photos floues pressez l'obturateur doucement, ne donnez pas un coup sec. Si pour certaines photos vous désirez un agrandissement afin de les encadrer ou de les coller dans un album, une image même légèrement embrouillée peut donner de mauvais résultats.

Les films en couleurs sont excellents pour se souvenir des enfants à leur meilleur... ou à leur pire!

A l'Université Laval, des plantes servent à des recherches sur le cancer

La plupart des savants qui se livrent à des études sur le cancer utilisent à cette fin des animaux de laboratoire pour découvrir la nature exacte de l'évolution du cancer et pour savoir comment cette évolution peut être interrompue ou enrayée. Mais le Dr J.-G. Lafontaine, professeur associé de cytologie à la faculté de sciences à l'université Laval, utilise des plantes.

Se livrant à des recherches sur le cancer grâce à une bourse provenant des dons versés à la Société Canadienne du Cancer durant la campagne annuelle, le professeur Lafontaine trouve que les cellules embryoniques des plantes, qui sont relativement grosses et se multiplient rapidement, se prêtent particulièrement bien à ces recherches, d'autant plus qu'une bonne partie de ses travaux, il les fait à l'aide de moyens visuels. Il se sert d'un microscope électronique qui agrandit les cellules plusieurs milliers de fois pour ensuite analyser leur ultrastructure.

Puisque le cancer est principalement un problème de croissance indisciplinée, le professeur Lafontaine travaille depuis quelques années déjà sur l'effet qu'ont sur les cellules des substances qui empêchent la reproduction des cellules et paralysent la synthèse du DNA, du RNA et des protéines. Ainsi que des études biochimiques l'on révélé, ces grosses molécules complexes contrôlent la multiplication et les autres activités des cellules.

Quelques suggestions pratiques

Le bicarbonate de soude a autant droit de cité dans la salle de bains que dans la cuisine. Voici six raisons à l'appui, se rapportant à l'hygiène et aux soins de beauté:

1) Une demi-livre de bicarbonate de soude ajoutée au bain apaise la démangeaison due à l'irritation de la peau asséchée par le froid rigoureux ou endolorie par un coup de soleil. Une solution de bicarbonate ayant plusieurs des propriétés que l'on attribue aux eaux minérales, un tel bain se révèle aussi tonique que relaxant. Laissez-vous seulement tremper dans ce bain et vous en sortirez vraiment propre sans plus d'efforts: nul besoin de frotter, ce qui irriterait davantage la peau puisque le bicarbonate est un détersif aussi doux qu'efficace.

2) Les dentistes recommandent hautement l'emploi du bicarbonate de soude comme dentifrice. Employez-le tel quel, additionné de sel ou parfumé d'épices, comme le préfèrent les tout-petits. Notre recette? une demi-cuillerée à thé de clou de girofle, cannelle, muscade ou poudre quatre-épices par demi-livre de bicarbonate.

3) Pour soulager l'irritation de la gorge causée par la cigarette, gargarisez-vous avec une solution de bicarbonate à raison d'une demi-cuillerée à thé de bicarbonate dans un demi-verre d'eau. Au dire des autorités médicales, les dépôts occasionnés par la fumée de cigarette sont plutôt acides, de sorte qu'ils sont neutralisés par une solution alcaline telle que de bicarbonate de soude. Double avantage en vérité, puisque cette solution rend l'haleine fraiche.

4) Si de rudes travaux domestiques vous ont encrassé les mains, mouillez-les saupoudrez-les de bicarbonate, surtout aux jointures et frottez-les vigoureusement pour atteindre tous les plis de la peau.

5) Vous avez trop marché et vous avez les pieds fatigués? Faites-les tremper dans une solution de bicarbonate, soit deux ou trois cuillerées à soupe de bicarbonate dans un bassin d'eau tiède. Les propriétés détersives et tonifiantes de ce bain rendront vos pieds frais et dispos.

6) Les cheveux se salissent moins vite lorsque peignes et brosses sont vraiment propres. Après les avoir lavés à l'eau chaude savonneuse, rincez-les dans une solution alcaline au bicarbonate qui dissout parfaitement les restes de corps gras et élimine toute odeur.

Les sacs en plastique: une menace pour les enfants

WASHINGTON — Sur une période de trois ans, quelque 166 enfants américains ont été suffoqués à mort dans des sacs de plastique. Et le taux réel était probablement beaucoup plus élevé. C'est ce qu'a découvert à Arlington en Virginie, le colonel Gaylord B. Kidwell, qui a dirigé un sondage dans 50 Etats et dans le District de Columbia sur le danger des sacs en plastique pour les bambins.

En tant que président du comité du conseil de sécurité d'Arlington sur la sécurité au foyer, M. Kidwell a analysé les rapports provenant de 42 Etats, 22 d'entre eux dressant une liste des morts causées par le sac de plastique durant trois ans: 1965, 1966 et 1967. La compilation démontre qu'il y a eu 56 morts adultes et 166 cas de suffocation enfantine. La plupart des mortalités adultes étaient des suicides, mais celles des enfants étaient accidentelles.

M. Kidwell a trouvé que quelques bébés ont été étouffés, leurs parents ayant utilisé des toiles de plastique pour le lit et le parc de jeu.

D'autres sont morts en jouant avec des sacs de plastique (provenant du nettoyage à sec) qui trainaient sur les planchers des placards ou des chambres à coucher. Enfin de jeunes victimes se sont donné la mort en retirant les sacs sur les vêtements dans les garde-robes.

M. Kidwell donne crédit à l'industrie du nettoyage à sec qui a imprimé des avertissements sous forme d'étiquettes sur les sacs de plastique dans les récentes années; cependant il a affirmé que cela ne suffisait pas: "Après tout, a-t-il dit, les bébés ne savent pas lire". Colonel d'armée à sa retraite, il a déjà conduit une campagne similaire pour enrayer les morts d'enfants causées par les réfrigérateurs abandonnés. Il croit qu'éduquer les parents sur les dangers des sacs en plastique ne sera de même pas suffisant.

Il propose une transformation des sacs eux-mêmes: les fabriquer en papier surtout, avec une petite fenêtre de plastique pour identifier le vêtement. Il n'y aurait pas assez de plastique pour provoquer la suffocation, et le papier permet à l'air de pénétrer à travers ses pores.

M. Kidwell citait le Dr Merritt B. Low, chef du comité de la prévention des accidents de l'académie américaine des pédiatres, qui a déclaré récemment: "En toute franchise, nous sommes plutôt déçus des résultats de l'éducation; nous trouvons que beaucoup de gens savent comment prévenir les accidents, mais ne mettent pas leurs connaissances en pratique".

"C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il devient évident que le génie est extrêmement important et que le meilleur appui à notre disposition pour obtenir des produits fiables, sera à travers une bonne législation, de sorte que nous pourrons bâtir dans la sécurité et non au hasard."

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Une enquête, réalisée aux Etats-Unis, vient de démontrer que, dans le domaine de l'ouïe, les femmes marquent un net avantage sur les hommes. Cette ouïe plus fine serait déjà très nette dès la naissance. Avec la maturité, cet avantage se maintiendrait. D'ailleurs, précisent les médecins américains, les statistiques prouvent qu'à partir de la cinquantaine, trois hommes sont partiellement sourds, contre seulement une femme.

✦ ✻ ✦

En rentrant chez lui à la nuit tombée, le père Mathieu aperçoit un gamin installé dans son cerisier.

— Hé là! crie-t-il, descends immédiatement ou je vais dire deux mots à ton père.

Le gosse, la tête tournée vers le sommet du cerisier:

— Hé, p'pa, y'a un gars en bas qui veut te causer.

✦ ✻ ✦

Pour un anniversaire d'enfant, vous aimeriez décorer un gâteau de fête? Voici une suggestion astucieuse: prenez des petits emporte-pièce — qui servent à découper les biscuits — enfoncez-les dans le gâteau, et contournez-en la forme avec un appareil à glacer les pâtisseries que vous aurez rempli de crème colorée.

✦ ✻ ✦

Le soda à pâte enlève les taches rebelles faites sur le plastique ou la vaisselle par le café, le thé, les oeufs ou tout autre agent. Il suffit de frotter et de rincer. Le cristal demeure également étincelant.

✦ ✻ ✦

Si vous collez des bandes de diachylon sous la semelles des chaussures des tout-petits, vous éviterez qu'ils tombent en glissant sur le parquet ciré.

✦ ✻ ✦

L'employé: "Patron, je fais ici le travail de quatre hommes. Allez-vous me donner une augmentation de salaire?"

Le patron: "Non, mais donnez-moi les noms des quatre hommes en question pour que je les renvoie!"

✦ ✻ ✦

Lorsque vous humectez votre linge, employez de l'eau chaude, il se repasse plus facilement que lorsqu'il est humecté à l'eau froide.

✦ ✻ ✦

Pour conserver le fini brillant du satin, il suffit de rincer à l'eau vinaigrée: deux cuillerées à soupe par pinte d'eau.

✦ ✻ ✦

Pour vous débarrasser des dartres sur la peau, supprimez tout savon et remplacez par le lait démaquillant. Puis, traitez la partie malade avec de l'huile d'olives. Si cela ne suffit pas à guérir, n'attendez pas pour consulter votre médecin ou un dermatologiste qui décèlera le microbe ou le champignon en cause et recommandera le traitement approprié.

✦ ✻ ✦

— Mon docteur m'a recommandé de changer d'air, de régime et d'habitudes.

— Alors, que vas-tu faire?

— J'ai changé de médecin.

✦ ✻ ✦

Un hors-d'oeuvre qui sort de l'ordinaire: une tranche de concombre mariné recouverte de fromage mou au piment.

Sans une paroi fort délicate de l'estomac qui sécrète un mucus protecteur, l'estomac deviendrait cannibale et se digérerait lui-même.

Une jeune Canadienne au Conseil mondial des Laïcs

L'Osservatore Romano annonçait dernièrement la nomination par le pape Paul VI de trois membres et de deux consulteurs au Conseil des laïcs. Parmi les personnes qui viennent d'être désignées à la demande du cardinal Maurice Roy, président de ce Conseil, figure le nom d'une jeune Canadienne, Mlle Hélène Leblanc, vice-présidente du Mouvement international de la jeunesse agricole. (M.I.J.A.R.C.).

Mlle Leblanc est originaire d'Alexandria en Ontario. Active présidente diocésaine de la J.R.C. de cet endroit, en 1963 elle partait pour l'Afrique, en vue de devenir conseillère de la J.A.C.F. au Nigeria. A son arrivée sur le continent noir, les circonstances n'étant pas favorables pour l'organisation d'un tel mouvement, on lui proposa un autre travail. Et c'est ainsi qu'elle est devenue membre de l'équipe du secrétariat africain du Myrac à Yaoundé au Cameroun. Notre compatriote a goûté à la vraie vie de brousse, au moment de ses tournées dans les villages dépourvus. C'est une expérience formidable, a-t-elle dit.

Le 15 mai 1967, elle revenait au Canada, mais avec le vif désir de s'engager de nouveau. Quelques mois plus tard, à l'Assemblée générale du Myrac, elle était élue membre du comité de l'Exécutif du Myrac.

Les trois nouveaux membres et les deux consulteurs au Conseil des laïcs appartiennent à des continents et à des catégories qui n'étaient pas encore représentés au sein du Conseil.

La quatrième session du Conseil des laïcs se tiendra du 27 septembre au 6 octobre à Rome.

Thérèse Dallaire

C'est la saison des bons raisins

Faire une cure de raisin pour perdre du poids, veut bien dire: manger uniquement du raisin et pas une bouchée d'autres aliments. Au contraire, le raisin sera engaissant si vous l'ajoutez, comme dessert, à la fin du repas. Mais s'il est recommandé pour les diètes amaigrissantes, c'est qu'il est aussi un fruit éliminateur, qui chasse l'eau des tissus. Et cette cure aux raisins, se suit sans fatigue grâce à sa haute teneur en potassium (tonifiant et diurétique) en fer, phosphore, calcium et magnésium. Combien doit-on manger de raisins, et uniquement de raisins, pour maigrir! quatre livres par jour; divisées en douze portions, c'est-à-dire 5 onces par heure. Entre ces portions, à la demi-heure, buvez un grand verre d'eau. Le raisin, en plus d'être un diurétique naturel, non irritant, lave les reins, entraine les déchets toxiques de l'organisme. Il facilite aussi l'écoulement de la bile et n'apporte aucun élément favorisant la formation des toxines. C'est pourquoi, les grands instituts d'amaigrissement recommandent cette cure, à cause de toutes les bienfaisantes vertus du raisin.

Avis

Que les lectrices ne s'inquiètent pas trop si le Courrier de Louise ne parait pas régulièrement. Louise, qui a dû être hospitalisée, ne manquera pas de répondre à ses correspondants dès que son état de santé le lui permettra.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 37

pliait l'échine, parait-il, avec une souplesse qu'on ne lui soupçonnait pas. La peur est une grande éducatrice:

— Je te remercie, Laurent. Je pourrait dormir plus tranquille, sans redouter une nouvelle intrigue de mes cousins.

— En tout cas, au cours de notre dialogue, ton cousin a nié ses manoeuvres contre toi, pour la forme... Il ne pouvait pas vraiment avouer, c'était trop lui demander. Mais, en revanche, il s'est vigoureusement défendu d'avoir donné l'ordre de saboter ton Austin en desserrant la roue. C'est Dupoire seul qui a pris cela sous son bonnet... Prenons-en acte. Vellac est un malhonnête homme, mais pas un assassin, et j'aime mieux ça.

Changeant de ton, il reprit:

— Assez parlé de ce triste personnage. Sais-tu que Rémi est rentré de l'Iran?

Marie-Hélène se redressa vivement. Aussitôt, elle s'en voulut de ce mouvement impulsif qui donnait trop d'importance à la nouvelle. Se laissant retomber au fond de son siège, elle lança avec une désinvolture qui ne trompa qu'à demi ses amis:

— Ah! bah... Et que devient-il?

— Lundi dernier, nous l'avons rencontré par hasard place Grenette. Il était revenu à Grenoble, la veille, dans la soirée. Il ignorait tout de ton acte de courage, que je me suis empressé de lui raconter, détails à l'appui. Il a eu l'air intéressé, ému même, et m'a chargé de te féliciter. En revanche, pas moyen d'obtenir de lui des précisions sur son prochain séjour à Chambourières. Il a seulement précisé qu'il avait énormément de travail en retard.

— Tant pis! affirma nettement Marie-Hélène vexée. Qu'il reste donc à Grenoble pour le faire.

— Attends, tu ne sais pas le plus beau! Hier matin, à l'usine, nous nous sommes trouvés, mon beau-père et moi, devant un problème technique difficile à résoudre. J'ai immédiatement pensé à notre ami, qui est de la partie et qui devait pouvoir nous aider. J'ai donc téléphoné à son hôtel pour le rejoindre.

La jeune châtelaine ne perdait pas un mot du récit. Elle entendit la suite avec stupéfaction:

— Ouiche! Il est inconnu à l'hôtel! Il n'y a jamais logé, pas même une nuit.

— Qu'est-ce que tu racontes? Il est à l'hôtel d'Amiens. Je me souviens parfaitement qu'il nous en avait parlé une fois ou l'autre.

— Oui, et c'est bien là que j'ai téléphoné. N'empêche qu'on ne l'y connait pas. Mais il y a mieux: devant l'inanité de ma démarche, mon futur beau-père a appelé au bout du fil l'usine où Rémi était censé travailler, le père de Catherine en connaissant très bien les dirigeants. Là aussi, chou blanc: on n'a jamais embauché de Rémi Durant. Cette firme a envoyé en Iran plusieurs ingénieurs, dont certains viennent de rentrer en France récemment, mais parmi eux pas de Durant. Je ne sais plus qu'en penser.

Catherine hasarda:

— Il se cache peut-être sous un faux nom... ou bien aurions-nous affaire à un aventurier?

La protestation de Marie-Hélène jaillit, nette et vigoureuse:

— Non! Je suis sûre de la loyauté de Rémi et je ne douterai jamais de lui.

Frappé de la véhémence de sa cousine, le jeune homme lui fit remarquer, d'un ton narquois:

— Il aurait mieux valu le lui dire, à ce pauvre garçon, au lieu de... l'arroser de reproches. Tu agis quelquefois d'une drôle de façon. Quand donc es-tu toi-même? Est-ce quand tu lances des piques ou quand tu défends notre ami?... En définitive, peut-être vaut-il mieux que vous restiez brouillés! Avec un homme aussi mystérieux, sait-on jamais où cela peut conduire?

Marie-Hélène le regarda avec sévérité:

— Non, Laurent, tu deviens odieux. Tu t'entendais très bien avec lui. Tu n'arrêtais pas de chanter ses louanges. Et parce qu'il y a un mystère dans sa vie, tu renierais ton amitié?... Garde confiance en Rémi ou bien je ne te pardonnerai pas ta défection.

Ebranlée par les accents convaincus de son amie, Catherine donna son approbation:

— Marie-Hélène a raison. N'allons pas trop vite. Rémi était un chic garçon. Attendons d'y voir clair avant de juger.

Le jeune industriel n'en revenait pas de l'attitude vigoureuse de sa cousine. Il se repentait maintenant d'avoir parlé. Il aurait mieux valu laisser son amie d'enfance dans l'ignorance de la situation jusqu'à ce que lumière soit faite. Si elle allait s'éprendre de Rémi!... Pourquoi avait-il été aussi bavard qu'une Chambouriaude? Maintenant le mal était fait. Laurent restait irrésolu: fallait-il lutter ou encourager Marie-Hélène à garder confiance en leur camarade? Ne courrait-elle pas à une nouvelle déception? Comme il avait horreur de l'indécision, il se sentit brusquement malheureux.

Au moment de quitter le château, le jeune Gatto, pour se réconforter, fit remarquer à sa cousine:

— Une chose est consolante: virtuellement, tu as gagné ton épreuve. Les Vellac neutralisés par mes soins, qui donc, maintenant, songerait à te nuire? Tu n'as plus de dangers à redouter. Tu peux dormir sur tes deux oreilles. Personne ne te fera franchir les bornes de Chambourières avant le temps.

Encore une fois, Laurent parlait trop vite, et l'avenir allait se charger d'un démenti.

CHAPITRE XVIII

Le quatrième samedi de mai n'était pas un jour comme les autres pour Chambourières et les alentours. Depuis un temps immémorial avait lieu, ce jour-là, à la ville voisine, Barcieu, la foire annuelle, qui alliait réjouissances populaires avec le marché. Le canton entier restait très attaché à cette fête régionale, dernier divertissement pour les agriculteurs avant les semaines de travail intensif où la rentrée des foins occuperait hommes et femmes depuis l'aube jusqu'à la nuit.

Pour la circonstance, Chambourières se vidait, comme une outre percée, de son contenu. Il ne restait dans les maisons que les bébés au berceau, avec leurs mères, quelques vieillards désabusés ou impotents, le sacristain connu pour ses refus de toute distraction, de futures mamans aux prises avec des nausées et le centenaire qui détestait le bruit. Silence total dans la grande rue morte qui se chauffait au soleil. Plus un seul rideau soulevé trahissant des êtres à l'affût.

Le château restait en dehors de la fièvre joyeuse. "Ma femme et moi, disait Edmond, narquois, nous avons passé l'âge de nous amuser en piétinant durant des heures parmi la foule". Rose repassait dans la cuisine, sans se presser, tandis que son époux était allé dans les bois à la recherche de champignons, car on disait les chanterelles déjà sorties.

Marie-Hélène ne se souciait nullement de la foire: elle ne pouvait y aller, c'était très bien ainsi. Depuis l'enfance, elle détestait les marchés aux bestiaux, prenant en pitié les vaches qu'on transporte d'une étable à l'autre, ou ces porcs rondelets et braillards qu'on gavera... pour s'en délecter plus tard. Marcher durant des heures devant les éventaires, être obligé de suivre la file de gens sans pouvoir s'en extraire, respirer cette odeur chaude, écoeurante, d'une foule rôtissant sous le soleil, lui semblait une corvée. Quoi de plus mélancolique qu'un peuple en liesse, qui prétend s'amuser tout en promenant partout un visage impassible et figé?

Il faisait beau. Pas un nuage au ciel. Les oiseaux silencieux dans les nids. Kim aurait aimé se vautrer dans l'herbe, mais son amour pour sa maitresse lui faisait pourtant préférer la chaleur moite du salon à l'ombrage rafraichissant du parc, puisqu'"elle" s'était enfermée pour gratter du papier. Le chien observa Marie-Hélène: "Elle" n'était plus la même, ne jouait plus avec lui dans le parc. Tantôt, gaiement, elle chantait, ou au contraire ne disait plus un mot, et ses yeux prenaient alors l'humidité du sol après la pluie. Kim n'y comprenait rien, sans avoir pourtant l'impression d'avoir démérité. Quelle patience faut-il aux chiens pour supporter les sautes d'humeur des maitres et surtout des jeunes maitresses! Que n'avaient-ils, ces humains, l'égalité de caractère de leurs amis à quatre pattes? L'amour canin est heureusement assez puissant pour encaisser sans faiblir les chocs en retour des passions humaines et se trouver néanmoins toujours prêts à lécher la main qui se tend.

Vêtue d'une robe bleu ciel bordée d'un fin liseré blanc, Marie-Hélène écrivait à son beau-père. Son stylo courait sur le papier, relatant avec une gaieté feinte les incidents de la vie dans l'usine. Depuis cinq jours,

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 24

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. Composez: 783-0086. 19-425-T.F.

ON DEMANDE — Homme d'environ 70 ans pour prendre logis dans foyer catholique sur ferme. Doit aimer les enfants. Pour renseignements, composer: 247-4539. 21-452-24C.

ON DEMANDE — Ex jeune dame bilingue sollicite ouvrage de bureau à temps partiel ou complet. Peut faire un peu de sténographie (préfère dictaphone), tenue de livres élémentaires, utiliser machines à écrire et à calculer manuelles et électriques. Composer: 233-1844. 23-479-24C.

ON DEMANDE

Personne responsable, bilingue, catholique, ayant de l'expérience et une bonne instruction, pour prendre charge de l'administration de l'hôpital St-Claude. S'adresser à: Administrateur, Hôpital St-Claude, St-Claude, Man. Téléphone: 30. 24-485-24C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579. 8-292-T.F.

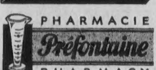
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Anciennes poupées avec tête en porcelaine. S'adresser à: Trude James, 319, rue Belcidere, Winnipeg 12. 23-473-27C.

PERSONNE RESPONSABLE désire garder enfants chez elle. Composer: 233-1782. 23-481-24C.

RAND REALTY
Argent comptant pour votre maison. Pas d'attente. Le prix doit être exact. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir. 24-484-32C.

A LOUER — Pour 1er novembre, Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Près hôpital St-Boniface. Pour dame qui travaille et qu'aime la tranquillité. Composer: 233-2688 après 5 heures. 24-487-24C.

A LOUER — Maison moderne: 3 chambres à coucher. Sur route 59, entre Ile-des-Chênes et St-Boniface. $75 par mois. S'adresser à: Léon Mondor, Ile-des-Chênes. Tél.: rés.: 878-2808; bureau: 878-2963. 23-470-24C.

A VENDRE

NORWOOD — PRES LYNDALE
2 étages — 3 chambres à coucher
Située dans la région d'une Baie magnifique et tranquille. Toutes les pièces de cette demeure de 6 pièces irréprochable sont spacieuses. Elle comprend en plus: garage, salle de récréation, laveuse à vaisselle automatique et deux plomberies. Excellent achat à $23,500. Composer: 453-6356. 24-483-24C.

A VENDRE — A Lorette. Grand lot: 100' x 396'. Prix: $2,000. Composer: 233-3172. 23-474-25C.

A LOUER — Chambre meublée, pour jeune homme qui travaille de préférence. Facilités de cuisine. Place de stationnement. Composer: 233-7745 après 4 h. 23-477-T.F.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE
Café nouvellement rénové, avec nouveau logis attenant. Si vous êtes intéressé, écrivez à: Boite 248, St-Lazare, Man. 23-482-32C.

RAND REALTY
Avons clients avec montant d'argent considérable, qui désirent acheter propriétés. Composer: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir. 22-459-26C.

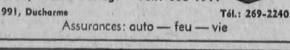
A VENDRE
Garage moderne: 40' x 72', avec agence de machines agricoles, situé sur 10 lots. Chauffage: huile. Outils, équipement et marchandises. Maison: 1½ étage sur 5 lots, arbres fruitiers, eau courante, salle de bain: 4 pièces, chauffage: huile, grande citerne, bon puits. Raison de vente: état de santé. Le tout pour $20,000 comptant. Propriétaire portera balance sur hypothèque. Pour plus de renseignements, s'adresser à R.-G. Rondeau, Dunrea, Man. 23-475-24P.

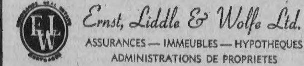
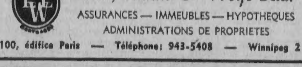
GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite."
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de

CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018

CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près Packers. Duplex moderne. Logis de 3 et 2 chambres à coucher. Fenêtres en aluminium. Garage double. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Grande maison de rapport. 2 logis privés. 2 plomberie. Bon revenu. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.

Norwood — LaRivière. $8,500. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. En bon état. Chauffage moderne: gaz. Pas de soubassement. Comptant requis: $700. Balance à termes.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

St-Boniface — Chemin Plessis. Bungalow neuf: 3 chambres à coucher. 8 acres de terre avec façade de 300 pieds. Grande cuisine. Plancher du sous-sol non complété. $6,000 comptant. Balance à termes. Considérerait échange sur propriété de ville.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
24-490-24C.

A VENDRE

NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.

LA BROQUERIE
Dans village. Maison: 5 pièces avec toutes commodités. Lot: ½ acre. Prix: $2,750.

PRES DE LORETTE
37 acres de terre près chemin pavé. Lots de rivière. $400 l'acre. A termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
18-421-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.

ST-BONIFACE
Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.

PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
24-491-24C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE

Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.

Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.

St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.

St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.

Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.

Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

St-Boniface — Lot: 349' x 165' avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste, face au parc Provencher. Petit bungalow: 5 pièces. Bel emplacement pour couple retiré ou jeune couple. Prix: $10,900. Sur rendez-vous seulement.

Pour information, appeler
M. BERNIER: 233-2027
24-488-24C.

Division scolaire de la Rivière-Seine

Des demandes d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint et de responsable des achats seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. du soir le lundi 7 octobre 1968.

Les qualités requises devront inclure une grande expérience en comptabilité, achat et tenue de bureau, en plus d'un certificat de comptabilité.

Salaires d'après qualités et expérience.

Pour plus de renseignements s'adresser à:
Roger Smith,
secrétaire-trésorier,
Division scolaire de la Rivière-Seine,
Ste-Anne, Manitoba
Téléphone: 422-5368

La conférence de presse qui devait être la dernière

(Suite de la première page)

Commission scolaire locale au gré et au caprice d'une élection dans un quartier. Cela c'est la question de principe. Nous ne pouvons pas. Nous l'avons dit dans le passé, nous verrons à ce que les droits linguistiques soient incorporés dans une constitution québécoise et nous allons voir à ce que la constitution québécoise ne puisse pas être changée par le vote d'une seule Chambre. Il doit y avoir des mécanismes de protection pour des droits aussi importants; en somme, nous ne sommes pas pour répéter dans le Québec les "Maillardville" qu'on a connus, dont on a souffert dans le reste du Canada. Ce n'est pas parce qu'on a souffert dans le reste du Canada que nous devrions aujourd'hui tenter de faire souffrir des gens ou de les inquiéter, ou inquiéter les parents pour l'avenir de leurs enfants au Québec. Cependant, il faut à partir des réalités de 1968, établir une politique telle que le groupe francophone ne se laisse pas assimiler. Alors que la confessionnalité a été dans le passé la protection du français même en dehors du Québec, il ne fautdrait pas que la confessionnalité devienne un élément de destruction de la francophonie dans le Québec. Langue gardienne de la foi, foi gardienne de la langue: il ne faudrait pas aujourd'hui laisser corrompre ce dicton et que sous prétexte de la confessionnalité, on fasse perdre le français à des gens qui normalement voudraient faire instruire leurs enfants en français. Alors que constitutionnellement les droits étaient protégés sous l'aspect de la confessionnalité nous nous dirigeons rapidement vers une autre ligne de démarcation qui est la langue. Combien de fois je suis même intervenu, comme en 1960, pour que les anglophones accordent des écoles françaises à des protestants français. Et ce sera écrit dans la petite histoire, un jour, ce que cela a demandé d'efforts pour obtenir des écoles françaises protestantes à Montréal.

• **Mais dans le cas précis, M. Johnson, des écoles de St-Léonard, est-ce que vous prévoyez faire quelque chose pour faire changer cette décision de la Commission scolaire?**

• L'affaire est devant les tribunaux mais ce n'est pas une excuse pour un gouvernement de ne pas bouger en pareille matière. Mais nous aurons un rapport le 12 ou 13 octobre, rapport du Comité de la restructuration scolaire de l'Ile de Montréal. Ce rapport doit nous indiquer précisément des éléments de solution, à partir desquels nous légiférerons, si nécessaire . . .

Je dois dire, il faut le dire publiquement, que ceux qui se sont occupés de Saint-Léonard, l'ont fait d'une façon extrêmement positive, constructive. Messieurs, je regrette de ne pouvoir vous dire la même chose de ceux qui ont choisi d'aller à Ottawa et devant les Tribunaux, au lieu de se présenter devant le Gouvernement du Québec, de demander une entrevue au ministre de l'Education du Québec. Et on a fait une marche derrière des gens comme Pat Burns: si jamais un Canadien français était aussi fanatique, brassait autant de préjugés, faisait appel aux instincts du porc les moins recommandables, que Pat Burns le fait auprès de son auditoire, il y aurait un tollé chez les anglophones, chez les juifs, à Ottawa, et je pense que le poste perdrait son permis. Mais Pat Burns, lui, peut insulter tous les Canadiens français, comme il le fait pratiquement tous les jours. Je n'en dis jamais un mot, mais c'est le temps d'en parler, de faire ressortir la différence de méthode entre les genres de Pat Burns et de d'autres qui s'occupent de l'aspect canadien-français dans nos écoles.

• **M. Johnson, on a dit que le Québec avait recommandé au Comité permanent de la constitution, c'est-à-dire à Ottawa, que le Québec devienne une république et qu'une union de dix Etats devienne le Canad. Est-ce que c'est officiel?**

• Il a été convenu, entre les hauts fonctionnaires des dix provinces et le gouvernement fédéral, qu'il y aurait un mémoire envoyé au secrétaire général de la Conférence sur la Constitution par chaque province, que chaque gouvernement serait responsable de la publication de ses documents le jour où il déciderait de les publier; il a été également convenu que ces propositions ne lieraient pas les gouvernements et que ce serait simplement des documents de travail. Ainsi, le 17 juillet, M. Claude Morin écrivait au secrétaire, la lettre suivante: "Je vous fait parvenir ci-joint un document de travail que la délégation québécoise désire présenter au Comité permanent des fonctionnaires. Ce texte comprend une série de propositions sur les questions pertinentes au cours du processus de la revision constitutionnelle, mais n'en couvrent pas tout l'éventail. A cause de circonstances exceptionnelles, on comprendra que le Conseil des ministres du Québec n'ait pas eu l'occasion, à ce jour, d'étudier toutes les propositions qui suivent. Pour cette raison, je tiens à insister sur le caractère provisoire de ce document de travail. Ce caractère est d'ailleurs conforme à la perspective dans laquelle s'est situé notre Comité, dès sa première réunion, comme l'indique le compte rendu sommaire de cette réunion".

Notre plan consistait en ceci: nous devions étudier au Cabinet ces propositions, ensuite les transmettre à Ottawa, ensuite les déposer pour étude devant le Comité parlementaire sur la constitution. Il y a dans ces propositions la suggestion que l'on étudie la possibilité de faire du Canada une république mais il y a aussi en commentaires cette phrase: "Cette réforme au niveau de l'union n'est cependant pas à ce point fondamentale qu'il faille y attacher une importance prioritaire". En somme, c'est un faux problème que celui de la monarchie. Quant à nous, ce n'est pas à nous, si les gens veulent la monarchie, d'en faire une chicane. J'ai l'impression que la jeunesse, dans tout le Canada, n'est plus intéressée à la monarchie. Cela n'entre pas dans son concept. Les jeunes ne peuvent pas admettre que le pouvoir, l'autorité, vient tout simplement du sang.

• **Lorsque vous irez à Paris, est-ce que le Gouvernement du Québec a décidé de donner suite à l'invitation de la France dans l'esprit que cela pourrait conduire le Canada à prendre certaines mesures diplomatiques en ce qui concerne ses relations avec la France? Est-ce que le Québec est prêt à accepter comme conséquence de son voyage à Paris la rupture ou la suspension ou autre mesure diplomatique entre la France et le Canada?**

• Je vous réponds que si on en est rendu là, c'est-à-dire si Ottawa ne voulait pas admettre les relations du Québec avec la France dans le domaine de la culture et de l'éducation, eh bien! c'est la meilleure démonstration qu'il n'y a pas de place pour les francophones au Canada, dans une structure canadienne.

RAND REALTY
A VENDRE
30 milles à l'ouest de Winnipeg: 335 acres en terre noire. Bonne pour toutes sortes de récoltes. Chemin en gravier. Hypothèque portée par propriétaire. Composer 453-8520 le jour; 474-2487 le soir.
PAUL GODIN
1392, chemin Pembina
22-460-25C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Rue Eugénie — Maison de famille. Semi-duplex: 8 pièces. En excellent état. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Poêle et réfrigérateur inclus.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
24-489-24C.

DAKOTA MOTOR HOTEL




De midi à 11 h. 30 p.m.
SPECTACLE DIVERTISSANT
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00

TOUS LES SOIRS
dans le petit salon "RED OX"
et
la salle à manger SUNSET
PROGRAMME MUSICAL

Visitez la salle à manger
Superbe Rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet

DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.09
4½-5¾ lb	.06-.085
Plus de 5¾ lb	.10-.13
Dindes	
Adultes	.26—.26½
Dindons	.22-.22½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	55.9
A—moyens	52.9
A—petits	35.2

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 25 septembre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,600 bovins, 2,900 veaux, 2,200 porcs, 550 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 7,400 bovins, 2,500 veaux, 2,300 porcs, 475 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$29.00—29.50
Bons	$28.00—29.00
Moyens	$25.00—28.00
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$27.00—27.50
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.60
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$19.00—20.50
Moyennes	$18.00—19.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.00
Taureaux	
Bons	$21.50—22.50
Communs et gras	$15.00—21.00
Veaux	
Bons et choix	$34.00—41.00
Moyens	$29.00—33.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $31.65—33.35 ($32.65 à la fermeture); les truies de $20.30—20.65.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$23.50—24.80
Agneaux à l'engrais	$22.00—24.75

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Noces d'argent

Le samedi soir 21 septembre, un groupe de parents et amis de M. et Mme Roland Desautels assistaient, en l'église du Sacré-Coeur, à une messe célébrée à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Le R. P. B. Pinet, O.M.I., ami de la famille, était le célébrant, et MM. Gilbert et Louis Desautels, fils des jubilaires, servaient la messe. Mme Alberte Patenaude exécuta quelques cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par M. Henri Desmet.

A l'issue de la cérémonie, les invités se réunissaient à l'hôtel Roblin pour la partie récréative de la soirée organisée par quelques parents et amis. Au cours de la veillée, l'aîné des enfants des jubilaires, Raymond, lut une adresse à laquelle M. Desautels exprima en termes choisis les remerciements aux organisateurs et à tous ceux qui étaient présents à la soirée. Un cadeau sous forme de "money tree" leur fut offert.

L'orchestre d'Irma fit les frais de la musique.

Meilleurs voeux à M. et Mme Roland Desautels, anciens paroissiens du Sacré-Coeur, qui résident maintenant à Dorval, P.Q., ainsi que leurs six fils: Raymond, Roger, Gilbert, Louis, Philippe et André.

Remerciements

M. et Mme Roland Desautels tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à faire un si beau succès de cette soirée.

Les évêques canadiens

(Suite de la onzième page)

gérations", a expliqué Mgr Carter. "Dans toute vie, il y a des moments où il y a des conflits de valeurs. Devant les valeurs en présence, où il faut faire un choix rapide, immédiat . . . Nous comprenons que certaines personnes, dans certaines situations, peuvent faire un jugement autre (que l'enseignement de l'encyclique) sans commettre de péché parce qu'ils sont de bonne foi."

Et Mgr Carter a conclu en disant: "Nous n'allons pas dire aux couples mariés dans quel cas ou quelle circonstance ils peuvent agir en bonne conscience contre l'enseignement de l'Eglise . . . Ne demandez pas aux évêques de faire des jugements particuliers à la place des individus! Ce n'est pas là notre affaire! Nous leur avons donné les outils pour être des catholiques mûrs et adultes!"

Réception à l'Alliance Française

L'Alliance Française de Winnipeg annonce qu'elle tiendra une réception aux "vins et fromages" à l'hôtel Charterhouse de Winnipeg le 11 octobre prochain, de 8 h. à 11 h. du soir. Cette réception s'adresse à toutes personnes que la vie et la culture française intéressent.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of EUGENE BRUNET, late of the Village of St. Joseph, in Manitoba, Cultivator, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 4th day of November, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 26th day of September, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrix.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ANTOINE DUPASQUIER, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, Cultivateur à sa retraite, Décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le premier jour du mois de novembre, A.D. 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de septembre, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

GASTON ROCHON
Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet

Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

TRADUCTEUR

Importante compagnie financière demande des candidats ou candidates au poste de traducteur dans son service de traduction.

Qualifications:

- Compétence en français et en anglais.
- Avoir au moins terminé sa 12e année. Préférence accordée à ceux qui ont une formation universitaire.

Formation donnée par la Compagnie, augmentations de salaire périodiques et excellentes conditions de travail.

Adressez votre demande à case 486, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

ON DEMANDE
Maîtresses de maison

La "Children's Aid Society" demande des femmes désireuses de devenir maîtresses de maison, à plein temps ou à temps partiel. Si vous pouvez conduire une voiture ou pourvoir à votre propre déplacement, c'est utile mais non indispensable.

Les maîtresses de maison sont demandées par certaines familles pour voir à l'entretien de la maison et pour le soin des enfants, quand ces familles ne peuvent pas le faire elles-mêmes pour cause de maladie, difficultés de famille, surcharges de famille exceptionnelles, ou satisfaire aux responsabilités de beaucoup d'enfants.

Pour faire votre demande, ou pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à:

M. N.-J. Bruneau (no. de tél.: 233-7181)
Children's Aid Society of Eastern Manitoba
123 B, rue Marion, Saint-Boniface 6, Man.

À LOUER
ESPACES POUR
MAGASINS, BUREAUX
dans nouveau centre commercial
Place Provencher
Pour renseignements
S'adresser à
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100, Paris Building
Winnipeg 2 Tél. 943-5408